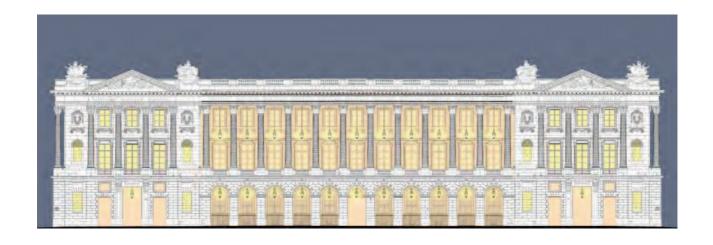
### PARIS VIII°

### **HOTEL de la MARINE**

## ETUDE SUR LA VALEUR PATRIMONIALE

### **TOME I**

### **RAPPORT**



Paris, le 26 décembre 2009

Maîtrise d'ouvrage : Ministère de la Défense S.G.A. Direction de la Mémoire du Patrimoine et des Archives 14 rue Saint-Dominique 00450 ARMEES Maîtrise d'œuvre : Etienne PONCELET, ACMH 14 rue du Gros Gérard 59000 Lille

#### Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

### **TABLE des MATIERES**

### **RAPPORT**

### PREAMBULE:

- Objet, raisons et déroulement de l'étude.
- Le contexte historique et architectural.
- Rappel chronologique.
- La place de l'hôtel de la Marine parmi les immeubles insignes de l'Etat et de la Nation.
- Note méthodologique sur le monument historique.

### A/ LA VALEUR PATRIMONIALE

### Les matériaux et les structures (substance et structure)

L'intégrité de la structure et de la substance de l'œuvre de Gabriel à travers l'évolution de ses fonctions et de ses formes.

### Les fonctions (sens)

La continuité du sens porté par le bâtiment à travers l'adaptation permanente de ses usages depuis ses fonctions régaliennes jusqu'à l'activité de la « Royale ».

- Les fonctions royales initiales :
  - \* La fonction urbaine.
  - \* La fonction régalienne de représentation du pouvoir.
  - \* Le modèle architectural.
  - \* Les fonctions du garde-meuble :
    - Le dépôt des meubles de la couronne.
    - Une résidence administrative.
    - La chapelle des résidents.
    - La manufacture du palais.
    - La garde des « regaliae ».
    - Les salles d'exposition.
    - L'obligation institutionnelle de l'ouverture au public.

- Les fonctions de la « Royale » :
  - \* Le ministère de la Marine.
  - \* Le ministère de la Marine et des Colonies.
  - \* Les années Trente et l'Empire français.
  - \* La deuxième guerre mondiale et l'occupation allemande.
  - \* La guerre froide.
  - \* L'Etat-Major de la Marine.
- Conclusions concernant la valeur patrimoniale des fonctions anciennes et actuelles du monument.

### Les formes (signe)

L'enrichissement progressif du bâtiment par stratifications successives dans le respect de la « forme initiale », sur le plan de ses volumes et de ses décors.

- Les volumes :
  - \* Le garde-meuble de 1774.
  - \* Le ministère de la Marine de 1789 à 1806.
  - \* Le ministère de la Marine et des Colonies.
  - \* L'époque contemporaine.
- Les menuiseries et le second œuvre.
- Les décors et la collection des objets d'art.
- Conclusions concernant l'aspect formel du monument.

### L'insertion urbaine (site)

Le rôle déterminant de l'hôtel dans le nouvel urbanisme parisien au XVIII° siècle. L'actualité de son rôle urbain.

### **B/LES ORIENTATIONS**

### Les obligations du monument historique

Respecter l'esprit général du monument et l'enrichissement des strates successives de son évolution.

### Le cadre de faisabilité pour les nouveaux usages du monument

Distinguer l'essentiel de l'accessoire (l'impératif, le souhaitable et le possible).

- Préalable concernant les interventions.
- Le cas particulier des menuiseries extérieures.
- Les cours et passages, la galerie publique.
- Les escaliers.
- Le rez-de-chaussée.
- L'entresol.
- Le premier étage (ou bel étage).
- Le deuxième étage.
- Le troisième étage (ou galetas).
- Le quatrième étage (étage en attique surélevé au Second Empire, le comble bas des ailes).
- Les caves de Gabriel.
- Le blockhaus de la grande cour.
- L'aile de l'ancien hôtel Le Maître (5 rue Saint-Florentin).
- Les toitures
- Les émergences des toitures.

### La mémoire vivante de la Marine (le musée interactif de la Marine)

### Un monument d'intérêt public

Recommandations pour son ouverture au public.

- Les circuits de visite :
  - \* Les salons de réception.
  - \* Les appartements d'apparat.
  - \* Les appartements de l'aile Royale.
  - \* Le centre des opérations maritimes (le musée « interactif » de la Marine).
  - \* Le grand circuit.

### **Perspectives**

Opportunités urbaines et monumentales.

### **ANNEXES**

### **ALBUM des PHOTOGRAPHIES**

RECUEIL des PLANS

### **PARIS VIII°**

### **HOTEL de la MARINE**

## ETUDE SUR LA VALEUR PATRIMONIALE

**RAPPORT** 

Paris, le 26 décembre 2009

### **PREAMBULE**

- Objet, raisons et déroulement de l'étude.
- Le contexte historique et architectural.
- Rappel chronologique.
- La place de l'hôtel de la Marine parmi les immeubles insignes de l'Etat et de la Nation.
- Note méthodologique sur le monument historique.

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

### OBJET, RAISONS et DEROULEMENT de l'ETUDE

Dans le cadre de l'installation des services centraux du ministère de la Défense à Balard, l'hôtel de la Marine abritant une partie des services de l'Etat-Major de la Marine sera libéré d'ici fin 2014. « Compte-tenu de son caractère historique unique, l'hôtel de la Marine fera l'objet d'une procédure particulière... Classé dans sa totalité monument historique, il restera dans le patrimoine de l'Etat, tout en donnant lieu à une opération innovante de valorisation ».

En vue de préparer cette opération, une étude a été commandée à l'architecte en chef des Monuments Historiques en charge de l'hôtel de la Marine par le ministère de la Défense (commande du 8 octobre 2009 de Monsieur Eric Lucas, Directeur de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives), en liaison avec le ministère de la Culture.

L'objet de cette étude est d'évaluer la valeur patrimoniale de l'ensemble des intérieurs de l'hôtel de la Marine. Selon les termes de la commande, il s'agit de proposer clairement une critique d'authenticité des diverses pièces en vue d'orienter les projets de restauration ou de transformations éventuelles au regard de la valeur historique du site... L'étude sera réalisée en deux chapitres : la valeur patrimoniale des éléments et les orientations pour la sauvegarde et la conservation comme la faisabilité de transformations éventuelles ».

Cette étude s'appuie sur notre connaissance du monument acquise depuis plusieurs années lors des différents chantiers de restaurations qui nous ont permis d'en examiner la structure, masquée par les revêtements et les décors intérieurs.

Ce rapport tient compte des réunions préparatoires du groupe de travail auxquelles nous avons pu assister depuis le 18 septembre 2008.

Dans le cadre de ce travail de synthèse, nous avons visité de manière la plus exhaustive possible l'ensemble du bâtiment, représentant plus de 700 pièces réparties en dix niveaux sur près de 20 000 m² de locaux en compagnie du major Roudet que nous tenons ici à remercier de sa disponibilité.

A cette occasion, nous avons pu rencontrer différentes personnalités, notamment :

- Le Vice-Amiral Magne, Sous-Chef d'Etat-Major « opérations aéronavales » et son adjoint le Capitaine de Frégate Roussel.
- Le Capitaine de Vaisseau Lanne, Chef de cabinet du Chef d'Etat-Major, en compagnie du Commissaire Général Laurens, Délégué au Patrimoine de la Marine.
- Le Capitaine de Vaisseau d'Argentré, Directeur du SIRPA-Marine.
- Le Capitaine de Vaisseau Schérer, Adjoint au Major Général de la Marine.
- Le Lieutenant de Vaisseau Mangin, Chef des services généraux de l'hôtel de la Marine.
- Monsieur Barbier du service des Collections de l'hôtel de la Marine.
- Madame Colette Di Matteo, Inspecteur Général de l'Architecture et du Patrimoine.
- Monsieur Alain-Charles Perrot, Inspecteur Général de l'Architecture et du Patrimoine.
- Madame Jeanmougin, Adjointe au chef du bureau du patrimoine immobilier de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine.
- Monsieur Denis Lavalle, Conservateur Général du Patrimoine.
- Messieurs Olivier de Rohan et Christian Prévost-Marcilhacy, Président et Vice-Président des Amis de l'hôtel de la Marine.

... / ...

Nous avons également pu consulter les directions du musée du Louvre et du Mobilier National qui ont confirmé l'intérêt majeur qu'avait pour eux l'ancien garde-meuble si proche de leurs institutions sur le plan géographique et historique.

Nous les remercions tous de leur accueil bienveillant et de leurs conseils qui nous ont permis d'éclairer notre approche fonctionnelle et patrimoniale du bâtiment.

A l'invitation de France Domaine, j'ai fait une présentation sommaire des premières conclusions de cette étude le 17 décembre 2009 devant les représentants des trois ministères, sous la présidence de Monsieur Lallemand, Responsable de la politique immobilière de l'Etat pour la Région Ile-de-France (Budget), en présence de Madame Jeanmougin (Culture) et de Monsieur Navelot (Défense).

Le présent rapport est composé des deux chapitres sur la valeur patrimoniale et les orientations de faisabilité, précédés par un préambule qui donne le contexte général de l'hôtel et précise notre méthode d'analyse du monument historique. Nous avons reporté en annexes un certain nombre de notes et éléments de référence utiles à la compréhension de l'étude. Indépendamment des planches et photographies insérées dans le texte, nous joignons un album de photographies et un recueil de plans généraux légendés selon la nomenclature des pièces retenues depuis le début du XX° siècle.



Etude sur la valeur patrimoniale E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T. : 03.20.31.58.81 - Archive - Décembre 2009

P 2107.00

PARIS VIII°

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

### Le CONTEXTE HISTORIQUE et ARCHITECTURAL

L'hôtel de la Marine n'est pas un monument comme les autres. Il a fait l'objet, avec la création de la place Louis XV qui deviendra la Concorde, d'un débat architectural et urbain de dimension nationale et d'un retentissement européen dans la deuxième moitié du XVIII° siècle. Le modèle qui en a résulté a servi de référence dans la formation de générations d'architectes et d'urbanistes jusqu'au milieu du XX° siècle.

Sur le plan des arts décoratifs, le garde-meuble, ouvert au public dès sa création, a été à la racine de l'essor européen du style français avec l'appui personnel de Marie-Antoinette. Cette manufacture du palais, représentant l'excellence du savoir-faire français, était la vitrine de la « marque France ».

Les collections que l'hôtel renferme ont constitué sous l'Empire le premier musée de la Marine. Elles servent encore de référence aux décorateurs et restaurateurs dans le monde entier.

Rescapé du complexe royal qu'il formait avec les Tuileries, le garde-meuble abritait jusqu'aux pillages de la Révolution, les « regaliae » du pouvoir, joyaux de la couronne et armes historiques.

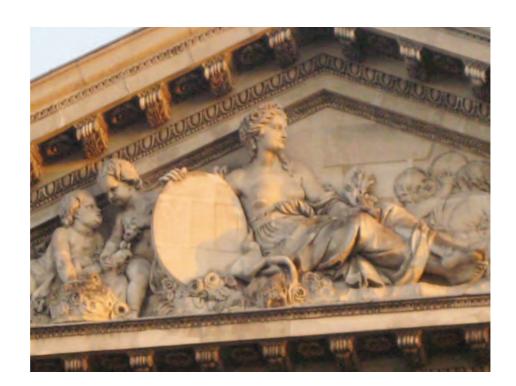
La tribune officielle que constitue la colonnade est en quelque sorte le « balcon de l'Etat ». Elle a servi de présentation pour les grands événements de la fin de l'Ancien Régime, mariage du dauphin, naissances royales et tribune révolutionnaire lors des exécutions de la Terreur. Le bal du sacre de l'Empereur s'est déroulé dans ses salons. Le roi des français y accueille la cour lors de l'érection de l'obélisque. Victor Schælcher y signe l'abolition de l'esclavage. Le général de Gaulle y installe le secrétariat d'Etat à l'énergie atomique. La République y accueille ses hôtes jusqu'à la réception du Président de la République François Mitterand lors des fêtes du bicentenaire de la Révolution.

.../ ...

... / ...

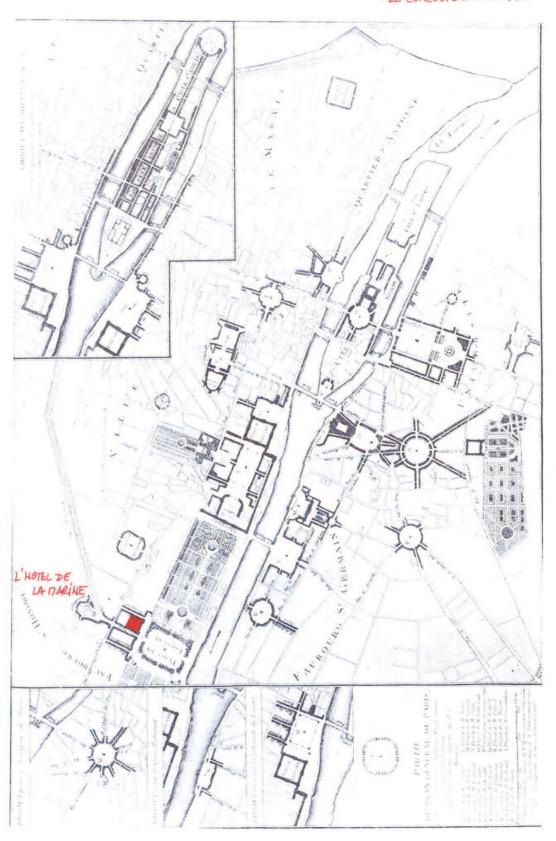
Nous rappelons dans la chronologie qui suit les grandes étapes de ce monument représentatif de l'histoire et de l'architecture à la française :

- L'œuvre de Gabriel.
- Les réaménagements de l'Ancien Régime.
- De l'Empire à la Commune.
- Les enjolivements et l'entretien sous les III° et IV° Républiques.
- Les aménagements en bureaux.
- Les travaux récents de restauration.

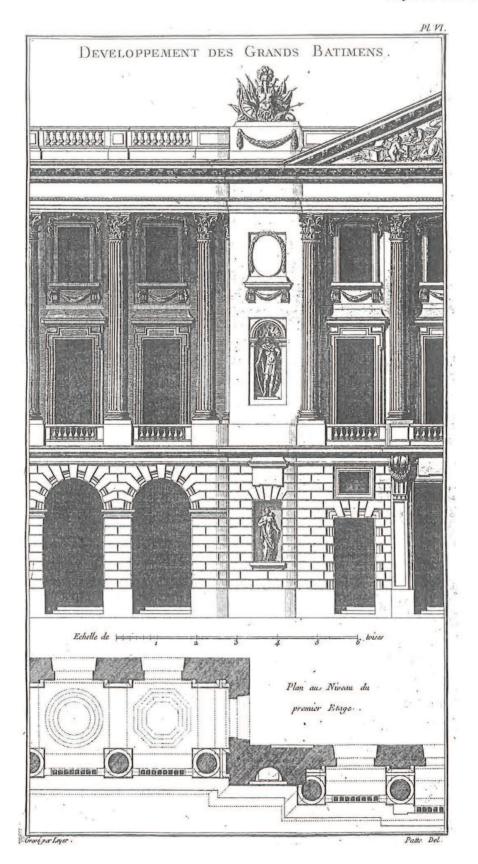


## PLAN DE PARIS par PATTE Fin XVIIIème siècle

-LE CONCOURS D€ 1748.



PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T. : 03.20.31.58.81 - Archives - Décembre 2009 HOTEL DE LA MARINE



PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale

PARIS VIII°

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

### RAPPEL CHRONOLOGIQUE

### L'œuvre de Gabriel

- 1748 : Paix d'Aix-la-Chapelle.
- 27 juin 1748 : La ville de Paris demande l'autorisation pour ériger une statue équestre de Louis XV suite au rétablissement de sa santé.
- 1748 : Premier concours pour créer une place royale pour accueillir la statue (60 projets).
- 1753 : Deuxième concours de l'Académie d'Architecture pour l'aménagement de la place Royale en utilisant le terrain des gourdes acquis pas la ville en 1750 (28 projets).
- 1752 1756 : Publication de l' « architecture française » par Jacques-François Blondel.
- 1755 : Le projet de synthèse de Jacques-Ange Gabriel est retenu. Jacques-Germain Soufflot, Contrôleur des Bâtiments du Roi, est nommé responsable de la construction sous l'autorité de Gabriel, avec l'assistance d'Antoine-Joseph Debourges, Inspecteur.
- 1757 : Les plans d'exécution sont déposés pour la construction de la partie Ouest.
- 20 juin 1763 : Inauguration de la statue et de la "colonnade" de gauche.
- 1763 1766 : Projet concernant les façades du garde-meuble.
- 1765 : Edition des planches sur la place Louis XV par Pierre Patte.
- 1768 : Louis Le Tellier, Inspecteur des Bâtiments du Roi († 1785) et son fils Louis-Pierre, Architecte († 1786) construisent l'hôtel Le Maître (5 rue Saint-Florentin) dont une partie sera ensuite acquise par le ministère de la Marine et intégrée à celui-ci.

.../ ...

- 1768 1772 : Travaux sur la "colonnade" de droite concernant le garde-meuble avec les architectes d'opération Soufflot et Debourges (travaux dirigés par Potlain sur les dessins de Gabriel).
- 1770 : Mariage du Dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette. Inauguration "provisoire" du garde-meuble. La fête se termine en désastre suite à la panique (134 morts).
- 1770 : Construction de la fontaine de Cul-de-Sac de l'Orangerie par Soufflot à l'extrémité de la rue Saint-Florentin.
- Mai 1774 : Mort de Louis XV.
- Novembre 1774 : Installation du garde-meuble sous le contrôle de l'Intendant général Pierre-Elisabeth de Fontanieu, marquis de Fiennes, baron de Bellebrune et de Wissant (1770 1784).
- 1775 : Richard Mique succède à Gabriel comme premier architecte du roi.
- 1776 : Finitions de travaux au garde-meuble (décors dessinés par Jacques Gondouin).
- 1778 : Présentation du dauphin de France depuis la loggia de l'hôtel.
- 1778 : Ouverture du garde-meuble au public un mardi par mois, de 9h00 à 13h00 (de la Quasimodo à la Saint-Martin).
- 1782 : Mort de Jacques-Ange Gabriel.

### Les réaménagements de l'Ancien Régime

- 1784 : Mort de Pierre-Elisabeth de Fontanieu remplacé par Marc-Antoine Thierry de Ville d'Avray qui réaménage les appartements. L'entresol « Concorde » est aménagé et sert de petit appartement à Madame Thierry de Ville d'Avray (travaux en 1784 et 1785 par Jean-Démosthène Dugourc).
- 1786 1788 : Création de la galerie des Bronzes. Réaménagement de la galerie des Grands Meubles, de la salle des Bijoux et de la salle des Armes.

- 1789 et 1792 : Pillage du garde-meuble, vol des armes historiques et des bijoux de la couronne.
- 6 octobre 1789 : Le roi et ses ministres regagnent Paris. Le Comte César-Henri de la Luzerne, Ministre de la Marine, s'installe dans l'aile Ouest. L'entresol sert de petit appartement au chef de cabinet du Ministre.
- 26 décembre 1789 : Ordonnance de Louis XVI pour le transfert de la Marine au garde-meuble.
- 1791 : Abolition de la Royauté.
- 1792 : La statue équestre du roi est abattue. Mort de Thierry de Ville d'Avray en prison. Gaspard Monge est Ministre de la Marine. Bûchement des attributs royaux sur les façades et plafonds de l'hôtel. Remplacement par le « niveau de l'Egalité ».
- 21 janvier et 16 octobre 1793 : Les officiels assistent depuis la loggia à la décapitation du Roi puis de la Reine.
- 1795 : La place prend le nom de place de la Concorde.
- 1798 : Installation du télégraphe Chappe sur le pavillon Est de l'hôtel de la Marine (premières lignes Paris Brest, à la demande du général Hoche).

### De l'Empire à la Commune

- 1801 : Installation du premier musée de la Marine par le ministre Decrès.
- 1802-1804 : Sur ordre de Bonaparte, création du salon d'Honneur à la place de la galerie des Grands Meubles. Nouveau décor de la salle des Armes qui devient salle à manger d'Honneur (percement de quatre portes supplémentaires).
- 2 décembre 1804 : Bal du sacre dans les salons (bal public sur la place le lendemain).
- 1806 : Suppression du garde-meuble. Réorganisation des locaux pour le ministre de la Marine et des Colonies.
- 1811 : Début du percement de la rue de Rivoli.

- 1830-1848 : Transformation des salons d'apparat du premier étage (division en salon d'Honneur, salon des Amiraux et salon diplomatique).
- 1832 : Le mât des couleurs est installé place de la Concorde à l'occasion de l'anniversaire de Juillet.
- 1834 : Jacques-Ignace Hittorff est désigné pour les embellissements de la place.
- 26 octobre 1836 : Louis-Philippe assiste depuis la loggia à l'érection de l'obélisque.
- 1837 : Suppression du télégraphe Chappe après 39 ans de service.
- 1848 : Victor Schœlcher, Sous-secrétaire d'Etat à la Marine, signe l'abolition de l'esclavage dans les salons de l'hôtel.
- 1852-1870 : Second Empire. Pigny, architecte de la Marine, crée un nouveau décor dans les trois pièces d'apparat, la galerie Dorée et la galerie des Ports de guerre.
- 1854 : Comblement des fossés de la place de la Concorde sur ordre d'Haussmann, pour des raisons de sécurité.
- 1861 : Travaux de surélévation des ailes Sud et Ouest. La voûte en berceau du grand escalier est remplacée par un plafond plat. Une fenêtre est bouchée.
- 1862 : Classement sur la liste des Monuments Historiques (ministère de la Marine ancien garde-meuble).
- 1867 : Création d'un plancher renforcé en fer pour la surélévation.
- 1868 : Remodelage général des bâtiments suite à l'achat de l'hôtel mitoyen n° 5 rue Saint-Florentin (partie de l'ancien hôtel Le Maître construit par Le Tellier en 1768).
- 1870 : A. Walwein est architecte en chef de la Marine.
- 1870 : Les salons servent d'hôpital lors du siège de Paris.

- 1871 : Lors de l'insurrection de la Commune, le ministère sert de pôle de résistance. L'entresol reçoit deux boulets. Réparations par l'architecte Pigny.
- 1873 : Projet resté sans suite de transfert du ministère de la Marine aux Invalides et remplacement par le ministère de l'Intérieur.

### Enjolivements et entretien sous les III° et IV° Républiques

- 1872 1880 : L'écrivain Guy de Maupassant est employé du ministère de la Marine.
- 1876 : Restauration du salon d'Honneur qui reçoit un décor imitant celui du salon des Amiraux.
- 1877 : Surélévation des ailes Est et Nord.
- 1890 1893 : Travaux de réfection des souches de cheminées et des murs de refend. Dépose et repose des cheminées en marbre.
- 1893 : Peinture des lambris du salon d'Honneur par Hassevent-Bacqué (portraits des marins célèbres : Suffren, du Coüédic, Latouche-Fréville, Bougainville, Forbin, La Pérouse).
- 1894 1900 : Restauration des frontons et trophées extérieurs.
- 1900 : Réfection des trophées par le statuaire Demaille.
- 1908 : Constat de fissures du côté de la rue Saint-Florentin suite à la construction du tunnel du chemin de fer électrique (le métro). Contentieux suivi de travaux de consolidation.
- 1916 : Jacques Hermant est architecte en chef de la Marine.
- 1921 1928 : Restauration de la colonnade sur la place.
- 1923 : Complément de classement de Monument Historique, étendu à tout le bâtiment.
- 1924 : Restauration des deux trophées de droite.
- 1928 : Restauration en ciment métallique de la façade de l'angle Royale et Concorde.

- 1933 : Rapport de Charles Le Maresquier, architecte en chef de la Marine, sur le mauvais état des parquets.
- 1933 : Installation del'antenne de TSF pour les communications avec Beyrouth et Saïgon.
- 1936 : Un crédit est ouvert pour la réfection des parquets des pièces de réception.

### Les aménagements en bureaux

- 1941 : Le commandement militaire allemand de Paris s'installe dans l'hôtel. Aménagement et travaux divers dans les grands salons. Construction du blockhaus dans la grande cour sur deux niveaux de soussol.
- 1946 : Les services du ministre Michelet occupent les grands salons. Le secrétariat y est installé (les grands lustres sont enlevés).
- 1947 : Travaux de remise en état par Jean Niermans, architecte en chef de la Marine, suite à l'usage intempestif des salons.
- 1949 : Complément de classement comme Monument Historique.
- 1956 : Travaux de menuiseries et de parquets par Jean Niermans, architecte en chef de la Marine.
- 1962 : Réfection des peintures et dorures des grands salons et de la galerie dorée. Remise en état du salon des Amiraux devant servir de bureau au Ministre de l'Armement atomique. Remise en état des lustres.
- 1967 : Remise en état des parquets.
- 1969 : Jean-Louis Humbaire, architecte en chef de la Marine, refait la couverture de l'aile Nord de la grande cour.
- 1976 1978 : Occupation partielle des salons de Thierry de Ville d'Avray par le ministère de l'Environnement et du Cadre de vie (Michel d'Ornano).

### Les travaux récents

- 1978 : L'administration des Monuments Historiques succède à l'administration des Bâtiments Civils et Palais Nationaux. Création de l'association des Amis de l'hôtel de la Marine.
- 1977-1982 : Restauration des salons d'apparat (salon d'Honneur, salon des Amiraux, salon d'angle, salle à manger d'Honneur et salon rouge).
- 1982 : « Année Gabriel ». Relance de l'intérêt pour l'œuvre de l'architecte. Bernard Collette est nommé architecte en chef de la Marine.
- 1988 : Travaux sur le porche d'entrée, l'escalier d'honneur et l'escalier de l'Amiral.
- 1989 : Fête du bicentenaire de la Révolution. Le Président de la République François Mitterand reçoit ses invités sur le balcon de la Marine.
- 1995 1997 : Restauration de la chambre de Marie-Antoinette, du cabinet des glaces et du boudoir par Bernard Collette, Architecte en Chef des Monumens Historiques.
- 1997 1999 : Restauration du salon diplomatique par Bernard Collette, architecte en chef des Monuments Historiques.
- Juin à octobre 1999 : Restauration du chéneau de la cour d'Estienne d'Orves (Grande cour).
- Septembre 1999 à juin 2000 : Restauration des façades rue Royale (deuxième tranche).
- Février Mars 2001 : Réparation des toitures suite à la tempête de décembre 1999.
- 2003 2004 : Réfection du mess des officiers par le STTIM et transfert des cuisines.
- Avril 2004 Juin 2005 : Restauration des toitures de l'aile Nord de la grande cour.

.../ ...

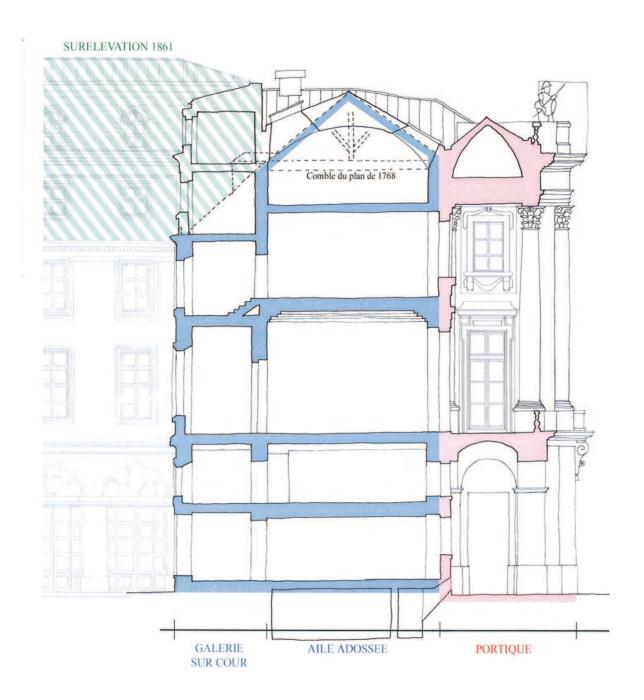
- Décembre 2006 mai 2009 : Restauration du péristyle, des salons des Amiraux et d'Honneur, des galeries Dorée et des Ports de guerre (mécénat de compétence de Bouygues).
- Mars octobre 2009 : Restauration des toitures de l'aile du campanile et remise en fonctionnement de la sonnerie des heures.
- Juin octobre 2009 : Restauration des murs de la cour du Couturier.
- 9 novembre 2009 : La façade de l'hôtel sert d'écran pour le spectacle commémorant la chute du mur de Berlin.

CHRONOLOGIE



PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE éch. : 1/500° Etude sur la valeur patrimoniale éch. : 1/500° LLLE - T. : 03.20.31.58.81 - dessin : H.V.A. - Décembre 2009

0-



PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

### La PLACE de l'HOTEL de la MARINE parmi les IMMEUBLES INSIGNES de l'ETAT et de la NATION

Suite à nos entretiens, il est apparu nécessaire de situer l'hôtel de la Marine parmi les immeubles insignes de l'Etat et de la Nation.

Nous avons donc inventorié les ensembles suivants :

- Les résidences principales des rois et reines de France.
- Les lieux de pouvoir de la République.
- Les lieux de représentation de l'Etat et de la Nation.
- Les lieux de commémoration nationale.

Ce classement nous a donné une liste de 28 immeubles insignes (voir en annexe) parmi lesquels nous avons ensuite sélectionné 9 lieux remarquables à partir des critères suivants :

- Appartenir à la mémoire de la Nation.
- Etre un lieu de représentation actuel de l'Etat et de la Nation.
- Avoir une notoriété internationale et un rayonnement universel.

## L'hôtel de la Marine fait partie des neuf lieux insignes de la représentation de la Nation et de l'Etat

Premier groupe : Les lieux de la scénographie de la Nation et de l'Etat

Ces lieux sont regroupés dans l'ensemble majeur situé au cœur de Paris autour de la place de la Concorde et des Champs-Elysées sur lesquels se concluent la plupart des événements importants de notre histoire nationale.

Cet espace de représentation est marqué par deux axes qui se croisent autour du pyramidion doré de l'obélisque symbolisant l'unité de la Concorde :

- L'axe Nord - Sud fait dialoguer les deux colonnades de la représentation nationale (le palais Bourbon) et la représentation de l'Etat (l'hôtel de la Marine).

.../...

- L'axe Est - Ouest correspond aux Champs-Elysées, depuis les palais de l'Ancien Régime jusqu'à l'Arc de Triomphe, autel de la Nation et tombe du Soldat Inconnu.

Les trois immeubles marquants de ce groupe sont l'Arc de Triomphe, le palais Bourbon et les palais de la Concorde dont l'hôtel de la Marine est celui qui représente l'Etat.

Deuxième groupe : Les lieux de pouvoir de la République

Il faut ajouter à l'Assemblée Nationale déjà citée les lieux, plus confidentiels mais essentiels, du pouvoir de la République que sont :

- Le palais de l'Elysée (Présidence de la République).
- L'hôtel de Matignon (Premier Ministre).
- Le palais du Luxembourg (Sénat).

Troisième groupe : Les lieux de notoriété internationale

Ces lieux n'ont pas un rapport direct avec le fonctionnement actuel de l'Etat mais, par leur notoriété, participent à l'identification nationale :

- Les Invalides abritant le tombeau de Napoléon I<sup>er</sup>.
- Le palais de Versailles dédié au musée de l'histoire de France par Louis-Philippe et le Trianon, lieu de réception des hôtes officiels de la République.
- Le Panthéon, mausolée de toutes les gloires de la France.

Selon ce classement, nous pouvons donc situer l'hôtel de la Marine, participant à la première scénographie urbaine de la représentation nationale, parmi les neuf édifices insignes représentant l'Etat et la Nation.

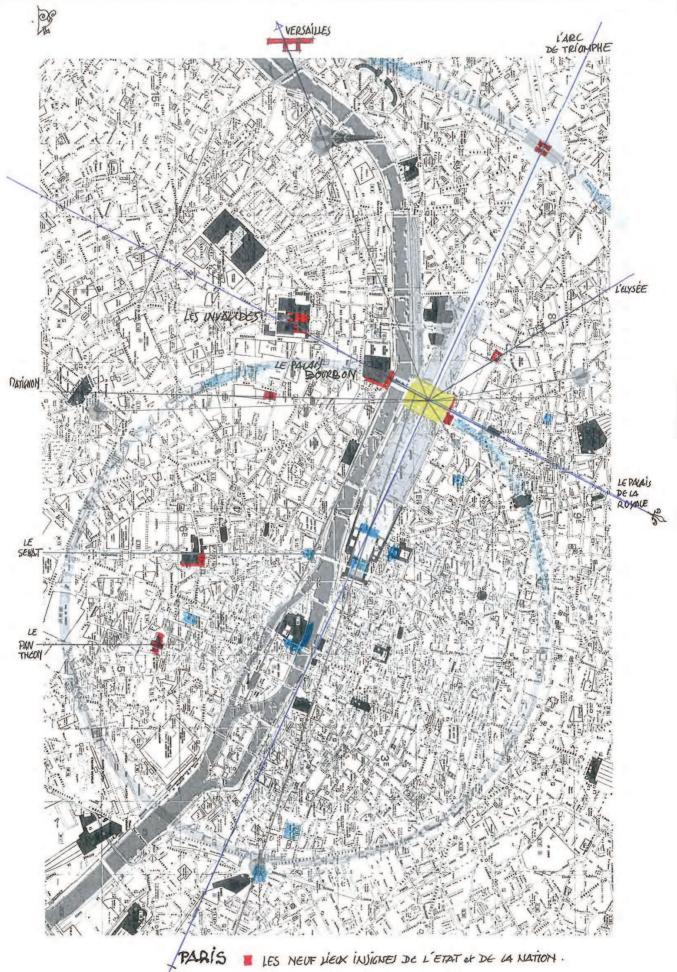
## L'hôtel de la Marine est le dernier représentant des grands bâtiments royaux de l'Ancien Régime

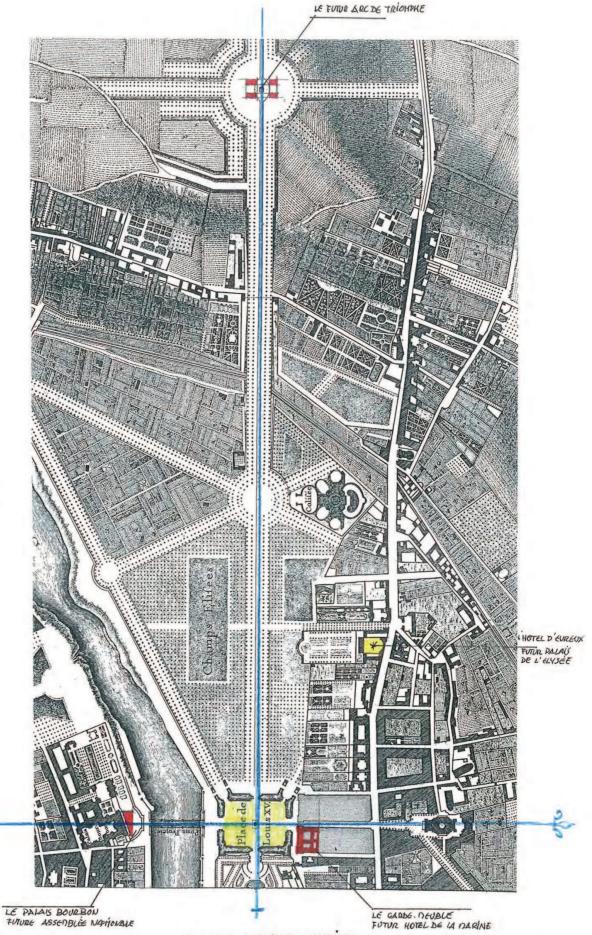
Si l'on se place sur le plan historique, on remarque que l'hôtel de la Marine, ancien garde-meuble, annexe du palais des Tuileries est le dernier grand bâtiment royal construit de l'Ancien Régime.

Si l'on excepte les résidences royales autour de Paris, on peut en effet dresser la chronologie suivante des bâtiments royaux de Paris :

- Le palais de la Cité de Robert Le Pieux et de Saint Louis.
- Le Louvre de Philippe-Auguste.
- Le site des Tuileries de Catherine de Médicis (palais incendié en 1871).
- Le palais du Luxembourg de Marie de Médicis.
- Le palais Royal, palais des deux régences, de Marie de Médicis et de Philippe d'Orléans.
- Le garde-meuble de Louis XV et de Louis XVI, annexe du palais des Tuileries, terminé en 1774.

Finis coronat...





LE GRAND COURS DE LA NATION.

PLAN PERRONET 1782

PARIS VIII°

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

### NOTE METHODOLOGIQUE sur le MONUMENT HISTORIQUE

Si nous pouvons facilement être convaincus de l'intérêt majeur de l'hôtel de la Marine comme élément constituant de l'une des plus belles places du monde, il nous faut cependant rendre objectifs les critères qui fondent sa valeur patrimoniale.

Nous utiliserons pour cela deux grilles de lecture :

- La définition même du monument historique.
- La décomposition des éléments constituant le monument selon la règle des cinq « S » (substance, structure, signe, sens et site).

L'analyse se fera à partir des cinq critères qualificatifs qui fondent son intérêt monumental, la beauté, l'authenticité, la datation, l'aspect documentaire et l'intégrité.

Enfin nous nous appuierons sur un postulat tiré de la première convention internationale sur les monuments (charte de Venise) : le respect des strates historiques du monument et notamment la conservation de son « dernier état connu ».

### La définition du monument

Le concept de monument historique, élaboré par Guizot et Louis-Philippe en 1830 pour « rassembler le plus grand nombre autour de la notion d'Art français » véhicule trois aspects complémentaires :

- La valeur de modèle et de référence (moneo).
- La valeur de mémoire (mentum).
- La dimension historique (histoire nationale ou histoire de l'art).

.../ ...

L'hôtel de la Marine répond parfaitement à cette définition :

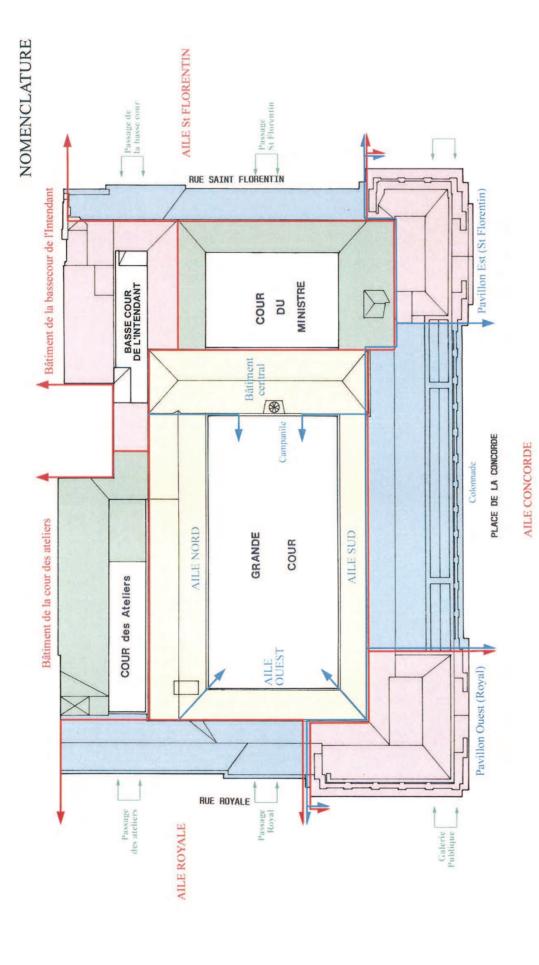
Sur le plan de la valeur de référence, l'hôtel de la Marine a servi de modèle pendant toute la deuxième moitié du XVIII° siècle comme représentant insigne de l'architecture française et s'est imposé dans les écoles d'architecture jusqu'au milieu du XX° siècle. Sa valeur de mémoire et sa dimension historique se prouvent à travers une rare continuité dans la même fonction institutionnelle autour de laquelle s'est déroulée l'histoire de France.

### Les éléments constituant le monument

Notre deuxième grille de lecture est analytique. Elle décompose l'architecture du monument selon les cinq éléments qui la constituent :

- Sa substance (la matière originale qui le constitue).
- Sa structure (la manière dont ces matériaux sont mis en œuvre).
- Son *signe* (sa forme, son aspect, l'image d'histoire de l'art qu'il représente).
- Son *sens* (ses fonctions, l'esprit qui a présidé à sa conception, son parti général, son symbole, la valeur d'usage qu'il véhicule).
- Son *site* (le lieu de son implantation, ce qu'il est devenu, les abords et les points de vue qu'il génère).

Ces cinq composants du monument constitueront les chapitres de notre analyse patrimoniale. Nous examinerons pour chacun d'entre eux leur authenticité et l'intégrité de leurs dispositions.



PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Étude sur la valeur patrimoniale É. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin : H.V.A. - Décembre 2009

20 m

0-

### A/ LA VALEUR PATRIMONIALE

# La valeur patrimoniale des éléments constituant l'hôtel de la Marine classé Monument Historique

- Les matériaux et les structures (substance et structure).
- Les fonctions (sens).
- Les formes (signe).
- L'insertion urbaine (site).

PARIS VIII°

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

### Les MATERIAUX et les STRUCTURES

L'authenticité et l'intégrité de la structure et de la substance de l'œuvre de Gabriel à travers son évolution

Malgré les apparences extérieures, les deux « palais » de Gabriel qui ferment le paysage de la place du côté Nord sont très différents.

A gauche, la colonnade construite en premier par Gabriel n'est qu'un paravent décoratif devant des parcelles qui ont ensuite été loties. Les quatre hôtels Coislin, Plessis-Bellière, Cartier et Crillon qui étaient adossés à la façade ont ensuite été démolis au début du XX° siècle pour être entièrement reconstruits en hôtels - restaurants, cercles et bureaux sur le principe d'une architecture métallique habillée en style Louis XVI.

A la différence de ce « palais - décor » du côté gauche, l'îlot que représente l'hôtel de la Marine a conservé sont intégrité d'origine. L'essentiel des dispositions construites par Gabriel et ses collaborateurs est encore présent dans le monument.

L'exceptionnelle continuité administrative de l'occupation des lieux depuis le garde-meuble de 1774 jusqu'à la Marine installée dès 1789 à permis cette conservation des structures, des matériaux, des formes et des décors. Dans le cas de la Marine, l'histoire n'a rien effacé mais a accumulé, stratifié, et constamment réorganisé les locaux sur eux-mêmes avec une rare et exemplaire persévérance, avec un souci d'économie de moyens, en maniant l'art du réemploi jusque dans les formes décoratives.

L'hôtel de la Marine n'est donc pas seulement un brillant témoin de l'architecture royale du XVIII° siècle mais il est aussi un rare conservatoire des matériaux anciens et de l'évolution des techniques architecturales du second œuvre et des arts décoratifs.

.../ ...

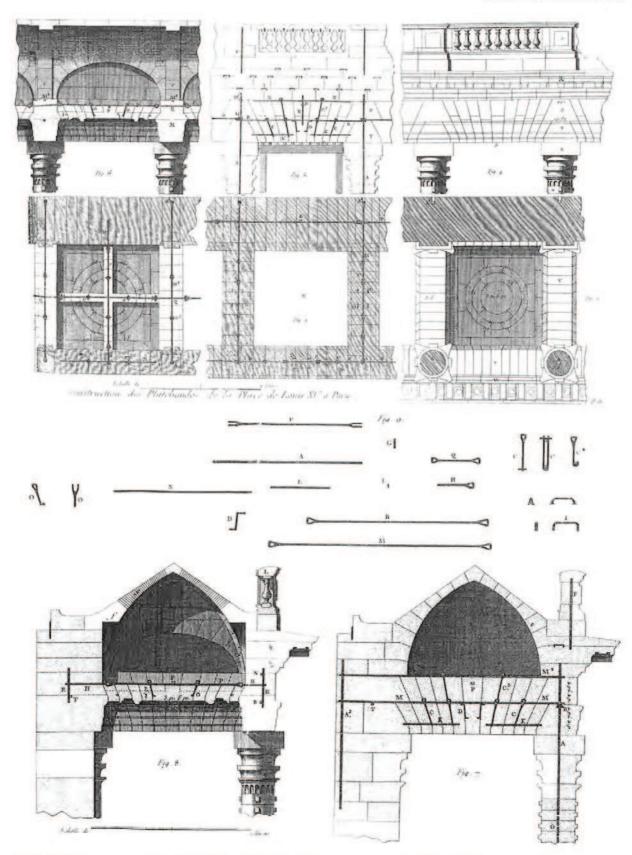
.../...

Lors du chantier de restauration du péristyle, nous avons démontré la prouesse et l'aspect innovant de l'œuvre de Gabriel, généralisant l'usage de la pierre armée de fer, renforcée par un système de précontrainte et bandée par les arcs en pierre des combles maçonnés.

Il faut y ajouter la structure complexe des planchers intérieurs, lancés sur de longues portées, moisés de bois boulonnés et renforcés de fers profilés dans les siècles suivants.

Notre étude générale sur les menuiseries nous a confirmé l'intérêt majeur de la collection des ouvrages représentant une typologie de 23 modèles accompagnés par leurs ferrements originaux. Les peintures et les vitrages eux-mêmes sont encore souvent d'origine.

Nous pouvons donc affirmer que l'hôtel de la Marine est un conservatoire complet des savoir-faire anciens, des matériaux originaux et de leur mise en œuvre spécifique, constituant ainsi sa première valeur patrimoniale.



PARIS VIII° PLACE DE LA CONCORDE HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale

PARIS VIII° 38

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

#### Les FONCTIONS

La continuité du sens porté par le bâtiment à travers l'adaptation permanente de ses usages, depuis ses fonctions régaliennes jusqu'à l'activité de la « Royale ».

#### LES FONCTIONS ROYALES INITIALES

#### La fonction urbaine

Les façades des deux palais de Gabriel sont d'abord les décors urbains de la place Louis XV. Ils encadrent le paysage urbain entre le jardin du palais et le parc traversé par le grand cours des Tuileries qui deviendra l'avenue des Champs-Elysées.

Les deux « tempietti » d'angle de chacun des deux palais dialoguent avec les deux « temples » de la Madeleine et du palais Bourbon.

Les retours latéraux de ces façades engendrent les rues et notamment la rue Royale, « commandée » par le pavillon de tête que forme la façade ordonnancée du n° 2 rue Royale.

# La fonction régalienne de représentation du pouvoir

Les devantures que forment les façades des palais sont habitées par deux « loges » superposées selon la hiérarchie sociale de l'époque. Au rez-de-chaussée se trouve la galerie publique, formant le soubassement voûté accessible à la population. Ce passage public est l'anticipation de ce que seront au XIX ° siècle les arcades de la rue de Rivoli. Au-dessus se trouve l'étage des Princes.

La loggia de la colonnade que Gabriel appelle le péristyle remplit en effet cette fonction antique de représentation du pouvoir, face au peuple rassemblé sur la place.

A Paris, le balcon de représentation du pouvoir n'est pas celui du palais du roi mais la loggia de la place Louis XV.

... / ...

.../...

Cette fonction régalienne de représentation sera accentuée par la transformation des salles d'exposition du garde-meuble en salons de réceptions à partir de Napoléon I<sup>er</sup>.

Les rois, les empereurs et les présidents de la République ont pratiqué ainsi de manière continue cette loggia de la Concorde.

Articulation entre le palais du roi et la place populaire, la loggia était le lieu naturel de cette fonction régalienne. Aujourd'hui, à proximité immédiate du palais de la présidence de la République et de l'Assemblée Nationale, la loggia de la Concorde et ses salons de réception remplissent toujours cette fonction.

Cet usage fonde de manière durable l'intérêt de cet immeuble, l'inscrivant ainsi parmi les édifices insignes de l'Etat. Cet élément fonctionnel de l'hôtel de la Marine, original et sans équivalent, doit rester un élément majeur des programmations à venir.

#### Le modèle architectural

« Les palais de Gabriel sont l'œuvre majeure autour de laquelle gravite le débat sur l'architecture à l'époque des Lumières ».

Cette phrase de Michel Gallet est toujours d'actualité dans le débat urbain. L'enjeu d'aujourd'hui est l'optimisation des valeurs patrimoniales du monument et son actualisation dans de nouvelles fonctions.

La restauration récente du péristyle et des salons, sous l'impulsion du mécénat de moyens de la société Bouygues, a été un modèle administratif et architectural qui nous montre un chemin possible.

Les palais de Gabriel n'ont pas seulement été un modèle architectural dans les domaines académiques de l'ordonnance, des proportions et des décors. Ils ont été aussi, et particulièrement pour le garde-meuble, un modèle d'organisation des volumes entre eux, articulant de manière particulièrement fonctionnelle deux hôtels avec leurs cours et basses-cours desservis par leurs entrées latérales, réunis dans une seule et même institution. La cohérence architecturale et l'unité fonctionnelle de cet ensemble font intimement partie de la valeur patrimoniale de ce monument.

.../ ...

#### Les fonctions du garde-meuble

Le principe du garde-meuble est d'être une annexe vivante du palais du roi, gérant les aspects matériels du prince et de la cour.

Avant d'émigrer à Versailles, les premiers garde-meubles étaient naturellement établis à proximité du palais du Louvre, que ce soit au Petit Bourbon près de la colonnade du Louvre ou, plus tard, à l'hôtel de Conti, de l'autre côté de la Seine.

Le retour du roi à Paris nécessite un nouveau dépôt qui est trouvé à l'hôtel d'Evreux, le futur palais de l'Elysée. Ce lieu est trop éloigné du palais des Tuileries. Le projet de Gabriel viendra opportunément s'accoler au complexe palatial des Tuileries dont le garde-meuble est aujourd'hui le dernier souvenir.

#### Le dépôt des meubles de la couronne

Les fonctions naturelles du garde-meuble sont d'abord le stockage et les ateliers des « meubles » de la couronne. Mais il s'agit aussi d'une administration importante d'une quarantaine de personnes logées sur place, « bureaucrates », selon le terme de l'époque, ouvriers et manœuvres, sous l'autorité de l'Intendant du garde-meuble, du Garde Général et des Inspecteurs.

#### Une résidence administrative

Le garde-meuble est donc aussi un lieu résidentiel avec ses appartements de parade, de compagnie et de commodités selon la nomenclature qu'en fait Blondel.

On peut encore aujourd'hui repérer les appartements principaux desservis chacun par leurs escaliers propres :

- L'appartement de parade de l'Intendant (premier étage de l'aile Saint-Florentin).
- Les appartements de compagnie du garde-meuble (premier étage du pavillon Royale) et de Monsieur de la Chapelle (premier étage de l'aile Royale).

- Les appartements de commodité de l'entresol (Madame Thierry de Ville d'Avray, Monsieur Lemoine de Crécy, beau-frère de Thierry de Ville d'Avray, Monsieur Thiébaut, archiviste, Monsieur l'abbé Bossut, chapelain).

- Les appartements de compagnie de Monsieur de Villeneuve (deuxième étage du pavillon Ouest) et des enfants de Thierry de Ville d'Avray, le baron de Pont l'abbé et le marquis de Mauregard, au deuxième étage du pavillon et de l'aile Saint-Florentin.

Chacun de ces anciens appartements possèdent ou recèlent encore leur distribution et leurs décors qu'il convient de conserver, dégager et mettre en valeur.

#### La chapelle des résidents

Une chapelle située au rez-de-chaussée de l'aile Nord de la grande cour complète cet aspect résidentiel du garde-meuble.

Elle possède une tribune au niveau de l'entresol, en communication directe avec l'appartement du chapelain, comme le décrit l'inventaire de 1786. La chapelle était sans doute dédiée à la Sainte Famille dont l'inventaire décrit un beau « relief en bronze doré se détachant sur un fond en lapis ».

Sa dimension nous est donnée par l'encombrement de son mobilier (deux banquettes de six pieds de long et sept prie-Dieu de velours rouge au rez-de-chaussée et une banquette de huit pieds de long et trois prie-Dieu couverts de velours d'Utrecht bleu et blanc dans la tribune).

Les grandes arcatures encore visibles dans la cour des ateliers permettent d'évaluer son volume. La présence de poteaux et de consoles dans les pièces intérieures semble correspondre aux vestiges de l'aménagement d'une chapelle à tribune dont la restitution ou l'évocation du volume serait souhaitable.

Les sondages indispensables nous permettront de mieux connaître la réalité de cet espace sacré.

#### La manufacture du palais

La garde des meubles va de pair avec leurs réparations mais aussi avec la création. Cela concerne les arts décoratifs et l'ensemble des disciplines allant jusqu'à la joaillerie. L'Intendant de Fontanieu, chimiste et physicien amateur, publiera en 1770 une « Collection de vases inventés et dessinés par Monsieur de Fontanieu » et en 1778 « L'art d'imiter les pierres précieuses ».

On sait que la reine Marie-Antoinette, éprise d'anglomanie, passera du temps avec Thierry de Ville d'Avray à mettre au point les nouveaux décors des palais royaux en développant notamment l'usage des papiers peints. C'est par cette complicité entre la reine et le garde-meuble que se diffusera la « manière française » sur la scène européenne. Le garde-meuble était en quelque sorte le « show-room » de la reine.

# La garde des « regaliae »

Le garde-meuble est non seulement la manufacture et le dépôt des « meubles » au sens utilitaire du terme mais il est aussi le dépôt privilégié des objets de représentation du pouvoir, s'apparentant aux regaliae. C'était selon l'expression de J. Vacquier: « l'immeuble coffre-fort de la couronne ». On y trouvait notamment les armes anciennes et historiques ayant appartenu aux anciens rois et princes. On y gardait et on y présentait les bijoux et les diamants de la couronne. L'emblème du garde-meuble est formé à juste titre de trois couronnes, montrant par cela son rôle de « collection royale ». Sa livrée est formée de ces trois couronnes posées sur un champ d'azur fleurdelysé.

# Les salles d'exposition

La conservation de ces objets de représentation du pouvoir entraîne des obligations. Les grandes salles du bel étage sont donc des salles d'exposition où sont présentés les éléments les plus précieux des collections. C'est ainsi que l'on trouvera la salle des bijoux et des diamants, la grande galerie des meubles où seront présentées les collections de tapisseries et les meubles de prestige, la salle des armes où seront exposées les armes historiques de l'histoire de France, la galerie des bronzes où sont rassemblées les collections du roi.

L'escalier d'honneur lui-même par lequel on accédait était orné de termes antiques en marbres polychromes.

# L'obligation institutionnelle de l'ouverture au public

La logique du dépôt de la conservation des emblèmes du pouvoir et des salles d'exposition entraîne également l'obligation de la présentation au public.

Cette exigence est conforme au principe monarchique selon lequel le « roi appartient à tous ». Elle est également dans l'air du temps. A la même époque, la galerie du Luxembourg est ouverte au public le mercredi et le samedi, permettant d'admirer une centaine d'œuvres choisies des collections royales.

Les salles d'exposition du garde-meuble seront donc ouvertes le premier mardi de chaque mois de la quasimodo (premier dimanche après Pâques) à la Saint-Martin (11 novembre). Ces visites seront organisées ainsi de 1787 à 1792 puis faites plus régulièrement chaque mardi.

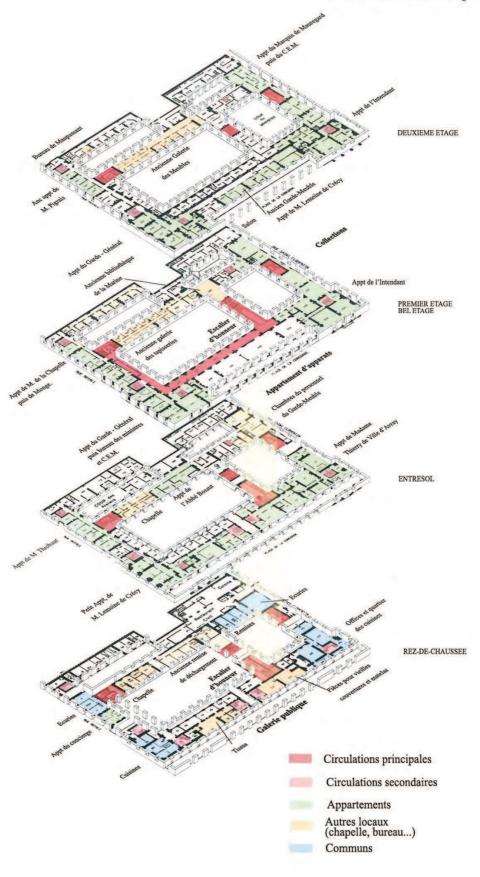
Le garde-meuble est ainsi les prémices du musée des arts décoratifs mais aussi du musée de l'histoire de France, idée que reprendra Louis-Philippe à Versailles en 1837.

L'empire renouvellera cet usage en installant les collections de la Marine sous l'impulsion du ministre Decrès. Le premier musée de la Marine s'installe donc dans l'hôtel à partir de 1801 et sera ouvert au public jusqu'en 1827. Les collections de la Marine, conservées encore sur place, continuent cette tradition qu'il convient de faire perdurer. Lieu d'identification de l'art français et mémoire de l'histoire du pays sont deux atouts que l'hôtel de la Marine porte en lui.



Le vice-amiral Denis Decrès (1761-1820), ministre de la Marine de 1801 à 1814, puis pendant les Cent-Jours, Portrait attribué à Jean-Joseph Ansiaux (1764-1840),

# ENSEMBLE HISTORIQUE



PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE

Etude sur la valeur patrimoniale

P 2107.00

P 2107.00

P 2107.00

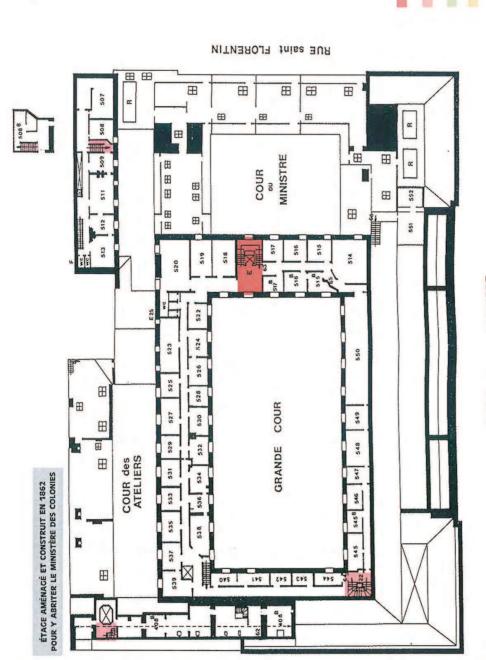
Ancienne réserve d'eau

P 2107.00

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE éch. : 1/500° E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T. : 03.20.31.58.81 - dessin : Archives - Décembre 2009



20 m



ROYALE

BUE

PLACE de la CONCORDE

Autres locaux (chapelle, remises, bureau...)

Communs

Circulations secondaires Circulations principales

Appartements



20 m

#### LES FONCTIONS DE « LA ROYALE »

La présence de la Marine dans l'ancien garde-meuble royal

Le 31 décembre 1789, le roi Louis XVI installait le ministère de la Marine dans l'hôtel du garde-meuble.

Depuis cette date et pendant 220 ans d'administration, l'hôtel s'est adapté à ses nouvelles fonctions avec un respect particulier de l'existant dans un souci d'économie de moyens et de réemploi.

Les étapes principales de la présence de la Marine et les adaptations correspondantes du bâtiment sont les suivantes :

# 1/ Le ministère de la Marine (Empire et Restauration)

- Installation des bureaux et du « musée de la Marine » par le ministre Decrès.
- Création de la bibliothèque des Ministres de la Marine à l'emplacement de l'ancienne lingerie du garde-meuble.
- Installation du télégraphe Chappe reliant le ministère et Brest (1798 1837).

# 2/ Le ministère de la Marine et des Colonies (Monarchie de Juillet et Second Empire)

- Installation du mât du pavillon amiral au centre de l'aile Concorde (le « mât de juillet »).
- Surélévation des ailes entourant la grande cour pour installer le service des Colonies et la grande salle des cartes et plans sous les combles de l'aile Nord.
- Achat de l'immeuble voisin rue Saint-Florentin et réaménagements correspondants.

# 3/ Les années Trente et l'Empire français

- Installation de l'observatoire sur l'immeuble Saint-Florentin.
- Installation de l'antenne de T.S.F. pour les liaisons quotidiennes avec Beyrouth et Saïgon.
- Les plaques commémoratives scellées dans l'escalier H rappellent la mémoire des morts de 1914 1918 (Dixmude et mémorial des fonctionnaires et ajouts du ministère morts pour la France).

.../ ...

# 4/ La deuxième guerre mondiale. L'occupation allemande

- Le commandement militaire de Paris s'installe dans l'hôtel.
- Création du blockhaus sur deux niveaux de sous-sol dans la grande cour.
- Installation d'un observatoire dans les combles du pavillon Royale.
- La plaque et la dédicace de la grande cour à d'Estienne d'Orves rappellent la mémoire de la Résistance.

#### 5/ La guerre froide

- En 1946, les services de Michelet occupent les grands salons et la chambre de Marie-Antoinette.
- En 1962, le général de Gaulle installe le secrétariat d'Etat à l'Armement atomique dans les grands salons de l'hôtel.

# 6/ L'Etat-Major de la Marine

L'Etat-Major d'aujourd'hui remplit quatre grandes fonctions :

- Le conseil de l'Interarmées.
- La préparation de l'avenir (planification à long terme).
- La conduite du soutien de l'homme pour les missions de la Marine.
- Les aspects opérationnels et notamment le commandement des opérations aéronavales.

Cette dernière mission est remplie par le centre des opérations maritimes (COM), émergence pour l'action de l'Etat en mer du centre de planification et de commandement des opérations basé dans l'îlot Saint-Germain.

L'activité actuelle de l'Etat-Major dans l'hôtel de la Marine peut être regroupée dans quatre types d'espaces principaux :

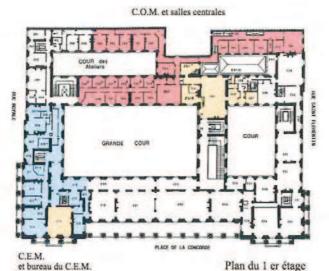
- Les bureaux du chef d'Etat-Major (CEM).
- Les bureaux du centre opérationnel (COM).
- Les bureaux du SIRPA-Marine, service pour la Marine chargé des relations publiques.
- Les services protégés des sous-sols de la grande cour (PC TELEC, CRIMAR, salles de réunion, services techniques, etc...).

Par ailleurs, les nombreux services annexes sont répartis à tous les niveaux du bâtiment, ce qui a occasionné de nombreux cloisonnements et une multiplicité de couloirs de distribution et de volées d'escaliers particuliers.

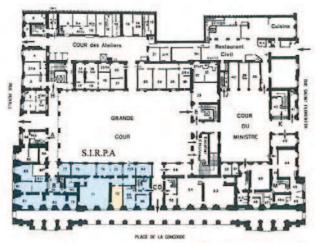
A ces activités, il faut ajouter le rôle de représentation de l'Etat que remplit la Marine, en accueillant les autorités dans l'hôtel lors des réceptions officielles sans oublier le service des collections, héritier d'une certaine manière du garde-meuble et du musée de la Marine de Decrès.



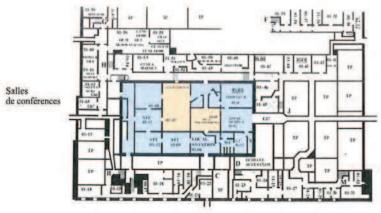
# ETAT MAJOR DE LA MARINE



Plan du 1 er étage



Plan du rez-de-chaussée



Plan du 1 er sous-sol



C.O.M. Salles

PARIS VIII° PLACE DE LA CONCORDE HOTEL DE LA MARINE

Etude sur la valeur patrimoniale

Occupation des principaux services dans l'hôtel

E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin : L.L. - Décembre 2009

# CONCLUSIONS CONCERNANT LA VALEUR PATRIMONIALE DES FONCTIONS ANCIENNES ET ACTUELLES DU MONUMENT

En conclusion, nous pouvons dire que l'hôtel de la Marine a hébergé depuis sa création de multiples fonctions qui, loin de s'opposer, ont enrichi progressivement le patrimoine du monument.

Ces fonctions s'expriment encore aujourd'hui par la distribution des pièces et des planchers, par les décors et par les équipements.

Il convient d'en conserver la lisibilité et dans toute la mesure du possible les usages. Parmi les fonctions d'usage devant être conservées au titre du monument on peut citer :

- Le rôle urbain que devrait jouer l'hôtel par rapport au quartier (réouverture de la galerie publique du rez-de-chaussée, communications libres entre la rue Royale et la rue Saint-Florentin, organisation des liaisons avec la place, les Tuileries et l'autre palais Gabriel).
- L'utilisation officielle de la loggia de la colonnade (péristyle) et des salons de réception.
- La conservation des collections et des décors historiques.
- L'obligation qui en découle de l'ouverture au public des salles d'exposition et de réception.

La lisibilité de l'organisation du bâtiment découlant de ses anciennes activités concerne :

- La conservation de l'intégrité des salles de réception du bel étage.
- La conservation de la distribution des appartements et de leurs escaliers propres.
- La conservation du témoin spécifique de l'activité de l'Etat-Major que constitue le centre des opérations maritimes, au premier étage.

PARIS VIII°

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

#### Les FORMES

L'enrichissement progressif du bâtiment par stratifications successives dans le respect de la « forme initiale » sur le plan de ses volumes et de ses décors

A l'évolution des fonctions du garde-meuble devenu ministère de la Marine va correspondre une évolution formelle correspondante. On peut ainsi souligner les grandes étapes des transformations :

#### LES VOLUMES

# 1/ Le garde-meuble de 1774

Le bâtiment se caractérise par les deux volumes accolés de l'hôtel du garde-meuble et de l'hôtel de son Intendant, chacun équipé de sa basse-cour de service, l'ensemble étant desservi latéralement par les rues Royale et Saint-Florentin. Cette disposition est due à la priorité donnée à la continuité de la galerie publique face à la place de la Concorde, simplement interrompue par l'entrée cochère centrale.

#### 2/ Le ministère de la Marine de 1789 à 1806

Cette période est celle de la cohabitation entre le ministère de la Marine, revenu précipitamment de Versailles avec la cour, et le garde-meuble qui ne partira pour l'hôtel d'Uzès rue Montmartre qu'en 1806.

Si les cloisonnements intérieurs évoluent peu, on doit cependant noter l'ajout en 1798 du télégraphe de Chappe sur le toit du pavillon Saint-Florentin.

#### 3/ Le ministère de la Marine et des Colonies

Le départ du garde-meuble permet à l'empereur de récupérer les salles d'exposition du bel étage pour les transformer en salons de réception.

Parallèlement, le ministre de la Marine Decrès crée un petit musée de la Marine qui restera en place jusqu'en 1827.

Après les Trois Glorieuses, le roi des français ramène le drapeau tricolore qu'il plante au centre de l'aile Sud, face à la place de la Concorde.

Ces aménagements seront complétés de manière importante sous le Second Empire pour accueillir le service des Colonies. La surélévation des ailes entourant la grande cour et l'achat d'une partie de l'hôtel Le Maître voisin, rue Saint-Florentin, marqueront de manière durable l'image de l'hôtel de la Marine. De cette transformation date la perte du plafond voûté à caissons du grand escalier de Soufflot.

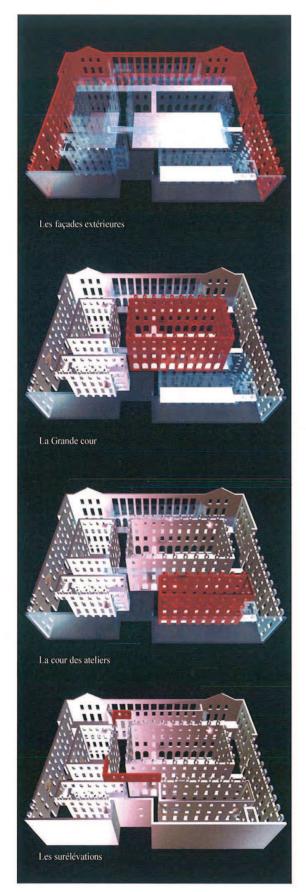
C'est dans cette configuration finale que le bâtiment du ministère de la Marine a été classé sur l'une des premières listes des Monuments Historiques en 1862 confirmée par la liste du journal officiel de 1914 et le certificat de 1923.

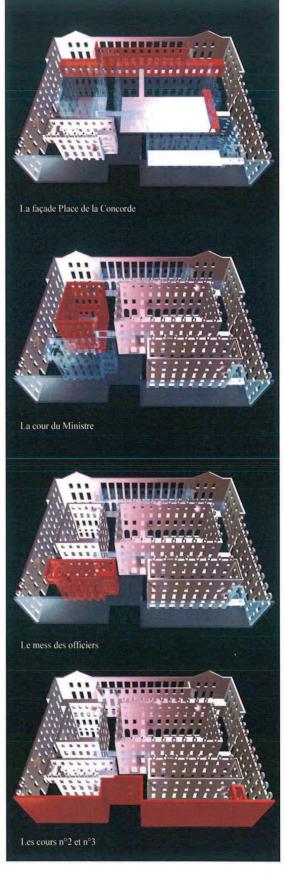
# 4/ L'époque contemporaine

L'occupation allemande ajoute le blockhaus de la grande cour. L'époque contemporaine continue les cloisonnements divers en fonction de l'évolution des services.

L'installation dans l'aile Nord du premier étage du centre des opérations maritimes est un élément déterminant de la dernière réorganisation.

Au rez-de-chaussée, le réaménagement du restaurant de la basse-cour de l'Intendant et le transfert des cuisines en 2004 ont été les dernières transformations importantes en matière d'équipement dans l'hôtel.



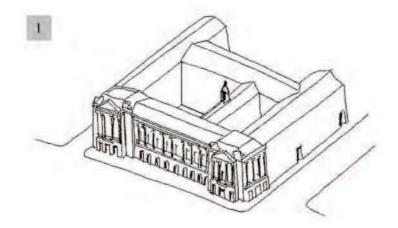


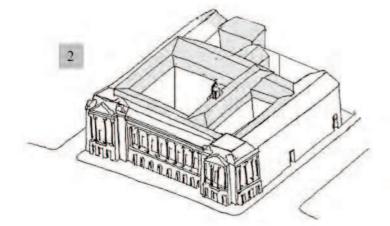
PARIS VIII° PLACE DE LA CONCORDE HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale

Vues d'ensemble - Façades et cours

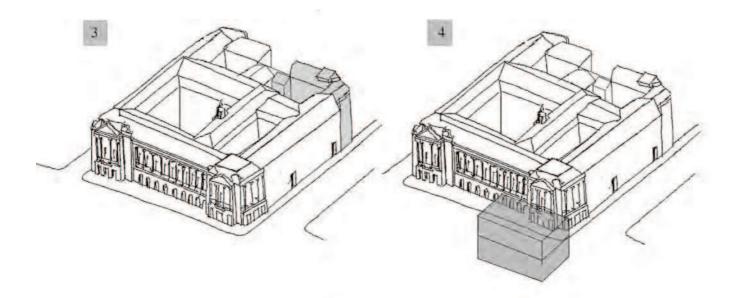
E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin: H.V.A. - Décembre 2009 P 2107.00

# **VOLUMETRIE**





- 1 / Le Garde-Meuble Royal (1774 J.A.Gabriel)
- 2 / Ministère de la Marine et des colonies (XIX°)
- 3 / Rachat de l'hôtel Le Maître en 1868
- 4 / Construction du blockhaus en 1940



PLACE DE LA CONCORDE HOTEL DE LA MARINE PARIS VIII° Etude sur la valeur patrimoniale

#### LES MENUISERIES ET LE SECOND ŒUVRE

#### Les menuiseries

Dans notre étude préalable sur les menuiseries extérieures du 12 mars 2007 à laquelle on pourra faire référence, nous avons pu répertorier 542 menuiseries réparties en 23 types différents, depuis les importantes portes-fenêtres de la loggia jusqu'aux simples impostes cintrées des entresols.

La plupart des menuiseries des premiers niveaux datent du XVIII° siècle, comme nous l'a confirmé l'analyse des ferrements et l'examen des couches de peinture.

La collection des quincailleries et notamment des poignées d'espagnolettes est importante, comportant plus d'une vingtaine de modèles différents.

La typologie des menuiseries nous permet de les regrouper selon les grandes époques de l'hôtel :

- Le garde-meuble de Gabriel.
- La surélévation du XIX° siècle.
- L'immeuble Le Maître (5 rue Saint-Florentin).
- Les ajouts du XX° siècle.

Une telle collection de menuiseries anciennes nous amène à favoriser le plus possible leur restauration en conservation.

#### Les accessoires du second œuvre

De nombreux éléments anciens sont également à signaler notamment les menuiseries intérieures, les placards, les alcôves et les cabinets intérieurs.

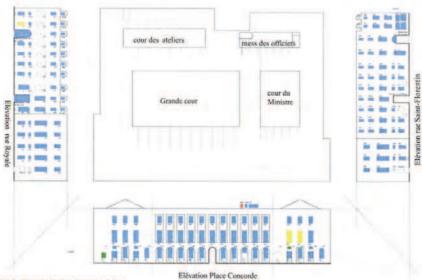
Il faut noter également l'intérêt de l'horloge et notamment de la sonnerie des heures que nous venons de restaurer dans le cadre de la restauration des toitures de l'aile du campanile. Avec l'aide de Monsieur Régis Singer, Expert campanologue, nous avons pu noter l'ancienneté de ces trois cloches et de leur martellerie d'origine que les inscriptions attribuent au fondeur Hébran pour le compte de Fontanieu, le premier intendant du garde-meuble.

.../...

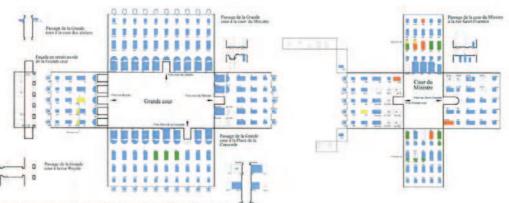
Cet élément particulier nous prouve, une fois encore, le souci permanent du réemploi pratiqué à l'hôtel de la Marine. Nous sommes en effet en présence du campanile contemporain de Gabriel, déposé et remonté deux niveaux lors de la surélévation des bâtiments au XIX° siècle.



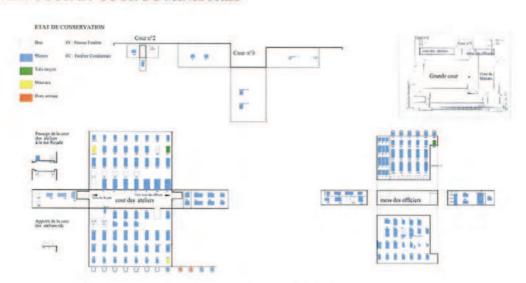
# ETAT DE CONSERVATION DES MENUISERIES



# **ELEVATIONS EXTERIEURES**

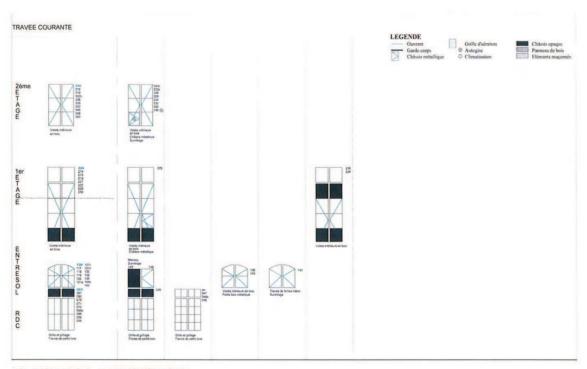


# GRANDE COUR ET COUR DU MINISTRES

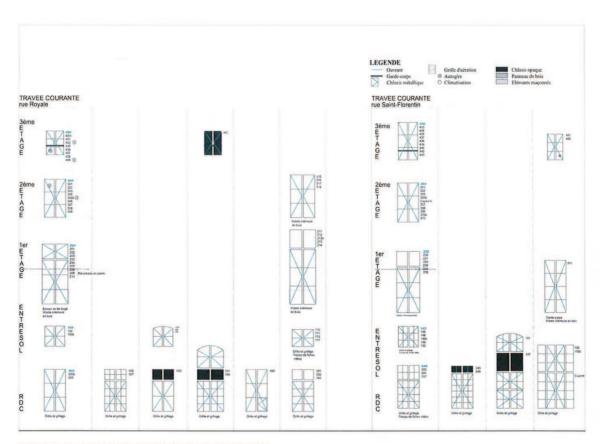


# COUR DES ATELIERS, MESS DES OFFICIERS ET COUR N°3

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale éch. : graphique E. PONCELET, ACMII - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T. : 03.20.31.58.81 - dessin : V.B. - Décembre 2009 P 2107.00

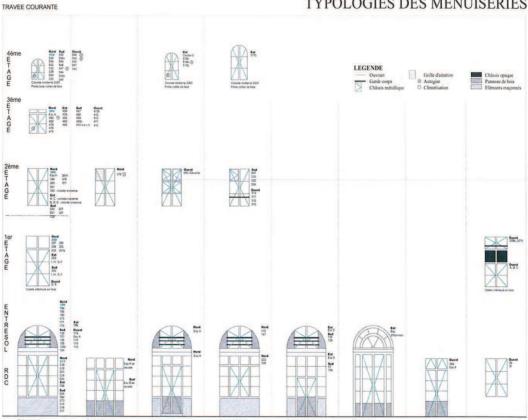


# PLACE DE LA CONCORDE

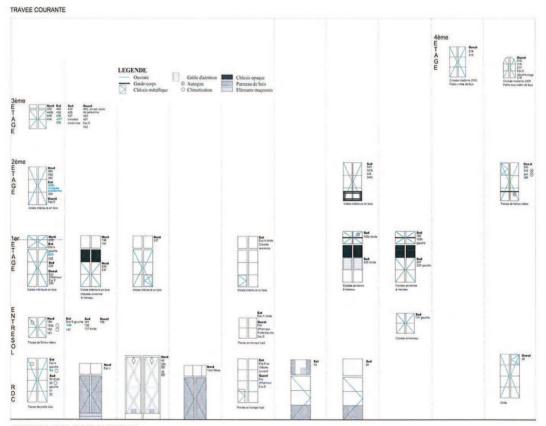


# RUES ROYALE ET SAINT-FLORENTIN

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale éch. : graphique E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T. : 03.20.31.58.81 - dessin : V.B. - Décembre 2009 P 2107.00

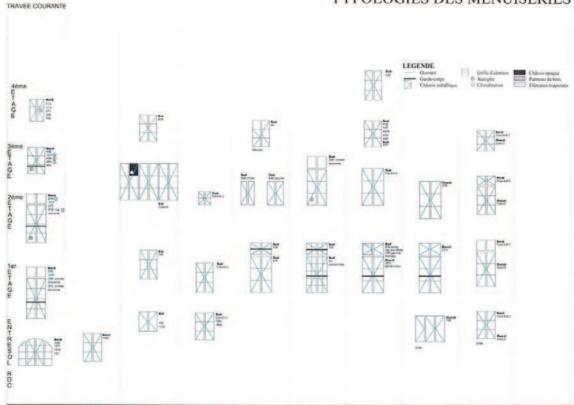


#### **GRANDE COUR**

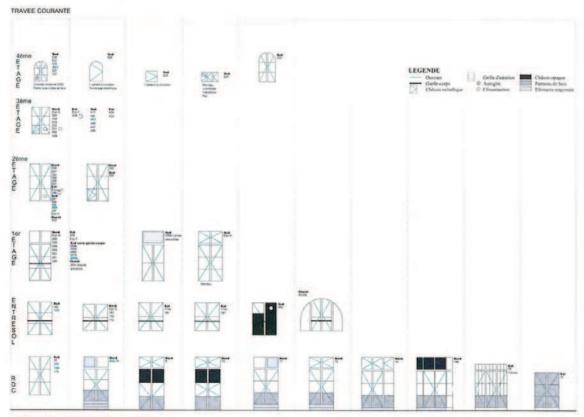


# **COUR DU MINISTRE**

PARIS VIII° PLACE DE LA CONCORDE HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale éch.: graphique E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin: V.B. - Décembre 2009 P 2107.00



# MESS DES OFFICIERS



# COUR DES ATELIERS

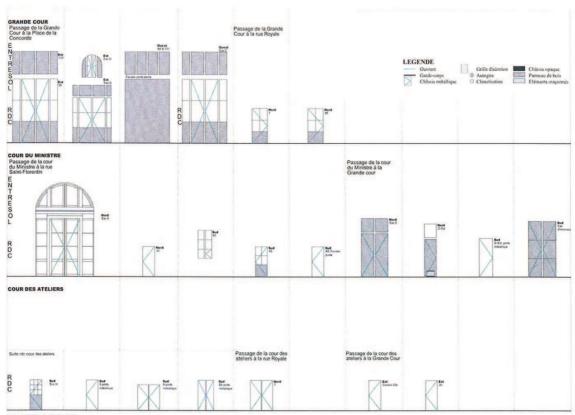
PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE

HOTEL DE LA MARINE

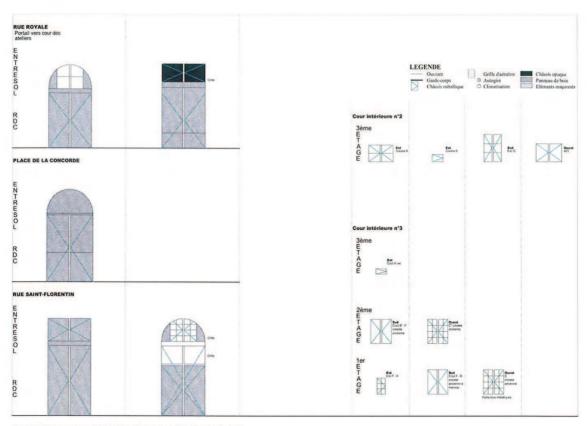
Etude sur la valeur patrimoniale

éch. : graphique

E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin: V.B. - Décembre 2009 P2107.00

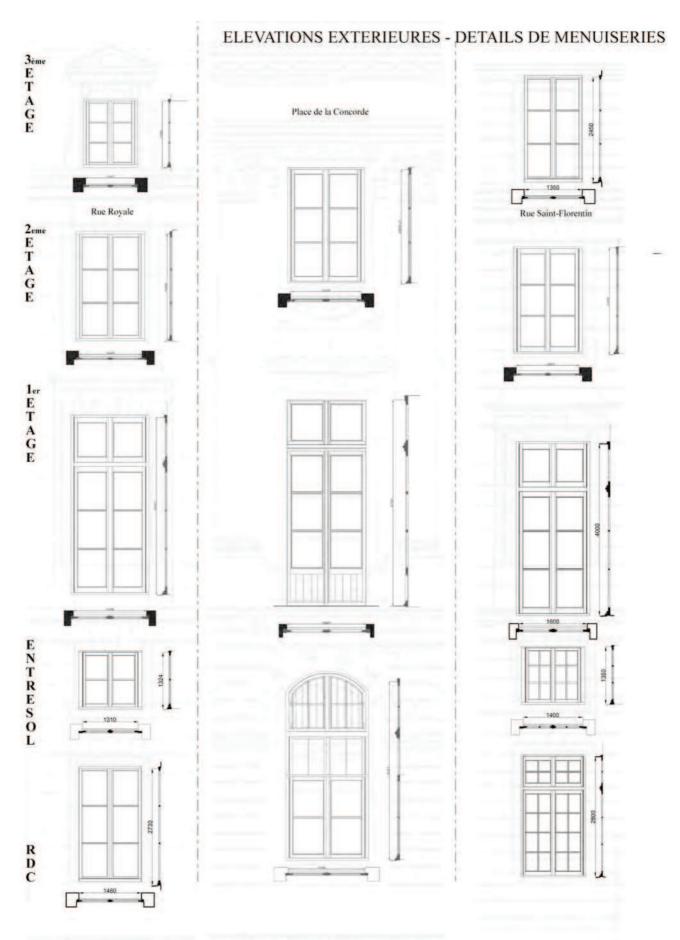


# **PASSAGES**



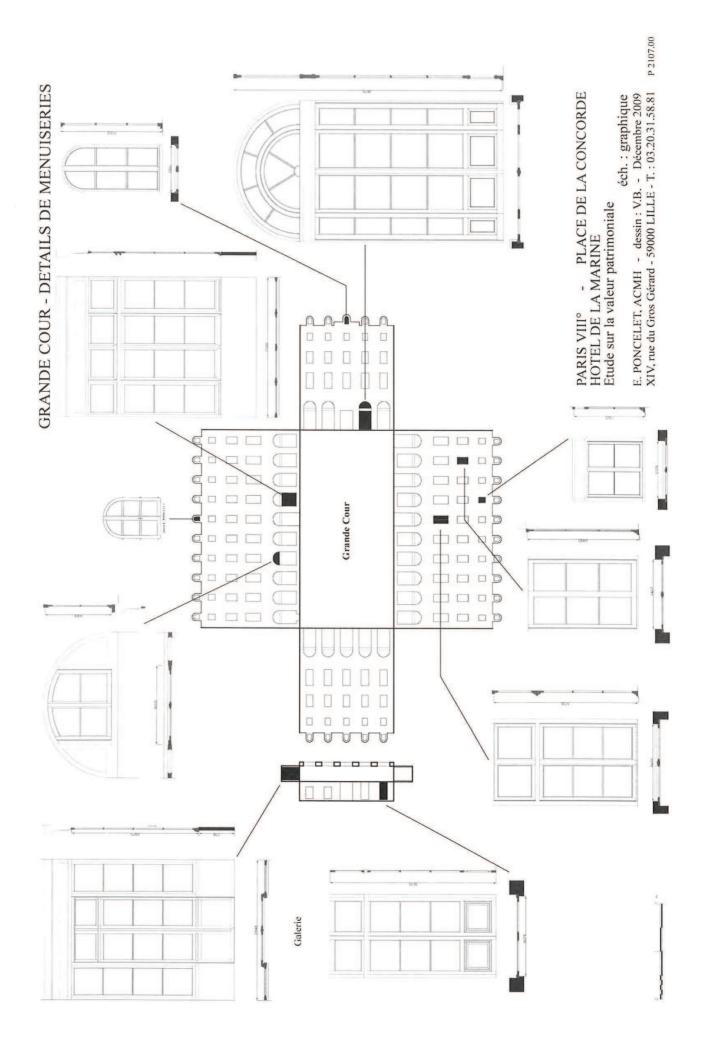
# PORTES D'ACCES ET COURS 2 ET 3

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Étude sur la valeur patrimoniale éch. : graphique E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T. : 03.20.31.58.81 - dessin : V.B. - Décembre 2009 P 2107.00

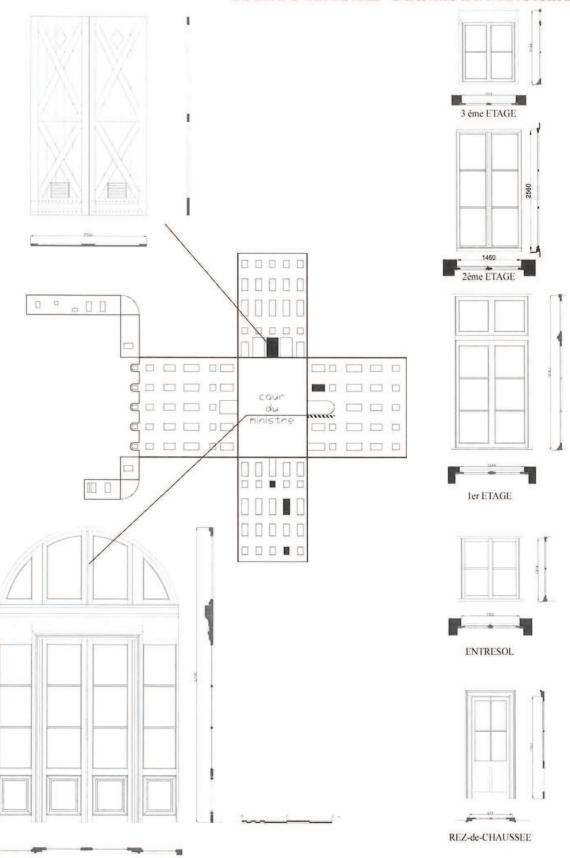


PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale - éch. : graphique

E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin: V.B. - Décembre 2009 P 2107.00

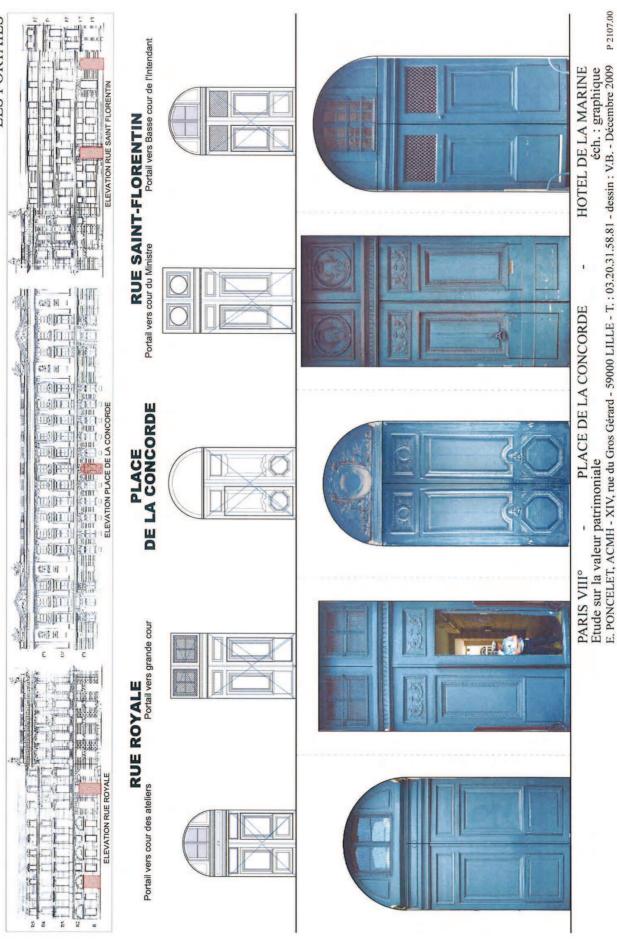


# COUR DU MINISTRE - DETAILS DE MENUISERIES



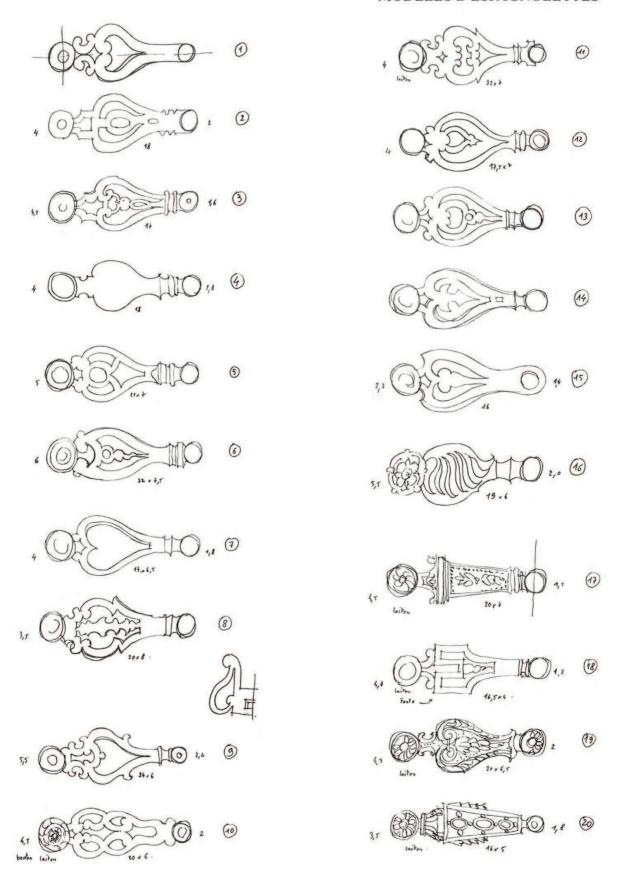
PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale - HOTEL DE LA MARINE éch. : graphique

E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin: V.B. - Décembre 2009



P 2107.00

# MODELES D'ESPAGNOLETTES



PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale éch. : graphique E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T. : 03.20.31.58.81 - dessin : V.B. - Décembre 2009 P 2107.00

.../ ...

#### LES DECORS ET LA COLLECTION DES OBJETS D'ART

A cette évolution des fonctions et des formes volumétriques va correspondre celle des décors intérieurs.

#### Les décors des salles de réception

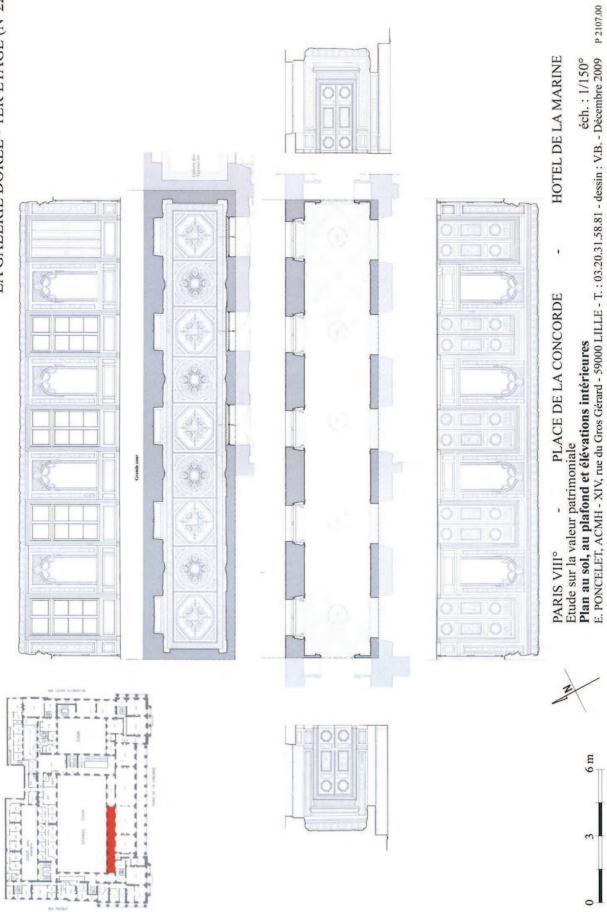
Nous ne reviendrons pas sur les grands décors que nous avons restaurés récemment dans les galeries et salons de réception du bel étage. Ils montrent la fidélité aux traditions depuis les portes de Marly réemployées, adaptées et copiées jusqu'aux peintures et dorures conservées et enjolivées à toutes les époques.

#### Les décors des appartements

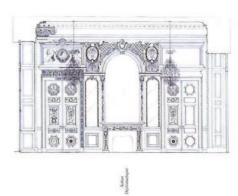
Les décors de l'appartement d'apparat de Thierry de Ville d'Avray sont complets. Ils sont à restaurer entièrement, ainsi que les tapisseries et les meubles qu'ils contiennent.

Les décors des autres appartements sont parfois apparents (appartement du garde-meuble et du baron de Pont l'abbé) mais souvent connus que par les sondages que nous avons effectués (salon 318 de l'appartement du deuxième étage du pavillon Ouest et entresol Concorde). Il conviendra de compléter les investigations de manière systématique en pratiquant des sondages préalables dans toutes les cloisons historiques des appartements et de leurs escaliers.

Quelques décors anecdotiques sont à signaler comme le bureau de Guy de Maupassant au deuxième étage (pièce 392) ou le comble à graffiti de l'aile Nord de la cour des ateliers (« vive la liberté et la république et la charte aussi... » Poème signé DMP « Le mal de terre »... « Tigre act II... »)



em

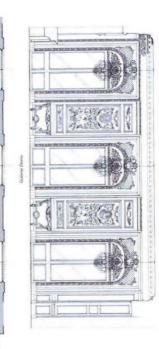


3() B

· ZKČASS

Salon

Yor.

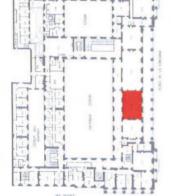




Etude sur la valeur patrimoniale Plan du plafond et élévations intérieures E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin: H.V.A. - Décembre 2009

P 2107.00

HOTEL DE LA MARINE



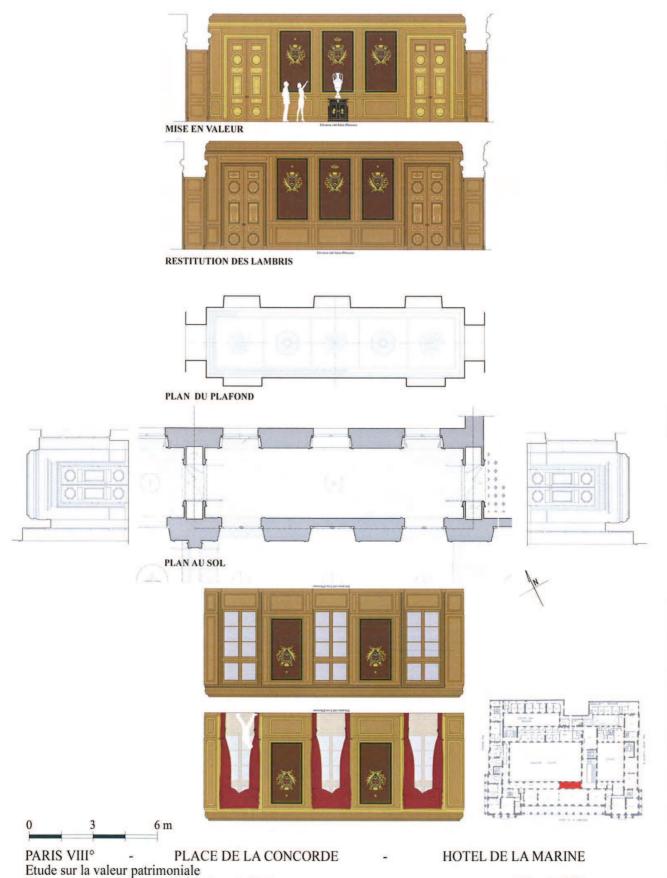


em 9

hilli



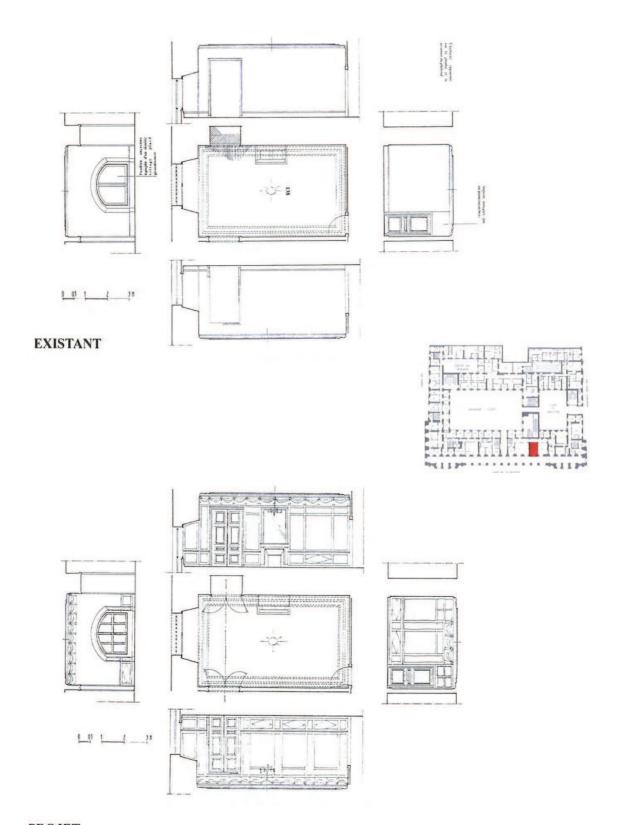
# LA GALERIE DES TAPISSERIES (DES PORTS DE GUERRE) - 1ER ETAGE (N°223)



Plan au sol, du plafond et élévations intérieures

éch.: 1/150° E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T. : 03.20.31.58.81 - dessin : H.V.A. - Décembre 2009 P 2107.00

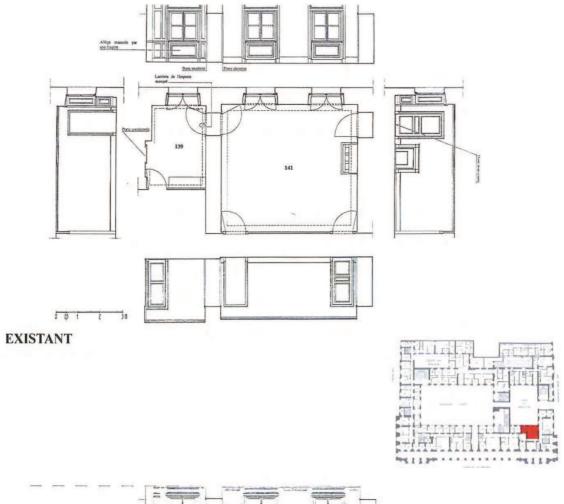
# SALON - ENTRESOL DU REZ-DE-CHAUSSEE (N°138)

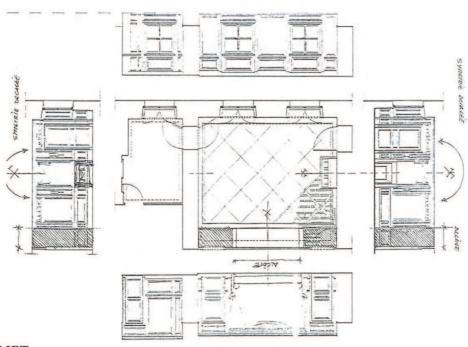


### **PROJET**

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale éch. : graphique E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T. : 03.20.31.58.81 - dessin : A.G. - Décembre 2009 P 2107.00

# ANTICHAMBRE ET CHAMBRE - ENTRESOL DU REZ-DE-CHAUSSEE (N°139 ET 141)



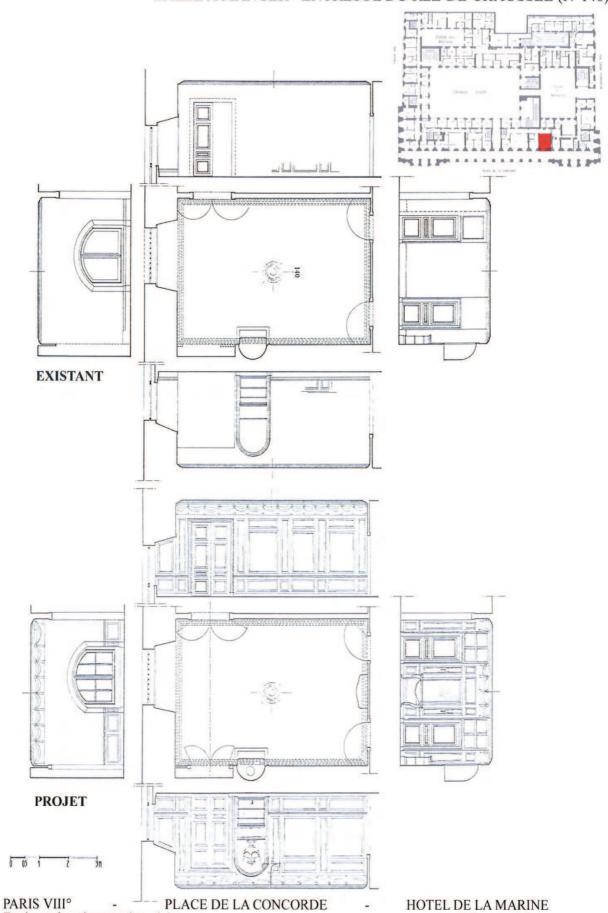


**PROJET** 

PARIS VIII° PLACE DE LA CONCORDE HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale éch. : graphique

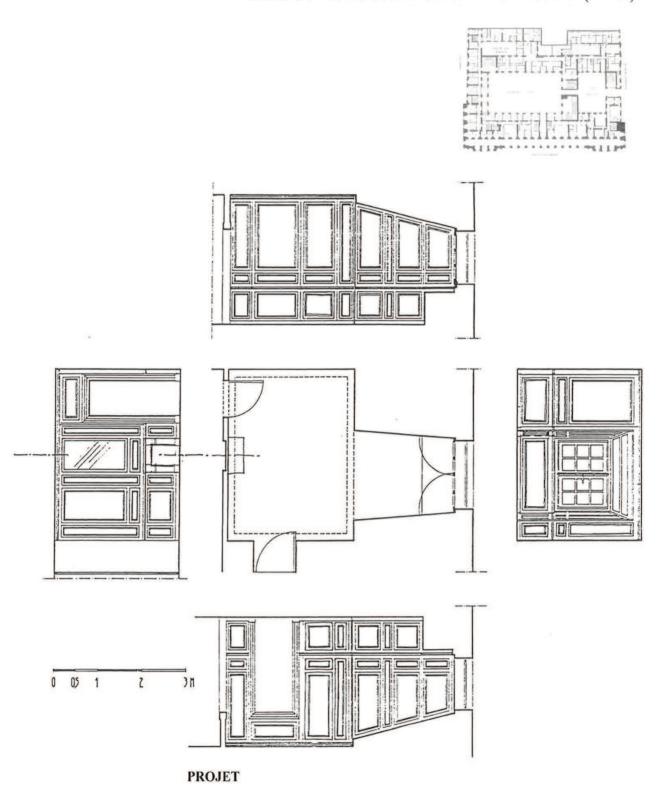
E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin: A.G. - Décembre 2009 P 2107.00

## SALLE A MANGER - ENTRESOL DU REZ-DE-CHAUSSEE (N°140)



Etude sur la valeur patrimoniale éch. : graphique E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T. : 03.20.31.58.81 - dessin : A.G. - Décembre 2009 P 2107.00

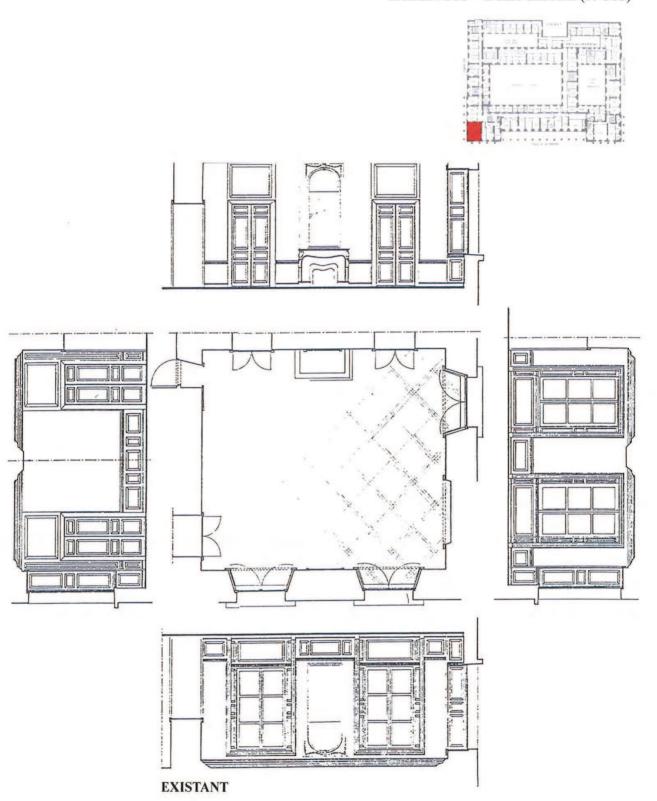
# CABINET - ENTRESOL DU REZ-DE-CHAUSSEE (N°146)



PARIS VIII° PLACE DE LA CONCORDE HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale éch.: graphique

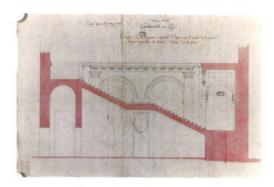
E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin: A.G. - Décembre 2009 P 2107.00

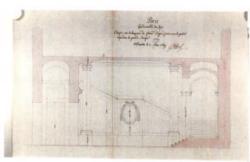
# SALON 318 - 2 ème ETAGE (N°318)

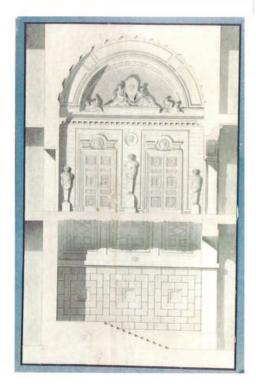


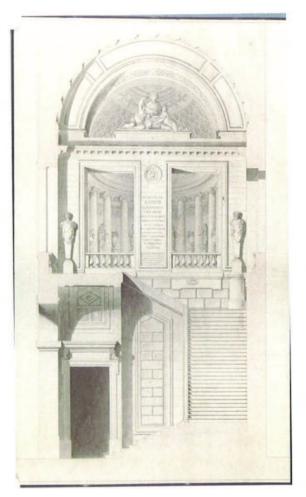
HOTEL DE LA MARINE éch. : graphique PARIS VIII° PLACE DE LA CONCORDE Etude sur la valeur patrimoniale

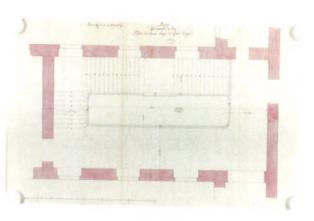
E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin: A.G. - Décembre 2009 P 2107.00











Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde-Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe).

Plans et coupe du Grand escalier, Archives Nationales, 1769

Elévations de Jen Démosthène Dugourc, Archives Nationales, vers 1784 - 1785

... / ...

#### La collection des objets d'art de la Marine

La collection des objets mobiliers de la Marine est l'héritière directe du garde-meuble. Elle est constituée de 730 objets d'art dont 267 sont protégés au titre des Monuments Historiques.

Ils sont essentiellement répartis au premier étage, dans l'appartement de Thierry de Ville d'Avray, dans les salles de réception et dans l'appartement de l'Amiral. L'absence de réserve spécifique oblige à entreposer certaines séries dans des pièces inadaptées. Il serait intéressant de créer une véritable réserve protégée et sécurisée qui permettrait de sélectionner les pièces à exposer et d'assurer un certain renouvellement des présentations.

Les collections comprennent notamment des objets « immeubles par destination » comme les impostes peintes des portes ou des trumeaux (une trentaine).

La collection des tapisseries comporte 12 pièces que l'on peut regrouper en trois groupes :

- Les saisons (5 pièces de Callet et Audran).
- Les animaux (5 pièces de François Desportes et Albert Eckhout).
- Le triomphe de Marc-Antoine (Natoire) et le tir à l'arc (Lucas de Leyde).

Il faut ajouter une tapisserie placée dans le bureau du chef d'Etat-Major représentant la prise de Lille par Louis XIV d'après le dessin de Van der Meulen.

On peut aussi noter l'inventaire d'une dizaine de consoles placées pour l'essentiel dans les salles de réception.

De nombreux meubles ont été réalisés pour l'hôtel lui-même et sont donc particulièrement attachés au lieu.

Certains, comme des placards stockés au Mobilier National, pourraient revenir in situ.

... / ...

On peut rattacher à cette collection certains immeubles par destination comme les très nombreuses cheminées de toutes époques et quelques poêles en faïence du Second Empire, dans les appartements de commodité de l'entresol.

Cette collection est sous la responsabilité d'un service spécifique de l'Etat-Major. Celui-ci en a dressé un inventaire informatisé complet et assure la bonne conservation de l'ensemble, sa présentation et les restaurations qui s'avèrent nécessaires.

Cette collection importante est attachée par nature à l'hôtel de la Marine et fait partie de manière intrinsèque de son histoire et de sa valeur patrimoniale.

Nous présentons une fiche type tirée de l'inventaire numérisé qui a été réalisé par le service des collections de la Marine.

Objets d'art classés "monument historique" à l'hôtel de la marine (267 objets)

HOTEL de L'INVENTAIRE

FICHE TYPE

0103 / ANN

INVENTAIRE ANNEXE: M 518

COMMODE

Commode en bois d'acajou ouvrant par cinq tiroirs (3 et 2); montants avant arrondis. Elle repose sur des pieds

Royale - P 364 - chambre amiral Appartement CEMM

Classement M.H.: le 2 juin 1984



0104 / ANN

INVENTAIRE ANNEXE: M 519

SECRETAIRE A ABATTANT

Secretaire en acajou verni, à quatre tiroirs et à abattant, la partie basse formant commode à trois tiroirs, à

Royale - SALONS - P 223 Galerie des Ports de guer

Classement M.H.: le 2 juin 1984



0107 / ANN

INVENTAIRE ANNEXE: M 524.2

CONSOLE

Console en desserte en acajou et acajou moucheté, les deux pieds antérieurs figurant des sphinges ; plateau de JEANSELME, J.-F. (et Fils) Royale - SALONS - Pièce 220 - Galerie dorée

Classement M.H.: 15 avril 1980



0108 / ANN

INVENTAIRE ANNEXE: M 524.3

CONSOLE

Console en desserte en acajou et acajou moucheté, les deux pieds antérieurs figurant des sphinges; plateau de JEANSELME, J.-F. (et Fils)
Royale - SALONS - Pièce 220 - Galerie dorée

Classement M.H.: 15 avril 1980



0109 / ANN

**INVENTAIRE ANNEXB: M 527** 

ENCOIGNURE

Encoignure ouverte en acajou avec montants cannelés ; deux tablettes en marbre blanc à galerie en bronze ornée BENNEMAN

Royale - SALONS - Pièce 230 - Salon d'Angle

Classement M.H.: le 2 juin 1984



0109 / FON

COLLECTIONS EMM (FONDS MARINE): HOR 46

PENDULE

Importante pendule en bronze ciselé patiné et doré, symbolisant l'Astronomie ; elle représente une colonne

Royale - SALONS - Pièce 221 - Salon des amiraux

Classement M.H.: 23 octobre 1989



# CONCLUSIONS CONCERNANT L'ASPECT FORMEL DU MONUMENT

L'évolution du monument, à travers ses rehaussements et les remaniements de ses cloisonnements, nous donne une image générale dont les aspects historiques sont en partie occultés et doivent être rendus plus lisibles.

Par ailleurs, les aménagements récents de la spécificité militaire de l'Etat-Major méritent d'être connus, conservés pour les plus représentatifs et présentés au public dans le cadre du monument.

En nous appuyant sur la doctrine du respect du dernier état connu, il nous semble important d'assumer et de rendre lisibles les éléments suivants :

- La division du bâtiment en deux hôtels avec les quatre cours, y compris l'organisation des anciens appartements et leurs escaliers de desserte spécifiques.
- Les distributions et les décors des salles de réception dans leur état remanié depuis l'Empire jusqu'à la III° République.
- Les surélévations du Second Empire et les accessoires de toitures de la monarchie de Juillet et des années Trente.
- L'aménagement du centre des opérations maritimes représentatif de l'activité de l'Etat-Major de la Marine.

Rendre lisible ces éléments formels du monument nécessitera bien sûr d'effectuer une purge des cloisonnements et revêtements accessoires qui ont souvent occulté ou recoupé les espaces qu'il convient de valoriser.

Un cas particulier concerne l'escalier d'honneur dont la restitution du plafond voûté de Soufflot fera partie des recommandations du chapitre suivant, étant donné l'intérêt qu'il représente pour l'histoire de l'art.

PARIS VIII°

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

#### L'INSERTION URBAINE

Le rôle déterminant de l'hôtel dans le nouvel urbanisme parisien au XVIII° siècle. L'actualité de son rôle urbain

Il faut s'imaginer Paris sous la Régence s'arrêtant à la limite du fossé des Tuileries pour comprendre l'avancée urbaine considérable qu'a été l'« affaire » de la place Louis XV et de son garde-meuble et le développement urbain qui s'en est suivi.

Le Paris moderne du XIX° siècle est né de la pression urbaine tout autant que de l'envie impérieuse de la marquise de Pompadour avec la complicité de ses parents surintendants des bâtiments du roi, l'oncle de son mari Le Normand de Tournehem auquel succèdera en 1751 son frère Abel-François Poisson, seigneur de Vandières, futur marquis de Marigny avec l'aide opérationnelle de Ange-Jacques Gabriel, premier architecte du roi.

Cette prestigieuse histoire de la naissance de l'urbanisme moderne est aussi celle du garde-meuble.

Celui-ci participe non seulement au décor paysager de la place Louis XV mais il est à l'articulation exacte entre le palais du roi et le nouveau faubourg Saint-Honoré. A la différence du « faux palais », de l'autre côté de la rue Royale, il engendre fermement l'urbanisme du quartier. Les constructions des architectes Le Tellier, rue Saint-Florentin et rue Royale, vont venir s'adosser à ses murs Nord. L'hôtel Saint-Florentin de Soufflot sera l'exact reflet de l'ordonnance et de la modénature de son prestigieux voisin d'en face.

Le garde-meuble va compter dans l'essor du Paris moderne.

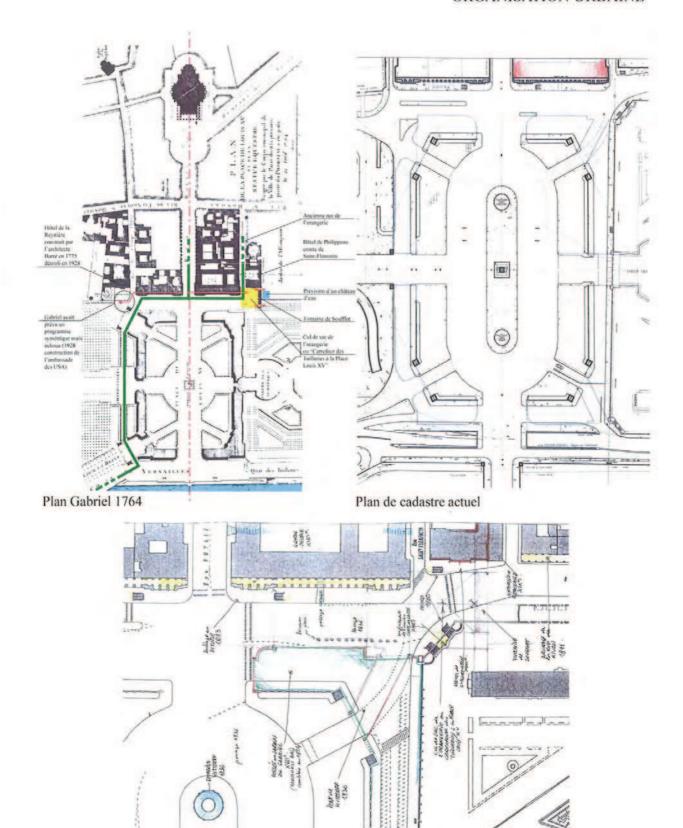
.../ ...

Aujourd'hui encore, il doit retrouver sa vocation urbaine. Dans les projets que nous avions fait valider par les autorités en 2000 pour le réaménagement de la place de la Concorde, nous imaginions les liaisons souterraines qui pourraient relier de plain-pied les sous-sols des palais de Gabriel avec les fossés recreusés de la place et les niveaux de la station de métro.

La place de la Concorde et ses fossés forment, en vérité, l'espace vital nécessaire au développement harmonieux des palais Gabriel, actuellement resserrés sur leur parcelle.

Ces liaisons avec la place, complétées par la réorganisation des flux piétons et automobiles tenant compte de la galerie publique réouverte, sont des données de programme nécessaires à la valorisation patrimoniale de l'hôtel et de ses abords.

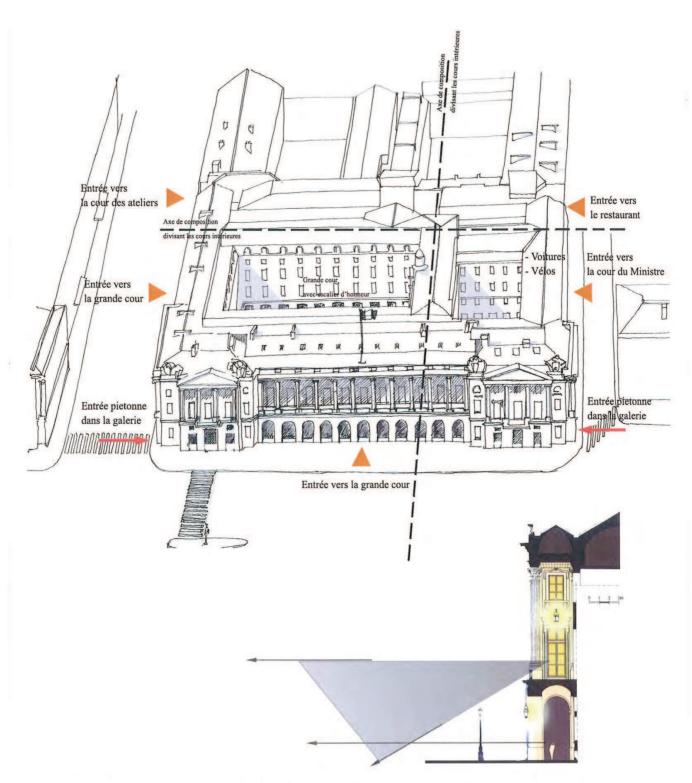
#### ORGANISATION URBAINE



PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale

Superpositions historiques

#### AFFECTATIONS DES DISTRIBUTIONS



PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale

E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin: L.L. - Décembre 2009

## **B/ LES ORIENTATIONS**

# Pour la sauvegarde et la conservation du monument et la faisabilité de ses transformations éventuelles

- Les obligations du monument historique.
- Le cadre de faisabilité des nouveaux usages du monument.
- La mémoire vivante de la Marine.
- Un monument d'intérêt public.
- Perspectives.

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

#### Les OBLIGATIONS du MONUMENT HISTORIQUE

Respecter l'esprit général du monument et l'enrichissement des strates successives de son évolution

Après avoir dégagé les grandes lignes de la valeur patrimoniale de l'hôtel de la Marine, classé, nous pouvons maintenant esquisser les orientations de son devenir en tant que monument historique.

Son classement dès les premières listes parues au XIX° siècle, antérieurement même à la loi de 1913 sur les monuments historiques, montre l'importance accordée par le législateur à cet immeuble insigne de l'Etat.

Les obligations réglementaires liées à ce classement s'appuient sur la loi du 31 décembre 1913, les arrêtés de protections du monument et la nouvelle réglementation inscrite dans les récents code du Patrimoine et code de l'Urbanisme de 2004 et les décrets du 22 juin 2009 (n° 2009-748, 749 et 750).

Les recommandations s'appuient sur le corps de doctrine élaboré par le Service des Monuments Historiques et notamment la Commission Supérieure (devenue Nationale) des Monuments Historiques ainsi que sur les chartes internationales validées par l'UNESCO et notamment la charte de Venise.

En nous fondant sur ces données, nous pouvons donner quelques principes applicables aux orientations pour l'avenir de l'hôtel de la Marine :

1/ Le classement en tant que Monument Historique ne concerne pas que les éléments apparents mais bien la totalité du bâtiment et de ses décors, dans la vérité de leur substance (les matériaux originaux), de leur structure et de leur forme (leur aspect, leur image).

.../ ...

2/ Le classement ne veut pas dire l'impossibilité d'agir mais, bien au contraire, l'impérieuse nécessité de gérer à travers le temps le cycle toujours recommencé de la maintenance, de l'entretien voire, avec discernement, des remplacements d'éléments défectueux. Dans ce contexte, la priorité doit être donnée à la conservation des éléments anciens en mettant en œuvre les techniques les plus avancées de la conservation et de la consolidation des matériaux et des structures authentiques, avec l'aide des équipes spécialisées dans ces techniques.

3/ Le classement ne veut pas dire de ne toucher à rien mais, bien au contraire, de favoriser la recherche et la découverte des éléments authentiques, la restitution des dispositions saines d'origine et l'actualisation de ces dispositions pour les adapter aux usages toujours renouvelés. Dans cet esprit, la doctrine du Service des Monuments Historiques et les chartes internationales doivent nous guider pour respecter les strates successives qui font la richesse du monument et favoriser la mise en valeur de son état le plus significatif.

4/ Le classement ne concerne pas que l'aspect matériel de l'objet architectural que constitue le monument. Il doit privilégier le sens qui a présidé à sa création et son insertion dans le site qu'il a engendré ou dont il dépend. La conservation des fonctions pour lesquelles il a été conçu doit être favorisée. A défaut, l'esprit des lieux qui a présidé à son développement doit être recherché et exprimé dans toute la mesure du possible.

Dans le cas concret de l'hôtel de la Marine, l'application de ces principes nous donne les orientations suivantes :

1/ L'hôtel de la Marine est un conservatoire privilégié de matériaux d'origine mise en œuvre de manière traditionnelle mais aussi de façon innovante par Gabriel et les constructeurs du XVIII° siècle. Le bâtiment ayant conservé la plus grande partie de ses matériaux et de ses structures d'origine, il est indispensable d'en garantir le maintien en place en limitant les remplacements au strict nécessaire et en privilégiant les consolidations des ouvrages conservés.

.../ ...

2/ La programmation des restaurations commencées dans le cadre du Service des Monuments Historiques doit continuer étant donné les urgences et les besoins du bâtiment. Ceux-ci concernent la poursuite des travaux de restauration des toitures et des menuiseries, la surveillance et les consolidations concernant la stabilité, le renforcement des structures de planchers conservés, la mise aux normes des accès horizontaux et verticaux, notamment concernant l'accès des personnes à mobilité réduite, la mise aux normes et l'actualisation des réseaux techniques, protections, alarmes et moyens de défense contre l'incendie, la suite de la restauration des décors dont ceux de l'appartement de parade de Thierry de Ville d'Avray.

3/ Une partie des dispositions de l'ancien garde-meuble et de ses appartements de fonction sont encore cachés sous les revêtements, les faux plafonds et les peintures. La présomption de leur conservation justifie une campagne systématique de recherche des témoins anciens, en complément de ceux déjà identifiés lors de nos études précédentes. Ces recherches doivent se faire en s'appuyant sur les anciens inventaires de 1788 et révolutionnaires, reproduits en partie dans l'étude historique du bureau Grahal. La restitution des éléments significatifs au titre de la connaissance et de l'intérêt du public découle des obligations du classement.

4/ Le respect du sens du monument et de ses fonctions originelles nous incite à privilégier les usages pour lesquels il a été fait ou aménagé au cours des siècles :

- Lieu d'expression du savoir-faire et de l'excellence de l'art français.
- Lieu d'exposition et de conservation des collections concernant les arts décoratifs.
- Lieu de fréquentation du public, pour le plaisir esthétique et pour la connaissance.
- Lieu de représentation du pouvoir, conservant l'accès et l'usage permanent pour les autorités de l'Etat de la loggia de la colonnade et des salons de réception.
- Lieu de mémoire des activités de la Marine sous la forme ancienne du ministère de la Marine et des Colonies comme sous la forme actuelle de l'Etat-Major de la Marine.

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

# Le CADRE de FAISABILITE pour les NOUVEAUX USAGES du MONUMENT

L'impératif, le souhaitable et le possible

Afin de moduler les orientations que nous proposons, depuis les exigences qu'impose le monument jusqu'aux recommandations d'aménagement, nous décrivons les ensembles formant l'hôtel de la Marine par niveaux ou par nature avec une progression depuis les prescriptions impératives jusqu'aux perspectives du possible en passant par le souhaitable :

- Les cours et passages, la galerie publique.
- Les escaliers.
- Le rez-de-chaussée.
- L'entresol.
- Le premier étage (ou bel étage).
- Le deuxième étage.
- Le troisième étage (ou galetas).
- Le quatrième étage (surélévation du Second Empire).
- Les caves de Gabriel.
- Le blockhaus de la grande cour.
- L'aile de l'ancien hôtel Le Maître (5 rue Saint-Florentin).
- Les toitures.
- Les émergences des toitures.

#### Préalable concernant les interventions

De manière générale, il faut rappeler que nous sommes en présence d'un bâtiment conservé dans l'intégrité presque complète de ses matériaux et de ses structures d'origine, même si certains éléments ont parfois été réutilisés sur place ou complétés.

Cet état privilégié impose donc de respecter les décors apparents mais aussi de conserver le plus possible les structures et les matériaux en place.

... / ...

#### Le cas particulier des menuiseries extérieures

Le nombre important des menuiseries extérieures à restaurer et les besoins à satisfaire concernant leurs performances nous a amené dans notre étude de 2007 à prescrire le principe de leur restauration que nous rappelons ici.

Le parti de restauration des menuiseries consiste à respecter le dernier état connu de ces ouvrages en conservant la transformation des anciennes menuiseries à petits-bois en vantaux à grands carreaux. Dans ce cas, les anciennes mortaises rebouchées seront soigneusement respectées et conservées pour témoigner, auprès des spécialistes, de ces transformations.

Les ferrements anciens seront, dans tous les cas, conservés et réutilisés, même en cas de nécessité de remplacer la totalité des bois d'un châssis. Lorsque l'ancienneté des fenêtres est attestée, la restauration en conservation sera systématiquement préférée au remplacement. Les montants et traverses seront alors rempiétés et réparés selon les techniques de restauration traditionnelles (assemblages, rainures, languettes, prisonniers, flipots, petites chevilles en bois...).

Seules les fenêtres modernes, refaites au XX° siècle et défaillantes, pourront être remplacées.

Les peintures seront refaites à partir des témoins des teintes d'origine qui seront dégagées et analysées selon le principe du sondage à « échelle ».

En l'absence de témoins anciens, on fera référence à la teinte mise au point après analyse pour les fenêtres de la façade de la loggia, place de la Concorde, selon l'«état Gabriel», identifié et accepté par l'Inspection Générale.

Cette exigence entraı̂ne les principes d'intervention suivants :

- Avant toute décision de programme, réaliser des sondages systématiques en recherche des dispositions anciennes sur les murs, les plafonds et les planchers.
- Favoriser a priori la conservation des éléments anciens maintenus dans leur disposition d'origine.

.../ ...

- En cas de modification indispensable ou de remplacement, conserver les éléments déposés après en avoir fait l'inventaire et chercher leur réemploi in situ.

Pour garantir cet « a priori » conservatoire, il sera nécessaire que les interventions soient précédées d'études spécifiques complétant celles déjà réalisées permettra de recueillir les avis des autorités spécialisées du ministère de la Culture.

#### *Impératif*

- Conserver toutes les menuiseries du XVIII° siècle, en respectant leurs particularités et en conservant les traces de leurs transformations et, dans toute la mesure du possible, les vitrages anciens (menuiseries à petits bois transformées à grands carreaux par exemple).
- Conserver en œuvre tous les ferrements et notamment les paumelles à fiche souvent marquées et les jeux d'espagnolettes.
- Restituer les teintes d'origine selon les modèles mis en place sur la façade Concorde.
- Conservation des menuiseries intérieures et réutilisation sur place.

#### Souhaitable

Restitution des petits bois démontés lorsque les fenêtres font partie d'un ensemble du même type.

#### Possible

- Equipement de vitrage épais avec face extérieure traitée à l'ancienne lorsque les feuillures anciennes le permettent (verre étiré, verre « brûlé » ou verre feuilleté type Saint-Just).
- Remplacement de fenêtres modernes non adaptées pour restituer les ensembles homogènes.
- Installation de fenêtres intérieures de doublage lorsque les lambris et décors intérieurs le permettent.

#### Les cours et passages, la galerie publique

#### *Impératif*

- Conserver la grande cour libre de toute occupation, sans couverture, même vitrée, en liaison directe avec le ciel :
  - \* Au niveau du sens, cette cour doit rester un espace extérieur, disponible pour les publics (journées du Patrimoine, cérémonies, commémorations...).
  - \* Au niveau esthétique, elle doit permettre de conserver une vision directe sur les façades intérieures sans écrans intermédiaires et notamment sur la travée centrale de l'horloge jusqu'au campanile et sa girouette.
- Conserver libres les passages traversant les deux hôtels, depuis la rue Royale jusqu'à la rue Saint-Florentin (les deux entrées et le passage intermédiaire).
  - \* Au niveau du sens, le passage traversant l'aile centrale est une simple communication cochère et non pas une entrée (Gabriel distingue ces « passages servant d'entrée » et la seule « entrée principale », du côté de la place).
  - \* Sur le plan esthétique, la dimension de l'ensemble s'apprécie selon cet axe.
- Conserver la vision complète des façades de la cour du Ministre sur toute leur hauteur, au moins jusqu'à la corniche de l'état Gabriel.
- Conserver l'unité de traitement des sols des passages et de deux cours principales.
- Restituer l'aspect public de la galerie voûtée du rez-de-chaussée place de la Concorde en libre circulation, selon le règlement d'origine (voir en annexe).
- Conserver la volumétrie des deux basses-cours.

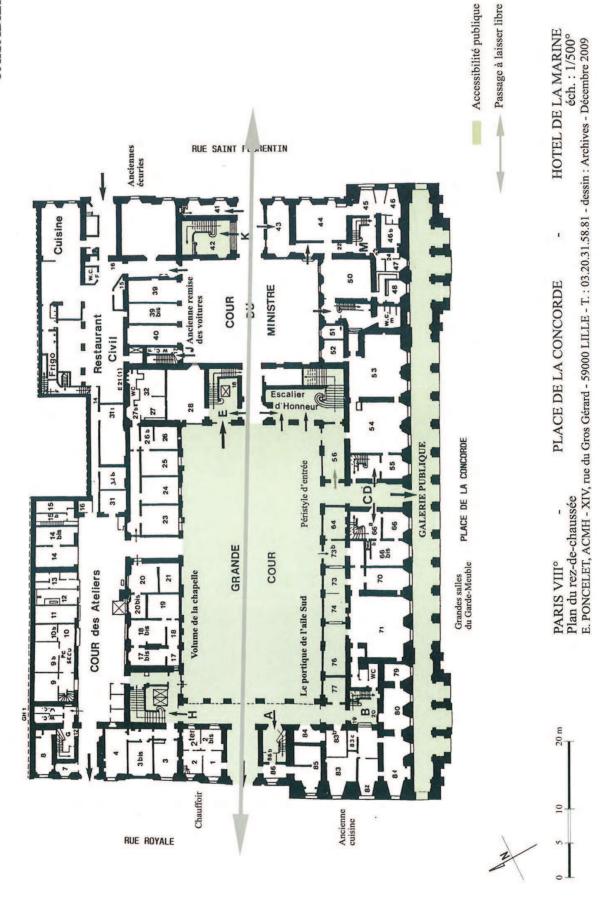
#### Souhaitable

- Purge des ajouts modernes de la cour des ateliers.
- Restituer un traitement de sol commun aux cours en supprimant notamment les trottoirs modernes et en évoquant les dispositions de fils d'eau d'origine.
- Restituer les deux trophées sculptés en pierre de la travée du campanile déposés en 1941.

#### Possible

- Réaménagement des volumes des deux basses-cours en conservant cependant la volumétrie induite par les façades.
- Utilisation des terre-pleins de la cour du Ministre après avoir fait les investigations archéologiques réglementaires et sous réserve d'une parfaite reconnaissance des galeries d'égouts existantes dont certaines sont d'origine et présentant un intérêt d'utilisation en tant que galeries techniques.

.../ ...



P 2107.00

#### Les escaliers

#### *Impératif*

- Conservation des escaliers principaux avec leurs affectations spécifiques :
  - \* Grand degré (ou « escalier d'honneur ») desservant les salles publiques.
  - \* Escalier A ou « escalier de l'Amiral » desservant l'appartement du garde général devenu bureaux du chef d'Etat-Major.
  - \* Escaliers H et E (« escalier de l'horloge », refait au XX° siècle à l'emplacement de celui de Gabriel), desservant les étages de service de l'ancien garde-meuble.
  - \* Escalier K (refait par Pigny en 1874) qui desservait l'appartement de parade de l'Intendant du garde-meuble (« escalier du Ministre »).
  - \* Escaliers B, M et N qui desservaient les appartements du deuxième étage.
  - \* Escaliers C et D (du XIX° siècle) desservant les appartements de l'entresol donnant place de la Concorde.
- Conservation de toutes les trémies d'escalier évoquant les anciennes dispositions.

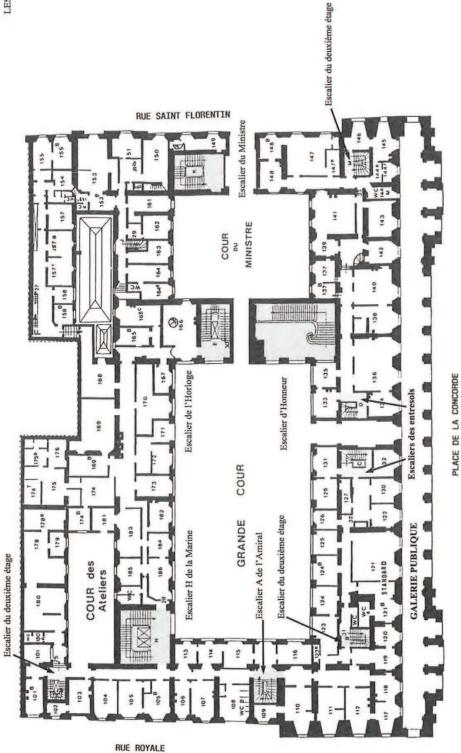
#### Souhaitable

- Restitution des termes en marbres polychromes qui ornaient l'escalier d'honneur (originaux restaurés de retour du palais de Compiègne ou moulages avec restitution).
- Restitution du plafond voûté de l'escalier d'honneur selon le projet de Soufflot.
- Purge des jours d'escalier occupés par les cages d'ascenseur, notamment l'escalier H.
- Aménagement de l'escalier H comme « escalier de la mémoire » ou « escalier de la Marine » avec ses plaques commémoratives et son accès au musée interactif de la Marine.

... / ...

#### Possible

- Réfection de certains escaliers de service en conservant leurs travées d'origine.
- Occupation d'anciennes trémies d'escalier par des ascenseurs et monte-charges.



HOTEL DE LA MARINE éch. : 1/500°

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Plan de l'entresol E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin : Archives - Décembre 2009



20 m

#### Le rez-de-chaussée

#### *Impératif*

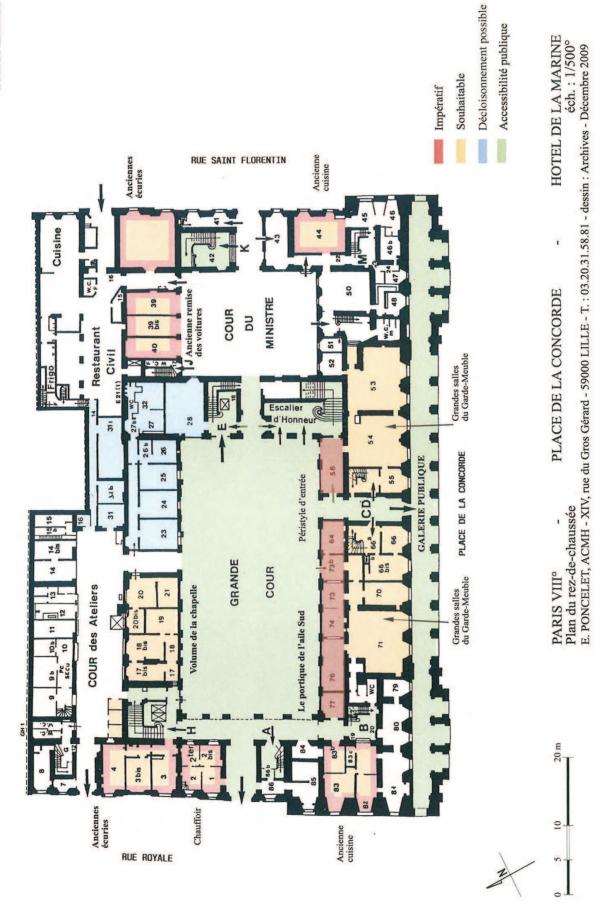
- Conservation des témoins anciens des volumes historiques des offices (les deux cuisines, le chauffoir, les deux écuries, la remise des voitures).
- Restitution de la galerie complète menant du portique d'entrée jusqu'à l'escalier d'honneur en dégageant la galerie de l'aile Sud.

#### Souhaitable

- Restauration du « péristyle » d'entrée, de la place de la Concorde comprenant le passage, accosté de ses deux escaliers d'entresol.
- Restitution des volumes selon les dispositions d'origine (deux cuisines, chauffoir, deux écuries, remise, deux grandes salles de l'aile Sud de part et d'autre du passage).
- Restitution du volume de la chapelle et mise en valeur des témoins découverts (rez-de-chaussée et entresol).
- Purge de la cour des ateliers, notamment de la partie en béton construite par J. Niermans en 1933.

#### Possible

- Passage libre entre la grande cour et la cour des ateliers.
- Dégagement et réaménagement des deux basses-cours et de leurs passages donnant sur les rues Royale et Saint-Florentin.



P 2107.00

#### L'entresol

#### *Impératif*

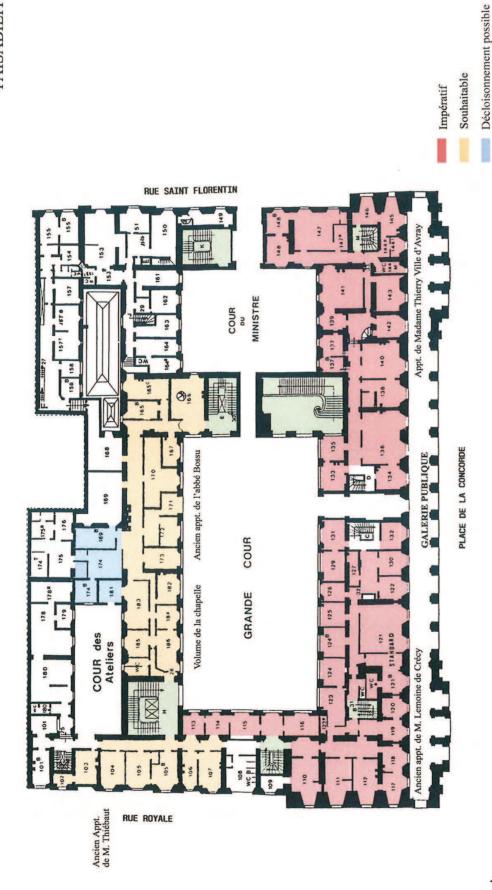
- Conserver la distribution et les décors des deux petits appartements de l'aile Concorde (petit appartement de Madame Thierry de Ville d'Avray et petit appartement du garde général Monsieur Le Moine de Crécy).
- Dégagement du vide sur la galerie du rez-de-chaussée (pièces 113 à 116, 123 à 126, 129 et 131,133 et 135).

#### Souhaitable

- Restaurer les décors des deux appartements de l'aile Concorde.
- Dégager le volume de la chapelle (tribune et grandes fenêtres du côté de la cour Nord) en liaison avec le rez-de-chaussée.
- Rechercher et mettre en valeur les témoins des décors des appartements du chapelain, l'abbé Bossu (aile Nord) et de l'archiviste Monsieur Thiébaut (aile Royale) en s'appuyant sur les inventaires de 1788 et révolutionnaires.
- Purge de la construction du XX° siècle dans la cour des ateliers.

#### Possible

- Utilisation des volumes du bâtiment Nord de la cour des ateliers.



Accessibilité publique

P 2107.00

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE eth.: 1/500° E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin : Archives - Décembre 2009

0-

# Le premier étage (ou bel étage)

#### *Impératif*

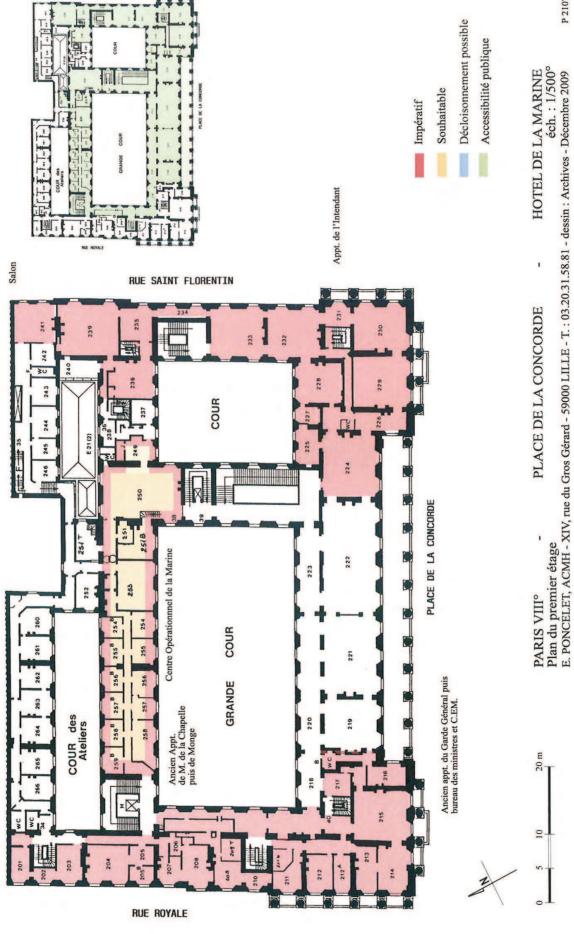
- Conservation, mise en valeur et accessibilité régulière du public dans les salons de réception (galeries des Ports de guerre, galerie Dorée, salon Diplomatique, salon des Amiraux, salon d'Honneur et péristyle).
- Restauration, mise en valeur et accessibilité régulière du public dans l'appartement de Marc-Antoine Thierry de Ville d'Avray.
- Restauration et restitution des cloisonnements d'origine de l'appartement du garde-meuble devenu bureaux du chef d'Etat-Major.
- Dégagement et présentation des décors de l'appartement de Monsieur de la Chapelle devenu celui de Monge (aile Royale).
- Conservation et mise en valeur de la partie principale du centre opérationnel de la Marine comme élément significatif du dernier état connu du monument, représentatif de la dernière époque de l'occupation par la Marine.

#### Souhaitable

- Mise en valeur pédagogique du centre opérationnel de la Marine (présentation des équipements « en situation »).
- Organisation de circuits publics à géométrie variable selon les programmes de visite (salons de réception et loggia, appartement de Thierry de Ville d'Avray, appartement du garde-meuble, bureaux du chef d'Etat-Major, centre opérationnel de la Marine).
- Remise en place des décors déposés au Mobilier National (placards, boiseries...).

#### **Possible**

- Utilisation des ailes Nord des deux basses-cours (possibilité de réserves pour le musée interactif de la Marine, pour les réserves des peintres de la Marine et pour les collections).



P 2107.00

### Le deuxième étage

#### *Impératif*

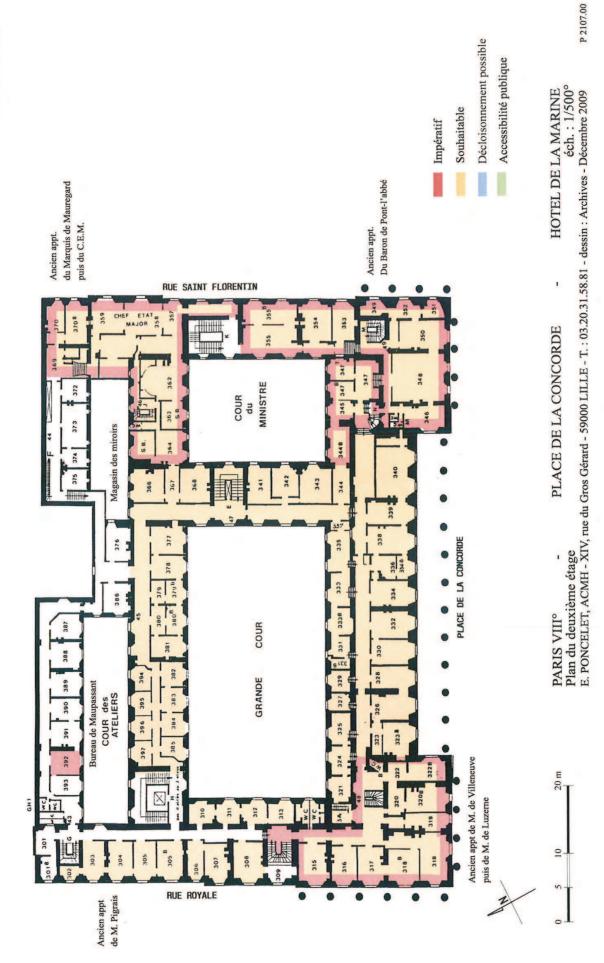
- Conservation de la distribution et des décors des deux appartements d'angle de Monsieur de la Luzerne (à l'Ouest) et du Baron de Pont Labbé (à l'Est).
- Conservation du mémorial que constitue le bureau de Maupassant, employé à la Marine de 1872 à 1880 (bureau n° 392).
- Conservation des décors de l'appartement du chef d'Etat-Major (ancien appartement de Thierry de Mauregard).

#### Souhaitable

- Restauration et mise en valeur des deux appartements d'angle.
- Conservation des cloisonnements anciens et des cheminées. Restauration selon les découvertes des décors anciens (appartement de Monsieur Pigrais, Inspecteur du garde-meuble dans l'aile Royale, ...).
- Restitution du plafond voûté de caissons de l'escalier d'honneur selon les dessins d'origine en remaniant les locaux de l'étage correspondant.
- Dégagement des anciennes galeries de communication (n° 310 à 314 et 321 à 335).
- Evocation autour du bureau de Maupassant, des autres écrivains de la Marine (Pierre Loti, écrivains actuels, écrivains de passage, graffiti poétiques des combles...).

#### Possible

- Remaniement des cloisonnements à l'exception des pièces citées précédemment, en conservant des témoins des décors anciens découverts.



#### Le troisième étage (ou galetas)

#### *Impératif*

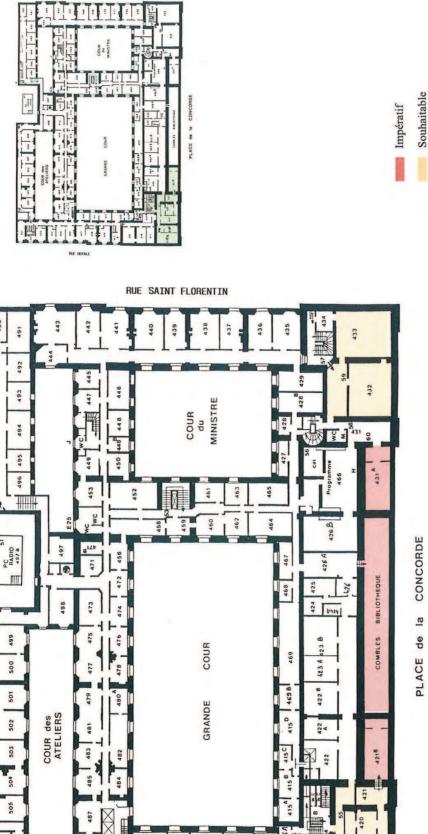
- Conservation et mise en valeur des combles maçonnés de la colonnade de Gabriel, récemment restaurés.
- Conservation des témoins anciens, notamment des pièces de l'angle Ouest et de l'angle Est (pièce 433, salle de réunion DPMM, sous l'ancien télégraphe Chappe de 1798).

#### Souhaitable

- Restauration et mise en valeur des pièces de l'angle Ouest donnant accès aux « voûtes Gabriel » dont les attributions légendaires sont nombreuses (loge maçonnique, garde-robes de Marie-Antoinette, observatoire allemand en 1940...). Elles pourront servir d'accès à la « salle de l'œuvre » aménagée dans le comble maçonné Ouest.
- Restauration et mise en valeur de l'angle Est (433) avec évocation de l'histoire de l'ancien télégraphe Chappe, en fonction des témoins éventuellement découverts.

#### Possible

- Réutilisation du principe du puits de lumière de l'aile Nord de la grande cour en réactivant les plafonds vitrés du couloir, donnant jour sur les portes vitrées des bureaux.



CONCORDE 9 PLACE de

419 1817

18B

416 417 20 m

PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Plan du troisième étage éch. : 1/500° E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T. : 03.20.31.58.81 - dessin : Archives - Décembre 2009

P 2107.00

Décloisonnement possible Accessibilité publique

407

409

404

405

403

# Le quatrième étage (étage en attique surélevé au Second Empire et combles bas des ailes)

# Impératif

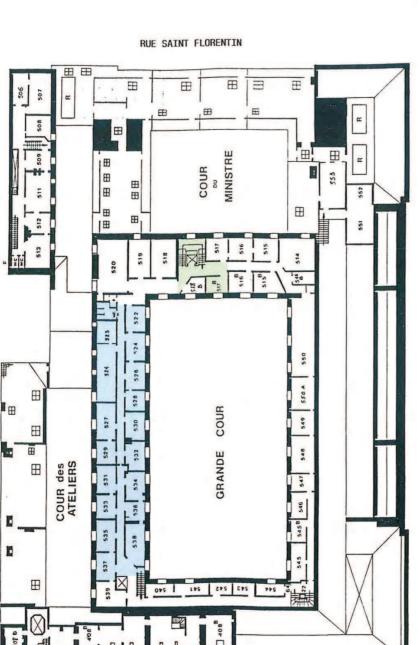
- Conservation des charpentes anciennes, réutilisant pour la plupart les bois et fermes anciens.
- Conservation des témoins particuliers notamment les graffitis du comble de l'aile Nord de la cour des ateliers.
- Conservation de l'accessibilité à la base du campanile (pièce n° 517B).

#### Souhaitable

- Conservation du principe de cloisonnement d'origine de ces anciens bureaux du Service des Colonies et des Cartes et Plans.

#### Possible

- Réouverture des sept lanterneaux de l'aile Nord de la grande cour dont les trémies sont conservées et qui donnaient un éclairage zénithal à la grande salle des cartes et plans et restitution de cette grande salle.
- Ouvertures dans les murs Sud et Ouest selon les besoins.



RUE ROYALE

Impératif

Souhaitable

Décloisonnement possible

Accessibilité publique

PLACE de la CONCORDE

20 m

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE éch.: 1/500° E. Poncelet, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin: Archives - Décembre 2009

P 2107.00

10

#### Les caves de Gabriel

#### *Impératif*

- Conservation des salles voûtées en berceau sous l'aile de la rue Royale et sous l'aile Concorde.
- Conservation de la cave voûtée à l'angle du pavillon Est avec sa « source » à proximité de l'ancienne cuisine de l'Intendant.

#### Souhaitable

- Restauration des caves et notamment du couloir éclairé par les soupiraux de l'aile Concorde.

#### Possible

- Les terre-pleins sous la cour du Ministre et sous l'aile Saint-Florentin sont disponibles sous réserve de sondages archéologiques, d'exploration des anciennes galeries d'égout et d'une étude de stabilité.

# Le blockhaus de la grande cour

#### *Impératif*

- La construction massive du blockhaus s'impose d'elle-même.
- Le dispositif du sas d'entrée de la partie Ouest mérite d'être conservé et présenté dans son état avec ses dispositifs de portes blindées.
- Le système de contrôle des crues de la nappe situé au fond du deuxième sous-sol mérite d'être conservé et entretenu (« seinomètre »).
- Le traitement des salles peintes à la peinture fluorescente radioactive doit être réalisé avant tout projet de réutilisation.

#### Souhaitable

- Une partie des locaux du PC-TELEC, au cœur du dispositif souterrain du deuxième sous-sol, et la salle CRIMAR (crise Marine) méritent d'être conservées au titre de la spécificité de l'Etat-Major de la Marine, en liaison avec la conservation du centre opérationnel.
- Pour des raisons techniques, une partie des équipements en place pourraient être conservée in situ (CPCU, groupes électrogènes...).

#### **Possible**

- Réutilisation des salles et notamment des salles de réunion et de vidéoconférence du premier sous-sol.

### L'aile de l'ancien hôtel Le Maître (5 rue Saint-Florentin)

#### *Impératif*

- Conservation de la distribution générale du bâtiment et de certains décors, notamment l'ancien salon (salle 241) et les salles décorées de lambris de l'actuel appartement de fonction du Chef d'Etat-Major.

#### Souhaitable

- Conservation et restauration de l'observatoire constitué d'une « cage » métallique entièrement vitrée construit en surélévation de la toiture.

#### Possible

- Le bâtiment, structurellement indépendant de l'hôtel de l'Intendant, a des niveaux différents de ce dernier qui sont mal reliés entre eux. Cette aile de l'ancien hôtel Le Maître peut être réorganisée de manière spécifique si nécessaire.

#### Les toitures

#### *Impératif*

- La restauration progressive des toitures s'est déroulée ces dernières années. Les ailes Nord et Est de la cour d'Estienne d'Orves et le comble du péristyle place de la Concorde sont restaurés en ardoises violettes. Les deux pavillons de l'aile Concorde sont programmés pour des travaux en 2010.
- Pour des raisons conservatoires évidentes, il est indispensable de poursuivre ces travaux de mise hors d'eau du bâtiment.
- Les versants vus depuis la place et les rues doivent être restaurés selon les modèles et dessin d'origine. C'est notamment le cas pour le pavillon de tête du n° 2 rue Royale, à réaliser comme son vis-à-vis à l'hôtel de Coislin.

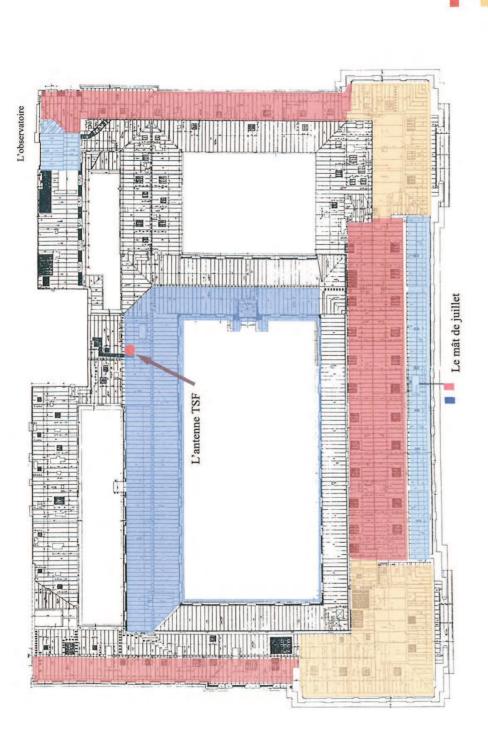
#### Les émergences des toitures

#### *Impératif*

- Conservation de l'épannelage général de crête des toitures, y compris les lignes de faîtage des dessins de Gabriel pour l'aile Concorde et les retours rue Royale et rue Saint-Florentin.
- Conservation du « mât de Juillet » au centre de l'aile Concorde, recevant le « pavillon amiral ».

#### Souhaitable

- Conservation de l'antenne, mise en place en 1933 pour assurer les liaisons quotidiennes avec Beyrouth et Saïgon.
- Conservation de l'observatoire (cage de fer sur le toit de l'hôtel Le Maître rue Saint-Florentin).
- Evocation de l'ancien télégraphe Chappe sur le terrasson du pavillon Est.



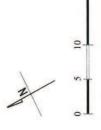
A restaurer selon le modèle du XVIIIe siècle

Restauration prévue en 2010

Toitures restaurées

20 m

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Plan des toitures éch. : 1/500° E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T. : 03.20.31.58.81 - dessin : Archives - Décembre 2009



Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

#### La MEMOIRE VIVANTE de la MARINE dans le MONUMENT

Le « musée interactif de la Marine »

L'un des atouts fonctionnels de l'hôtel de la Marine est d'avoir bénéficié depuis le garde-meuble royal jusqu'à l'Etat-Major de la Marine d'une parfaite continuité administrative.

Ce 31 décembre 2009, deux cent vingt ans de présence continue de la Marine en ce lieu pourront être fêtés.

Même si la Marine a été parfaitement respectueuse des décors prestigieux dont elle avait hérité du garde-meuble royal, nous avons cherché à identifier les traces spécifiques de cette histoire militaire qui font maintenant partie intégrante du monument.

L'esprit de la charte de Venise nous faisant un devoir de respecter le dernier état connu, nous avons examiné les décors et équipements du bâtiment sous cet angle de vue.

Le XIX° siècle nous a légué le remaniement des décors des salons de réception et le décor récemment retrouvé de la galerie des Ports de guerre. Le ministère de la Marine et des Colonies nous a laissé la surélévation des ailes centrales entourant la grande cour.

Les traces du télégraphe Chappe qui reliait directement Paris et le port de Brest ont disparu mais pourraient être recherchées et évoquées.

Le mât amiral planté par le roi des français en 1832, au milieu de l'aile Concorde, est encore là pour célébrer les Trois Glorieuses de Juillet et le retour définitif du drapeau tricolore.

L'antenne de TSF sur l'aile Nord de la grande cour nous rappelle la liaison quotidienne vitale en 1933 avec ses troupes de Beyrouth et de Saïgon.

L'occupation allemande nous a imposé les deux sous-sols du blockhaus de la cour d'Estienne d'Orves et son étonnant sas d'entrée.

.../...

Ces décors et ces équipements méritent, au moins autant que les plaques commémoratives, d'être conservés pour nous parler de la présence de la Marine dans le monument.

Dans le cadre de cette étude, nous avons cherché à savoir ce qui pourrait témoigner de la manière la plus spécifique de l'activité de notre temps.

Les bureaux du chef d'Etat-Major occupent dignement les locaux du XVIII° siècle mais leurs aménagements ne sont pas caractéristiques de l'activité militaire. Il en est de même des bureaux du SIRPA-Marine qui pourraient se retrouver dans d'autres locaux de rédaction.

La réponse unanime des personnalités interrogées a désigné le centre des opérations maritimes (COM), émergence visible pour la Marine du commandement militaire de l'îlot Saint-Germain, éventuellement couplé avec les installations du PC-TELEC et de la salle CRIMAR (crise-marine) protégées dans les sous-sols.

La visite que nous avons faite de ce centre situé au premier étage du bâtiment nous a confirmé dans l'intérêt de ce choix représentatif de l'activité de l'Etat-Major à l'hôtel de la Marine au début du troisième millénaire.

Le centre, accessible par des sas de sécurité « OTAN », est concentré autour de la salle d'opération qui occupe le grand volume de l'ancienne bibliothèque des Ministres de la Marine.

Ces équipements, encore en fonctionnement, comportent les écrans vidéo, les matériels informatiques et la « cage de Faraday » de protection, alimentés par d'impressionnant faisceaux de fibres optiques.

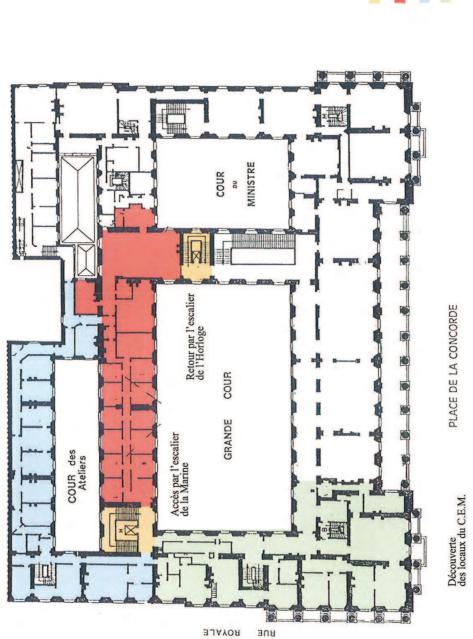
On peut considérer que ces équipements sont représentatifs du dernier état connu du monument. Leur conservation et leur mise en valeur est « désirable », selon l'expression consacrée, au titre du classement en totalité de l'hôtel de la Marine.

Leur présentation ultérieure pourrait se faire « en situation », utilisant l'écran vidéo pour évoquer une ou plusieurs opérations réelles.

.../ ...

A ce titre, la couverture audiovisuelle la plus complète de l'Etat-Major dans son fonctionnement actuel pourrait être faite en liaison avec le SIRPA en vue de documenter le « musée interactif » de la Marine qui trouverait ainsi naturellement sa place en ces lieux.

Le Musée interactif et réserves



20 m

10

Musée intéractif et réserves Locaux du C.E.M.

le C.O.M. Escaliers

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Plan du premier étage éch.: 1/500° E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - dessin: Archives - Décembre 2009

P 2107.00

#### Un MONUMENT d'INTERET PUBLIC

Recommandations pour son ouverture au public

Depuis les « mardis » du garde-meuble de l'Ancien Régime jusqu'aux Journées européennes du Patrimoine, en passant par le musée impérial de la Marine, notre hôtel a toujours été un lieu de représentation de l'excellence française, ouvert régulièrement au public.

Par ailleurs, sa colonnade est encore pratiquée sous la V° République comme le « balcon de l'Etat », face à la place de la Concorde. Ses décors et collections sont encore visités comme « notre plus belle adresse à Paris du Mobilier National » comme nous l'a précisé l'un de ses responsables.

L'ouverture régulière au plus grand nombre de son « bel étage » est donc d'intérêt public. Les visites se faisaient de manière mensuelle sous la monarchie, hebdomadaire sous l'Empire. Elles sont aujourd'hui annuelles ou sur rendez-vous.

Même si certaines parties plus confidentielles présentent un intérêt public comme le bureau de Maupassant, les appartements de l'entresol ou du deuxième étage ou les « voûtes Gabriel » du troisième étage, l'essentiel de la découverte de l'hôtel peut se faire en visitant le premier étage que l'on pourrait aussi appeler le « bel étage de la Marine ».

La visite de ce niveau permettra de découvrir les quatre éléments majeurs qui font la valeur patrimoniale de l'hôtel de la Marine :

1/ Les salles de réception et le péristyle (salles de représentation de l'Etat depuis Napoléon 1<sup>er</sup> jusqu'à la V° République).

2/ L'appartement d'apparat de l'Intendant du garde-meuble Thierry de Ville d'Avray. Cet appartement permet de présenter les collections de la Marine, successeur du garde-meuble (les réserves des collections pourraient être installées dans l'aile Nord de la basse-cour de l'Intendant).

.../...

3/ Les deux appartements de commodité du garde-meuble et de Monge, dans l'aile Royale, correspondent aux bureaux du Chef d'Etat-Major et de ses collaborateurs directs.

4/ Le musée « interactif » de la Marine, présentant une partie du centre des opérations maritimes (COM) et sa grande salle d'opération en situation interactive (aile Nord de la grande cour et aile Nord de la cour des ateliers). Les collections des peintres et écrivains de la Marine pourraient être évoquées dans les salles de la cour des ateliers.

#### Les circuits de visite

Cette découverte de la partie sensible de l'hôtel peut se décliner selon des visites à géométrie variable, depuis de simples circuits spécifiques jusqu'au « grand circuit » général.

Les salons de réception (visite et utilisation pour les réceptions officielles ou privées)

- Accès par le portique de la grande cour à l'escalier d'honneur.
- Déambulation dans la galerie des Ports de guerre et la galerie Dorée, visite du salon Diplomatique puis du salon des Amiraux et du salon d'Honneur.
- Passage par la loggia de la colonnade.
- Ancienne salle des armes (salle à manger) et cabinet doré.

Les appartements d'apparat (visite touristique et d'histoire de l'art)

- Accès par la cour du Ministre ou la rue Saint-Florentin.
- Montée par l'escalier du Ministre (K).
- Visite des appartements à partir du vestibule (233).

Les appartements de l'aile Royale

- Accès par l'escalier de l'Amiral (A).
- Visite des appartements du garde-meuble et de Monsieur de la Chapelle (bureaux du Chef d'Etat-Major).

Le centre des opérations maritimes (le musée « interactif » de la Marine)

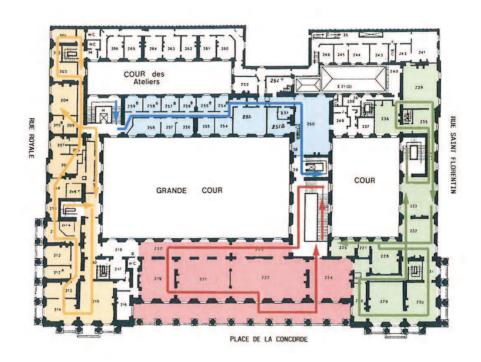
- Accès par l'escalier de la Marine (H) comprenant les plaques commémoratives.
- Visite de l'aile Nord, complétée éventuellement par la visite de l'aile Nord de la cour des ateliers (peintres et écrivains de la Marine).
- Présentation de la grande salle du centre opérationnel.
- Descente par l'escalier E.

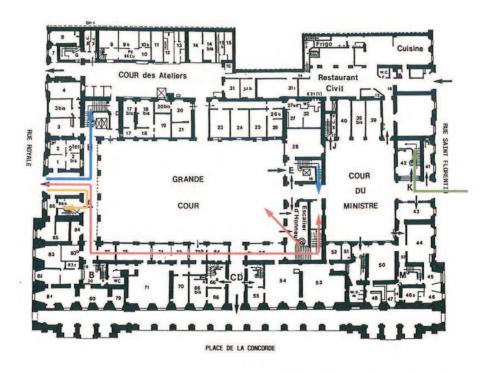
#### Le grand circuit

Le grand circuit pourrait se dérouler selon le schéma suivant, selon une progression chronologique, depuis le garde-meuble royal jusqu'à la Marine actuelle :

- Accès par le portique de la grande cour à l'escalier d'honneur.
- Visite de l'appartement d'apparat de l'Intendant puis les salles de réception et de la loggia de la colonnade (le garde-meuble et les salons de réception de l'Etat, depuis l'Empire jusqu'à la République).
- Visite des appartements de l'aile Concorde devenus les bureaux du Chef d'Etat-Major (transition entre le XVIII° siècle et notre époque).
- Entrée dans le « musée interactif de la Marine » et découverte de la salle d'opération.
- Sortie et descente par l'escalier E ou par l'escalier d'honneur.

L'intérêt de ce découpage en circuits autonomes est de permettre la cohabitation entre des activités différentes et conjointes dans les espaces majeurs de l'hôtel.





- 1 / Salles de réceptions et peristyle
- 2 / Visite de l'appartement d'apparat
- 3 / Visite de l'Aile Royale
- 4 / Musée intéractif de la Marine

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE Etude sur la valeur patrimoniale

HOTEL DE LA MARINE

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

#### **PERSPECTIVES**

# Opportunités urbaines et monumentales

Au terme de cette étude, nous pouvons esquisser les lignes de force qui se dégagent du monument, de sa forme et de ses fonctions :

- Une implantation au cœur des lieux de représentation de l'Etat, à proximité immédiate des palais occupés par les représentants du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif.
- Un bel étage consacré presque entièrement à l'accueil du public et aux présentations des collections et de la mémoire de la Marine.
- Un espace libre au rez-de-chaussée qui doit rester ouvert entre la rue de Rivoli et la rue Royale, dont la grande cour deviendrait l'antichambre animée de la place de la Concorde.
- Des étages et trois autres cours disponibles, dans le respect des planchers et des décors spécifiques de certaines parties.

Sans autre dégagement que ses cours, l'hôtel de la Marine doit être mis en synergie avec les projets environnants.

Il s'agit d'abord de son espace vital naturel que constitue la place de la Concorde dont l'aménagement et le recreusement partiel des fossés doivent permettre une communication directe avec les sous-sols de l'hôtel de la Marine.

Il s'agit ensuite des voisins immédiats que sont les Tuileries, avec les projets d'évocation de l'ancien palais dont le garde-meuble était l'annexe ou de l'autre « palais Gabriel », voisin d'en face de la rue Royale.

Les projets concernant les flux, les zones de stationnement, la mise en valeur par l'éclairage ne peuvent qu'être réalisés en harmonie entre ces différents voisins d'un même espace public.

.../...

De même, et à une échelle plus ambitieuse, les édifices insignes de l'Etat groupés dans la même proximité urbaine doivent pouvoir dialoguer ensemble et se renvoyer les signes d'une même histoire commune. L'hôtel de la Marine et son vis-à-vis le palais Bourbon, l'Arc de Triomphe et le palais de l'Elysée nous montrent la richesse de notre patrimoine républicain.

Nous joignons en annexe de cette étude un petit encart que nous avons rédigé en janvier 2009 sur le « palais de la Royale ».

A l'instar du pavillon tricolore solidement arrimé au bâtiment amiral par le roi des français et qui doit continuer de flotter quotidiennement sur la place de la Concorde, le palais de la Royale doit, quelque soit les flots qui le porteront, continuer de nous parler de la France.

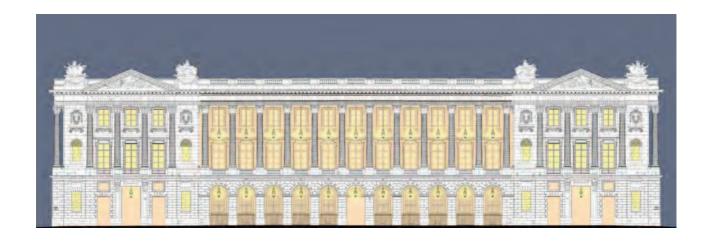


# **HOTEL de la MARINE**

# ETUDE SUR LA VALEUR PATRIMONIALE

# **TOME II**

# ANNEXES - PHOTOGRAPHIES - PLANS



Paris, le 26 décembre 2009

Maîtrise d'ouvrage : Ministère de la Défense S.G.A. Direction de la Mémoire du Patrimoine et des Archives 14 rue Saint-Dominique 00450 ARMEES Maîtrise d'œuvre : Etienne PONCELET, ACMH 14 rue du Gros Gérard 59000 Lille

# **HOTEL de la MARINE**

# ETUDE SUR LA VALEUR PATRIMONIALE

# **ANNEXES**

Paris, le 26 décembre 2009

#### Hôtel de la Marine

# Etude sur la valeur patrimoniale

# **BORDEREAU des ANNEXES**

- Sources et bibliographie.
- Etudes projets et travaux depuis 1999.
- Extrait du cahier des charges de 1753.
- Description des façades par Patte en 1767.
- Plans et vue anciennes.
- Les protections au titre des Monuments Historiques.
- L'hôtel de la Marine en quelques chiffres.
- Les plaques commémoratives.
- Le palais de la Royale.
- Eléments de communication pour la valorisation de l'hôtel de la Marine.
- Les immeubles insignes de l'Etat et de la Nation.
- Signalétique, du garde-meuble à l'Etat-Major de la Marine.

#### **SOURCES et BIBLIOGRAPHIE**

### Archives, dossiers d'études et travaux

- Archives Nationales (Séries 01 2 4 F 13 21).
- Archives du Service des Monuments Historiques (Médiathèque du Patrimoine et Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France).
- Bibliothèque de l'Arsenal (Ms 3103 Recueil des projets).
- Bibliothèque Nationale de France. Cabinet des estampes série Va et cartes et plans série Ge.
- Bernard Collette, architecte en chef des Monuments Historiques, étude préliminaire de restauration (janvier 1994).
- Grahal : Etude historique et archéologique sur l'hôtel de la Marine (décembre 1993 et décembre 1995) (étude documentaire et bibliographique complète sur l'œuvre de Gabriel place de la Concorde).
- Etienne Poncelet, architecte en chef des Monuments Historiques (études sur l'hôtel de la Marine de 1999 2001 2003 2007 et 2008).
- Etienne Poncelet, architecte en chef des Monuments Historiques : Etude sur l'aménagement de la place de la Concorde (juin 2000).
- Pierre Pinon : La place de la Concorde Histoire des projets (mars 2000).
- Musée Carnavalet : Série D et PC.

# **Bibliographie**

- J. Arnaud-Bouteloup : « Marie-Antoinette et l'art de son temps » (imp als 1924).
- J.F. Blondel: « L'architecture française » (1752 1756).
- Musée Carnavalet : « de la place Louis XV à la place de la Concorde » (catalogue du musée 1982).
- J. Ducros : Guide de l'hôtel de la Marine (1986).
- S. Dugast: «Eternellement royale» (Cols bleus n° 2881 septembre 2008).
- Comte de Fels : « Ange-Jacques Gabriel » (H. Laurens 1924).
- H. Grandsart et G. Morel: «L'hôtel de la Marine» (Bouygues et Connaissance des Arts 2009).
- H. Lemonnier: Communication sur la construction du garde-meuble (Com Vieux Paris 1921).
- P. Patte : « Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV » (1765).
- J.M. Pérouse de Montclos : « Paris le guide du Patrimoine » (Hachette 1995).
- A. Pradel de la Mase : « Guide historique de l'hôtel de la Marine » (Paris
   1956).
- J. Vacquier : « Les vieux hôtels de Paris le ministère de la Marine » (paris F. Contet 1911).
- P. Verlet: « Le mobilier royal français Tome II » (Picard 1992).

#### Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

#### **ETUDES - PROJETS et TRAVAUX DEPUIS 1999**

### **Etudes préalables**

- Mars 1999 : Entresol Concorde (pièces 138 à 141, 146, 318 et 318bis).
- Mai 1999 : Salon des Amiraux (pièce 221).
- Avril 2001 : Schéma directeur des travaux de restauration.
- Mai 2001 : Couverture de l'aile Nord de la grande cour.
- Juillet 2001: Restauration du portique.
- Avril 2003 : Contrôle de la stabilité de l'aile Est et couverture des pavillons Est et Ouest.
- Octobre 2007 : Salon d'Honneur, galerie Dorée et galerie des Tapisseries.
- Mars 2007 et juillet 2008 : Etude sur les menuiseries.
- Novembre 2009 : Galerie publique au rez-de-chaussée de la place de la Concorde.

#### Projets et travaux (montants HT)

- Avril juin 1999 : Décor intérieur de l'entresol Concorde et du salon
   318 (travaux Marine).
- Septembre 1999 à juin 2000 : Façade rue Royale (deuxième et dernière tranche : 215 000,00 €).
- Juin à octobre 1999 : Chéneaux de la cour d'Estienne d'Orves (66 000,00 €).
- Février mars 2001 : Réparation des toitures suite à la tempête du 26 décembre 1999 (37 000,00 €).

- Juillet 2003 juillet 2004 : Réalisation du restaurant dans la basse cour du Ministre (travaux Marine).
- Avril 2004 à avril 2005 : Toitures de l'aile Nord de la grande cour (588 000,00 €).
- Décembre 2006 à mai 2009 : Restauration du péristyle, des salons des Amiraux et d'Honneur, des galeries Dorée et des Ports de guerre (mécénat Bouygues : 5 440 000,00 €).
- Mars à octobre 2009 : Restauration des toitures de l'aile du campanile (315 000,00 €).
- Juin à octobre 2009 : Murs de la cour du Couturier (Médiature de la République – SOFIPAR : 175 000,00 €).
- Projet de restauration des pavillons Est et Ouest (projet de décembre 2007 estimation 1 370 000,00 €. Appel d'offres en décembre 2009).

# EXTRAIT DO CANIER DE CHARLES

Article 3 — Lu galerie du rez-de-chaussée de la place sera entièrement libre pour l'usage des gens de pied. La Ville en fera paver ou carreler les sols et les acquéreurs des terrains ne pourront y établir aucune saillie ni y former aucune anticipation. Ils jouiront au-dessus, aux termes de ce qui sera dit ci-après:

Article 4 — Le dessus de la galerie au rezde-chaussée sera exclusivement à l'usage des acquéreurs
qui prendront les choses en
l'état qu'elles sont, sans pavé
ni carreau et ils feront couvrir
à leurs dépens, le sol de la colonnade en carreaux, carré de
pierre blanche et de marbre
noir d'un pied.

Article 5 — Les croisées de ces édifices seront garnies de châssis à grands carreaux de verre, les maçonneries, ornements et couronnements et toutes les

> parties des façades seront soigneusement entretenus...

Article 6 — Il ne sera supprimé aucune des balustrades, laissé aucun appui de croisée, posé aucun balcon, formé aucune nouvelle ouverture dans lesdites façades, il ne sera non plus placé aucune persienne ni volets couvrants, tuyaux de poèle ou de descentes pour les gouttières, chéneaux, ni autre chose que ce soit.

Article 7 — La galerie du premier étage ne sera divisée à l'alignement des deux murs mitoyens, que par une grille de fer de sept pieds et demi de hauteur. Pour empêcher les communications, il sera placé des chardons de fer, faits avec propreté, qui seront posés aux endroits nécessaires.

Article 8 — La Ville fera tous les ans, si elle le juge nécessaire, la visité et le relèvement de l'état de l'entretien et conservation de ces édifices, il sera dressé procès-verbal des contraventions qui auront été commisés et des répartitions qui seront à faire, et il y sera sans délpi pourvu par les propriétaires, sinon ils y seront contrainis par toutes voies dues et raisonnables à la poursuite de M. le Procureur du Roi et de la Ville...

Les deux grands bâtimens qui terminent le fond de la Place, du côré du fauxbourg faint Honoré, pl. V, ont chacun quarante-huit toifes de longueur fur foixante & quinze pieds de hauteur. Ces édifices forment des portiques au rez-de-chaussée dans toute leur étendue; & au premier étage, ils font ornés chacun d'un péristile d'ordre corinthien, composé de douze co-lonnes de trois pieds de diamètre, posées sur un soubassement de vingt-quatre pieds d'élévation, lequel est orné de bossages & percé d'arcades.

Cet ordre embrasse deux étages de croisées à plate-bande d'une excellente architecture. Les chapiteaux & l'entablement sont sculptés & enrichis de tous les ornemens qui leur sont propres, ainsi que les plates-bandes de l'architraye & les plasonds dans les péristiles,

Les extrémités de ces bâtimens sont composées chacune d'un avant-corps avec quatre colonnes couronnées d'un fronton, dans le tympan duquel est sculpté un sujet allégorique dont les sigures ont neuf pieds de proportion, & sont exécutées par MM. Slodz & Coustou, sculpteurs du Roi.

Le premier fronton, près la rue de la Bonne-Morue, représente l'Agriculture. Elle est figurée par une semme couronnée d'épics de bled, tenant de la main gauche le cercle des douze signes du Zodiaque, & de la droite embrassant un jeune arbre chargé de sleurs. On voit à ses pieds une charrue & plusieurs ensans avec des gerbes de bled, ainsi que divers outils concernant le labour & la culture des terrés.

Le deuxième fronton du même bâtiment, près la rue Royale, annonce le progrès du Commerce, par une figure couronnée de perles, de corail & de fruits, qui tient dans ses mains le caducée & le bonnet de Mercure. A côté, sont des ensans grouppés à des ballots : on apperçoit aussi un ancre, un gouvernail & des marchandises de dissérentes sortes.

Le bas - relief du troisième fronton, qui est en parallèle, exprime la Magnificence. Elle est figurée par une semme couronnée d'un diadème, richement vêtue : de la main gauche, elle tient un médaillon où est représentée la Place de Louis XV; & de la droite, une statue de Minerve : près d'elle sont plusieurs Génies qui caractérisent les arts libéraux, enfans de la Richesse & du Luxé.

Le quatrième fronton, qui est le plus près du jardin des Tuilleries, fait allusion à la Félicité publique. On voit une semme assisé sur une corne d'appondance, à côté d'un trône; elle est couronnée de sleurs, paroissant jouir d'un parfait contentement, en regardant des ensans qui exécutent des danses au son de la slûte dont joue l'un d'entre eux.

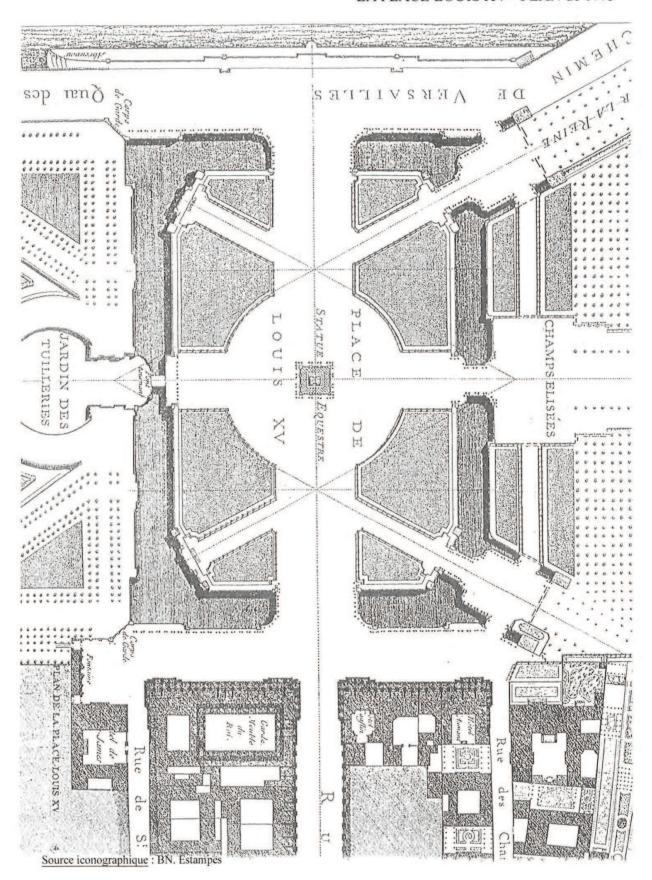
Les arrière-corps des pavillons, qui terminent ces bâtimens, sont ornés de niches, de médaillons, de tables, & sont couronnés par de gros socles sur lesquels il y a des trophées.

11

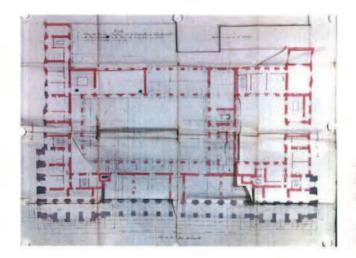
DEJCRIMION DES FASADES.
11. PANS 1767.

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - Etude sur la valeur patrimoniale

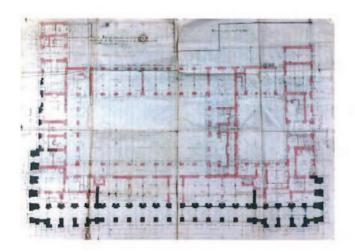
HOTEL DE LA MARINE



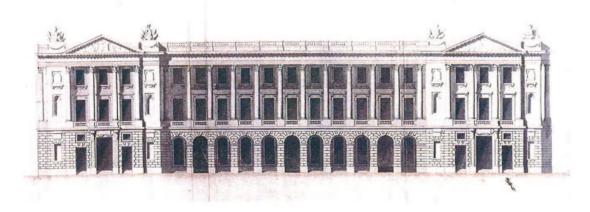
PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE

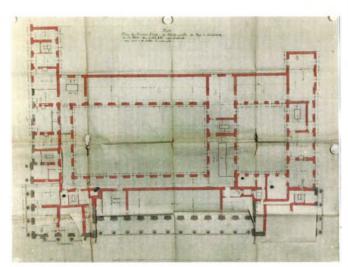


Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe) Gabriel, Plan du rez-de-chaussée et entresol 20 mars 1768 Archives Nationales Cliché Grahal



Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe) Gabriel, Plan du rez-de-chaussée, 20 mars 1768 Archives Nationales Cliché Grahal

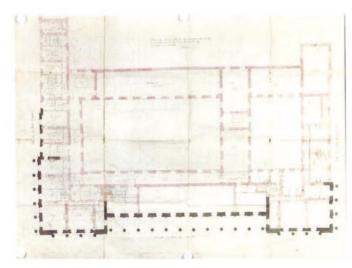




Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe) Gabriel, Elévation principale, Archives Nationales Cliché Grahal

#### Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble

(2, rue Royale Paris VIIIe) Gabriel, Plan du premier étage, 20 mars 1768 Archives Nationales Cliché Grahal



Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe) Gabriel, Plan second étage, 20 mars 1768 Archives Nationales Cliché Grahal

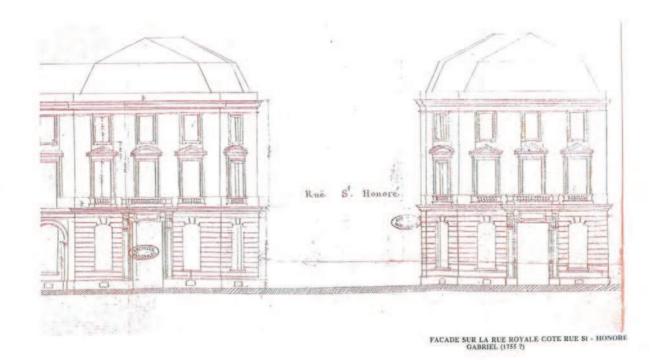
PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE

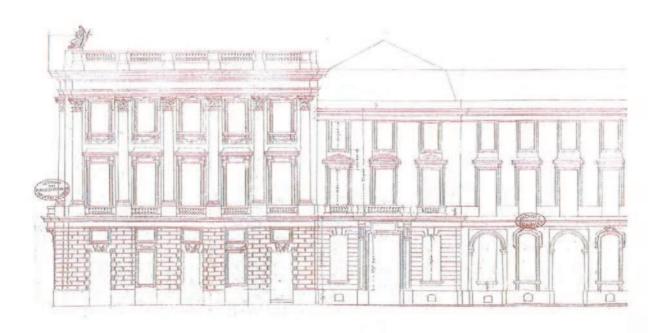
HOTEL DE LA MARINE

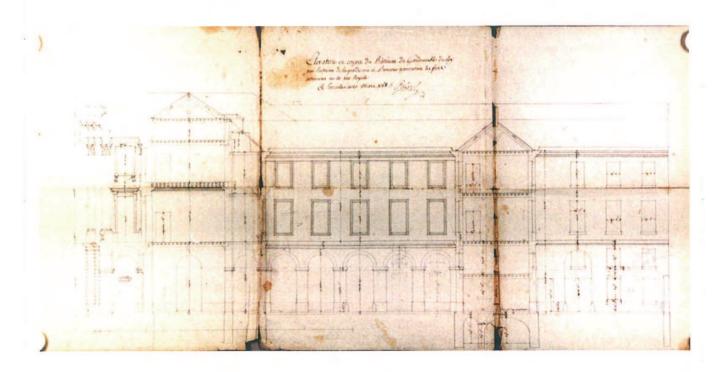
Etude sur la valeur patrimoniale

E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - Archives - Décembre 2009

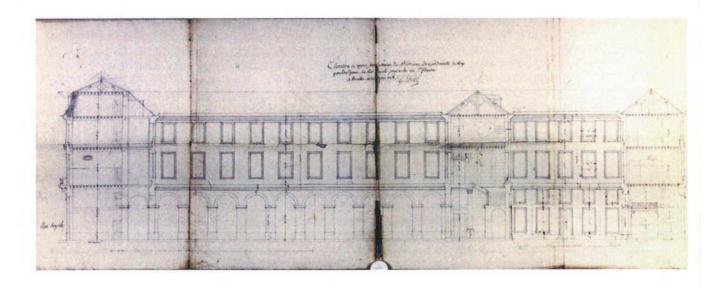
# **ELEVATIONS J.A. GABRIEL**



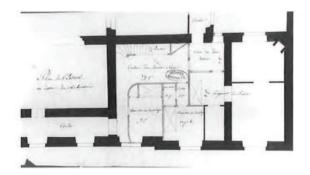




Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde-Meuble (2, rue Royale Paris VIII<sup>e</sup>). Gabriel, "Elévation et coupes du bâtiment du Garde-Meuble du Roi par l'intérieur de la grande cour et basse-cour représentant les faces intérieures de la rue Royale, 20 mars 1768". Archives nationales, O <sup>1</sup>1593/43. Cliché GRAHAL 93/434-8a.

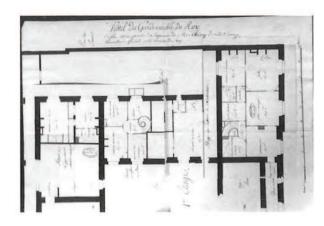


Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde-Meuble (2, rue Royale Paris VIII<sup>e</sup>). Gabriel, "Elévation et coupes par l'intérieur des bâtiments du bâtiment du Garde-Meuble du Roi à prendre depuis la rue Royale jusqu'à la rue Saint-Florentin, 20 mars 1768". Archives nationales, O <sup>1</sup>1593/20. Cliché GRAHAL 93/419-19a.



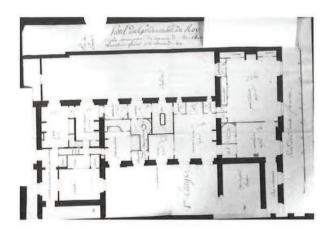
#### Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble

(2, rue Royale Paris VIIIe) Plan de l'entresol du rez-de-chaussée, vers 1786 Archives Nationales Cliché Grahal

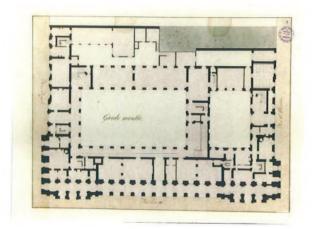


#### Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble

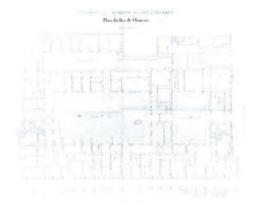
(2, rue Royale Paris VIIIe) Plan de l'entresol du premier étage, vers 1786 Archives Nationales Cliché Grahal



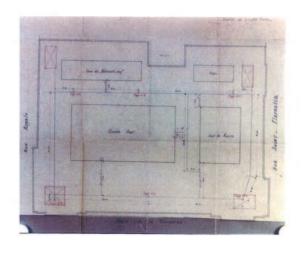
#### Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe) Partie du plan du logement de M. Thierry de Ville d'Avray, plan du premier étage, vers 1786 Archives Nationales Cliché Grahal



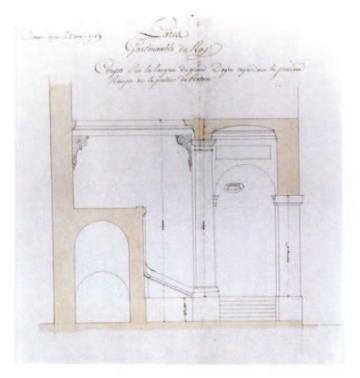
Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe) Plan cadastral du ministère de la Marine, entre 1816 et 1826 Archives Nationales Cliché Grahal

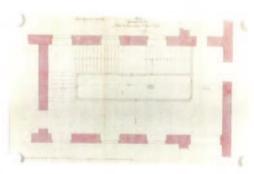


Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe) Plan du rez-de-chaussée, fin XIXe siècle, Archives Nationales Cliché Grahal

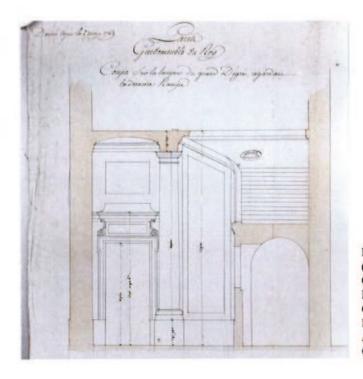


Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe) Distribution des paratonnerres sur comble, 1894 Archives Nationales Cliché Grahal

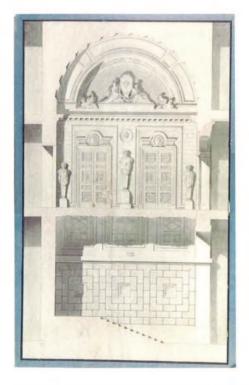




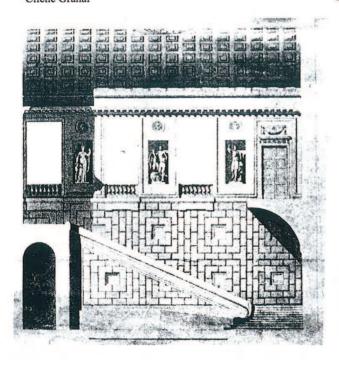
Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe) Gabriel, Plan du premier étage du grand escalier, 2 mai 1768 Archives Nationales Cliché Grahal



Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe)
Gabriel, Coupe sur la largeur du grand degré ragardant la première rampe,
Coupe sur la largeur du grand degré regardant sur la dernière rampre, 2 mai 1768
Archives Nationales
Cliché Grahal



Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe) Jean-Demosthène Dugoure, élévation du mur Nord du grand escalier, vers 1784-1785 Archives Nationales Cliché Grahal

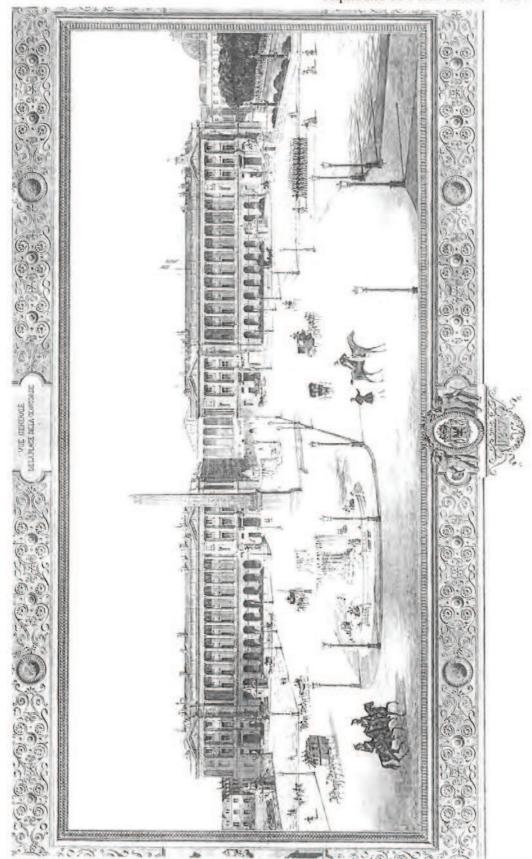


Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe) Jean-Demosthène Dugoure, élévation du mur Sud du grand escalier, vers 1784-1785 Archives Nationales Cliché Grahal

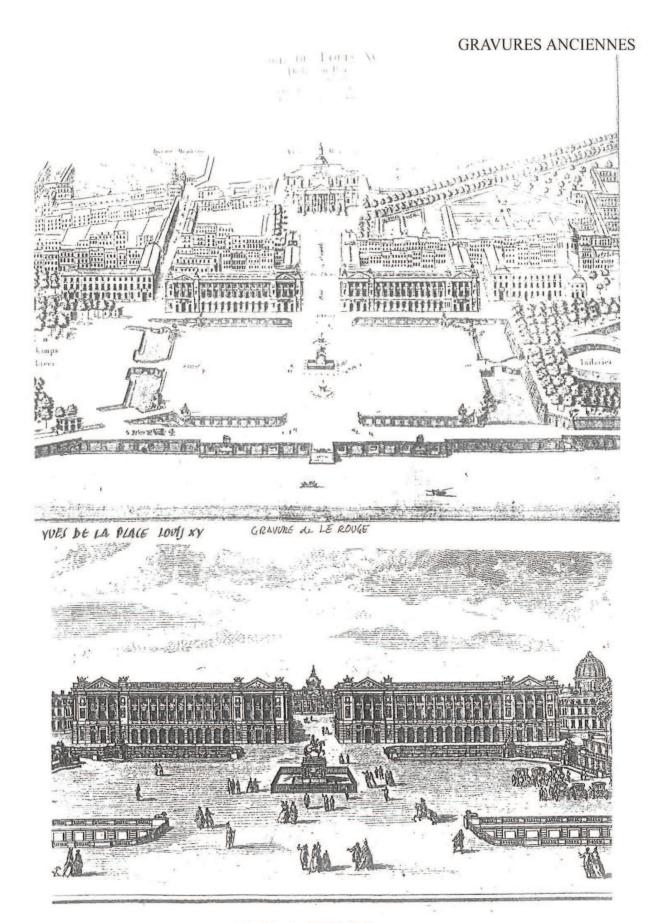
Hôtel de la Marine / Ancien Hôtel du Garde Meuble (2, rue Royale Paris VIIIe) Jean-Demosthène Dugoure, coupe longitudinale du grand escalier, vers 1784-1785 Archives Nationales Cliché Grahal

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE Etude sur la valeur patrimoniale

HOTEL DE LA MARINE



PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE Etude sur la valeur patrimoniale

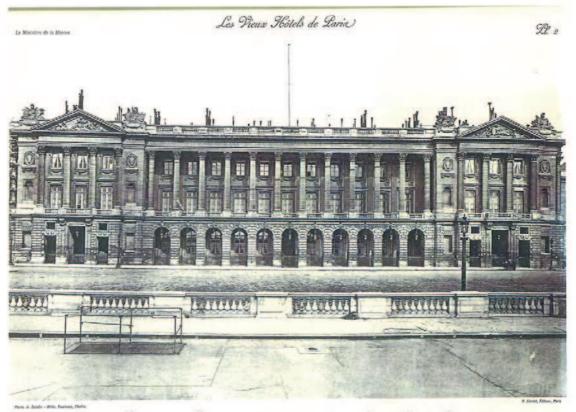


GRAVURE de PATTE 1767.

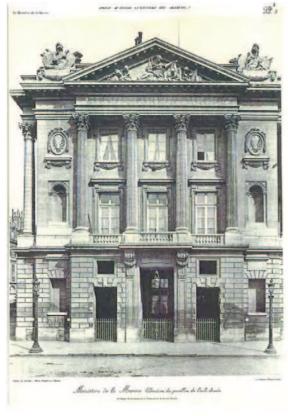
PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE Etude sur la valeur patrimoniale

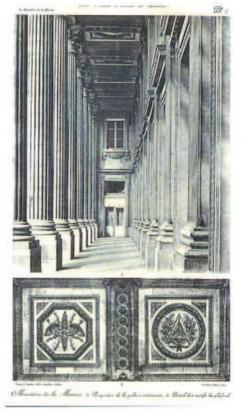
HOTEL DE LA MARINE

E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - Archives - Décembre 2009

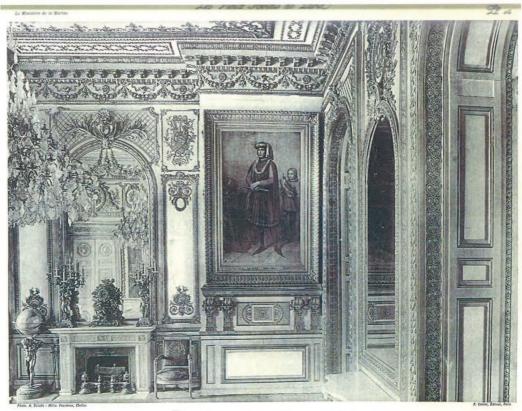








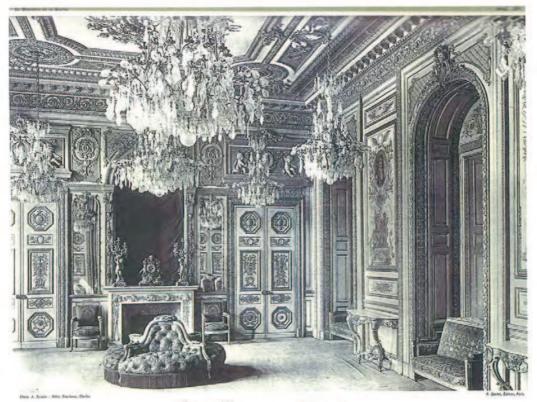
PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE



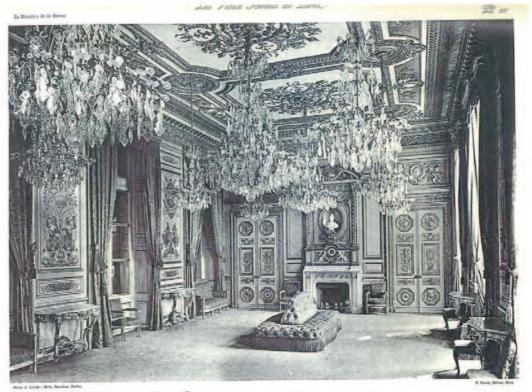




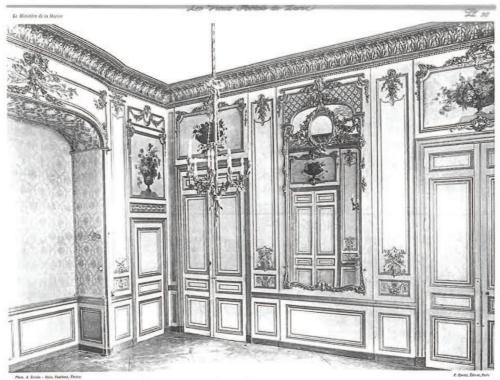
PLACE DE LA CONCORDE - HOTEL DE LA MARINE PARIS VIII°



Salon des Amirana um um. Pue d'ensemble un ve



Grand Salon des réceptions. " war " Pue d'ersemble nu warmen.



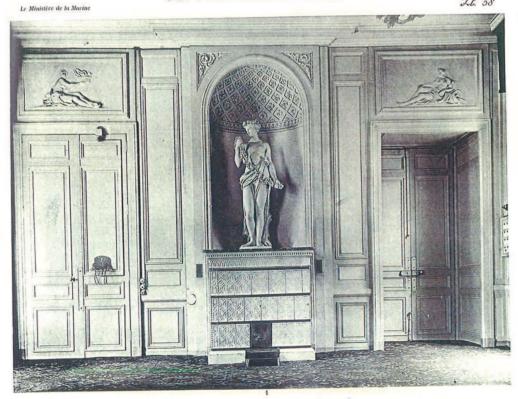
Chambre dite " do Marie - Antoinette " " za a ra Pue d'ensemble.





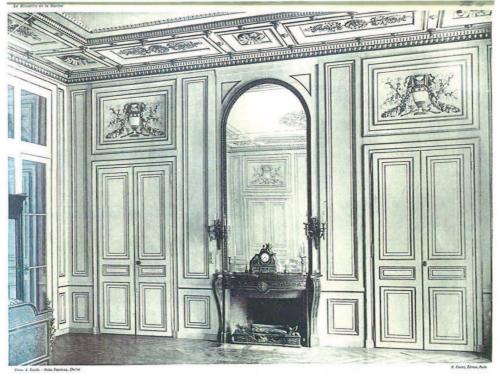
Les Vieux Sbötels de Laria





1. Aintichambre des appartements. 8 m s. 10m. 2 & 3. Détails des dessus de portes.

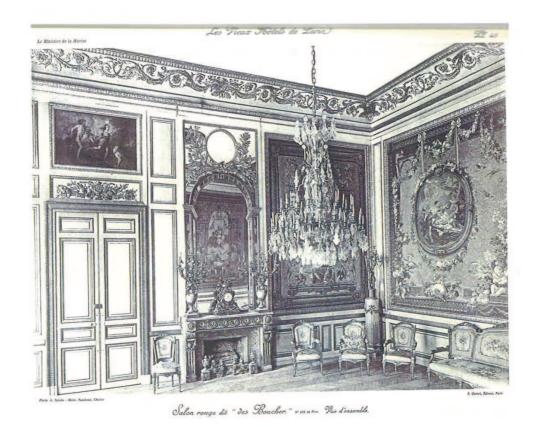
4. Statue de Flore, attribuée à Falconnet.



Grande Chambre à coucher. " warn Que d'ensemble me re

PARIS VIII° - PLACE DE LA CONCORDE Etude sur la valeur patrimoniale HOTEL DE LA MARINE

E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - T.: 03.20.31.58.81 - Archives - Décembre 2009





Salon die "des Sacrifices." smann Pas d'ensemble. (ou Balon d'angle)

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

#### Les PROTECTIONS au TITRE des MONUMENTS HISTORIQUES

L'hôtel de la Marine est protégé au titre des Monuments Historiques à divers titres à partir de différents documents :

- Classement en tant qu'immeuble du ministère de la Marine (ancien garde-meuble) par certificat du 31 mai 1923 reprenant la liste de 1862 et la publication au journal officiel du 18 avril 1914.

A ce titre, l'hôtel de la Marine est classé en totalité comprenant ses extérieurs et l'ensemble de ses intérieurs.

- Ce classement est rappelé dans l'arrêté du ministère de l'Education Nationale du 31 janvier 1949 portant classement des façades et toitures de l'ensemble des immeubles de la rue Royale (n° 2 à 14 et 3 à 11).
- Les collections des objets mobiliers de l'hôtel de la Marine sont en grande partie protégées au titre des Monuments Historiques (267 objets classés) (immeubles par destination faisant partie du classement de 1862, arrêtés du 8 juin 1905, 5 février 1906, 15 avril et 14 mai 1980, 2 mai et 2 juin 1984, 7 septembre 1988, 23 octobre 1989).

La plupart de ces objets sont en dépôt dans l'hôtel de la Marine, d'autres sont entreposés au Mobilier National (notamment des boiseries et placards).

Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

#### L'HOTEL de la MARINE en QUELQUES CHIFFRES

Un immeuble de 716 pièces

dont 500 bureaux,

éclairés par 542 fenêtres extérieures,

abritant près de 1 000 personnes,

répartis sur 10 niveaux,

desservis par 15 escaliers et 4 ascenseurs

sur une surface habitable de 20 000 m² pour 27 000 m² de SHOB

dans une parcelle de 5 200 m<sup>2</sup>.

Une collection de 730 objets d'art répertoriés

dont 267 objets protégés au titre des Monuments Historiques

et 160 en dépôt dans l'appartement de l'Amiral.

#### LES PLAQUES COMMEMORATIVES

Diverses plaques commémoratives sont présentes dans l'hôtel de la Marine dont deux plaques dédiées aux morts pour la France :

- Celle d'Honoré d'Estienne d'Orves, officier de Marine et résistant, fusillé par les Allemands en 1941 à l'âge de 40 ans.

Cette plaque est scellée dans la grande cour qui lui est dédiée. Une petite vitrine lui est consacrée au rez-de-chaussée de l'escalier H.

- Les plaques aux morts de Dixmude et aux fonctionnaires et agents du ministère de la Marine morts pour la France en 1914 - 1918, scellées dans l'escalier H.

Ces plaques doivent rester accessibles pour les commémorations annuelles.

Il faut ajouter les quatre plaques en fonte installées récemment dans la cour d'Estienne d'Orves avec les devises de la Marine :

« Valeur - Discipline - Honneur - Patrie »

D'autres plaques de service sont réparties dans les locaux rappelant la succession des chefs de service. Ces plaques en laiton gravées devraient suivre le destin des services dans leurs nouvelles affectations. Il serait cependant intéressant de faire deux exceptions pour commémorer la présence de la Marine dans ces lieux : la série des ministres de la Marine et des chefs d'Etat-Major ainsi que la série des sous-chefs d'Etat-Major chargés du centre opérationnel de la Marine. Des copies pourraient être réalisées.





#### Le Palais de la Royale

Le Palais de l'Etat-Major de la Marine, le Palais de la Royale, est la plus belle vitrine donnant sur la plus belle place du monde.

Ange Gabriel l'a conçu comme l'incarnation du bon goût français et de la modernité, face au Palais du Roi et à la place du Peuple de France.

Marie-Antoinette a fait du Garde-meuble royal la vitrine des arts décoratifs à la française, ouverte aux cours européennes. La Marine en a fait le haut lieu de toutes les histoires de France.

Avec sa galerie publique place de la Concorde, ses cours, ses ateliers et son portique intérieur, ses salons et sa loggia à la romaine, ce lieu privilégié peut devenir notre villa Médicis parisienne.

Le Palais de la Royale peut rester et devenir le Cercle d'Excellence, rassemblant et présentant les « plus excellentes » initiatives de la création et de la marque France.

Paris, le 10 janvier 2009

Etienne Poncelet, IGAPA

#### ELEMENTS DE COMMUNICATION POUR LA VALORISATION DE L'HOTEL DE LA MARINE

Le Président de la République a décidé d'installer l'ensemble des services centraux du ministère de la défense à Balard, dans le 15 ence arrondissement de Paris. Tous les bâtiments parisiens actuellement occupés par le ministère seront donc libérés d'ici fin 2014, à l'exception des Invalides et de l'Ecole militaire. Ces bâtiments seront vendus et les recettes contribueront à financer la modernisation de la Défense

Compte-tenu de son caractère historique et architectural unique, l'Hôtel de la marine (situé place de la Concorde et rue Royale), construit entre 1754 et 1774 par Ange-Jacques Gabriel, et qui abrite aujourd'hui une partie des services de l'état-major de la marine fera l'objet d'une procédure particulière. Classé dans sa totalité monument historique, il restera dans le patrimoine de l'Etat, tout en donnant lieu à une opération innovante de valorisation.

Cette valorisation sera confiée à un opérateur privé. Celui-ci sera lié à l'Etat par un bail spécifique de longue durée, qui contiendra les garanties jugées nécessaires par l'Etat propriétaire. Tout au long du bail, l'Etat pourra notamment contrôler l'activité du preneur, l'utilisation du bien et toute cession éventuelle des droits à un autre opérateur. Les conditions d'entretien des bâtiments feront l'objet de clauses spécifiques. Au terme du bail, l'Etat récupèrera l'Hôtel de la Marine.

Ces garanties, mises en place spécifiquement pour l'Hôtel de la marine, s'ajouteront à toutes celles qui existent pour les monuments historiques et qui s'appliqueront naturellement à l'opération de valorisation. Ainsi la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration sera assurée par l'architecte en chef des monuments historiques et l'ensemble des travaux d'aménagement fera l'objet d'un contrôle scientifique et technique.

Le choix de l'opérateur se fera par appel à projets sur la base d'un cahier des charges public, selon une procédure assurant l'égalité des candidats. Au terme de cette consultation, une commission composée des trois ministères concernés (Défense, Culture, Budget) attribuera le bail.

La sélection se fera en fonction des critères déterminés dans l'appel d'offres, notamment le loyer proposé (reversé intégralement au budget d'infrastructures de la Défense), la durée, la nature de l'activité que l'opérateur souhaite y conduire, les projets architecturaux et de restauration.

La procédure d'appel à projets devrait débuter en début d'année prochaine et a vocation à se terminer au début de 2011.

L'état-major de la marine demeurera dans les lieux jusqu'à son installation à Balard en contrepartie d'un loyer versé à l'opérateur.

#### Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

#### Les IMMEUBLES INSIGNES de l'ETAT et de la NATION

Nous avons regroupé ces lieux en quatre ensembles :

- Les résidences principales des rois et reines de France.
- Les lieux du pouvoir de la République.
- Les lieux de représentation de l'Etat et de la Nation.
- Les lieux de commémoration nationale.

Les résidences principales des rois et reines de France (par ordre chronologique)

- Le palais de la cité de Robert le Pieux et de Saint Louis, devenu la cour de Cassation.
- Le Louvre de Philippe-Auguste, devenu musée national.
- Le château de Vincennes de Saint Louis.
- Le château de Fontainebleau de François I<sup>er</sup>.
- Le château de Chambord de François I<sup>er</sup>.
- Le palais du Luxembourg de Marie de Médicis, affecté au Sénat par Napoléon I<sup>er</sup>.
- Le palais Royal, palais des deux régences, de Marie de Médicis et de Philippe d'Orléans, devenu le Conseil d'Etat.
- Le château de Saint-Germain en Laye où naît Louis XIV, qu'il habite comme roi de 1661 à 1680.
- Le palais de Versailles et le Trianon, habité par le roi et la cour de 1683 à
  1722, transformé par Louis-Philippe en musée de l'histoire de France.
- Le palais de Compiègne, de Louis XV, Louis XVI, Louis-Philippe et Napoléon III.
- Le site de l'ancien palais des Tuileries, incendié en 1871, occupé par les rois jusqu'à Louis XVI et ses annexes dont le garde-meuble.

Les lieux du pouvoir de la République

- Le palais Bourbon devenu Conseil des Cinq Cents en 1795 puis Assemblée Nationale.
- L'hôtel d'Evreux acquis par Louis XVIII en échange de l'hôtel de Matignon, devenu palais de l'Elysée, résidence de Napoléon III puis des Présidents de la République.
- L'hôtel de Matignon devenu en 1934 siège de la Présidence du Conseil puis du Premier Ministre.

Les lieux de représentation de l'Etat et de la Nation

- La place Royale de Louis XIII devenue place des Vosges.
- La place Louis XV avec la loggia royale du garde-meuble, devenues place de la Concorde et hôtel de la Marine.
- L'ensemble urbain Concorde Champs-Elysées Arc de Triomphe, lieu de représentation du peuple français.

Les lieux de commémoration nationale

- La cathédrale de Reims, cathédrale du sacre.
- La basilique Saint-Denis, mausolée des rois.
- La chapelle expiatoire, sépulture de Louis XVI et des guillotinés de la Terreur.
- Le Panthéon, mausolée des gloires de la France.
- La chapelle des Invalides et le tombeau de Napoléon I<sup>er</sup>.
- La chapelle de la Sorbonne et le tombeau de Richelieu.
- La Coupole de l'Institut, mausolée de Mazarin et siège du « Parlement des Savants ».
- L'Arc de Triomphe, autel de la Nation, tombe du Soldat Inconnu.
- La colonne de la Grande Armée à Wimille.
- La colonne Vendôme du vainqueur d'Austerlitz.
- La colonne de Juillet de Louis-Philippe.

En conclusion, nous pouvons remarquer que l'hôtel de la Marine n'est pas seulement un hôtel ministériel ni un décor urbain comme un autre mais qu'il participe en bonne place parmi les édifices insignes représentatifs de l'Etat et de la Nation, au titre de l'histoire de France comme au titre de l'image de la « marque France ».







LIBERTE



EGALITÉ



# **HOTEL de la MARINE**

# ETUDE SUR LA VALEUR PATRIMONIALE

ALBUM des PHOTOGRAPHIES

Paris, le 26 décembre 2009

## **HOTEL de la MARINE**

# ETUDE SUR LA VALEUR PATRIMONIALE

RECUEIL des PLANS

Paris, le 26 décembre 2009

## Hôtel de la Marine

Etude sur la valeur patrimoniale

## **BORDEREAU des PLANS de l'ETUDE**

1. Plan de localisation :	éch.: 1/2000°	P. 2107.01
2. Plans:	éch.: 1/1000°	P. 2107.02
3. Plans:	éch.: 1/1000°	P. 2107.03
4. Plans :	éch.: 1/1000°	P. 2107.04
5. Plans:	éch.: 1/1000°	P. 2107.05
6. Coupes:	éch.: 1/1000°	P. 2107.06
7. Elévations :	éch.: 1/1000°	P. 2107.07
8. Développé de la galerie publique :	éch.: 1/500°	P. 2107.08
9. La galerie publique :		
Principe d'éclairage et de mise en valeur :	éch.: 1/200°	
	éch.: 1/500°	P. 2107.09

Paris, le 26 décembre 2009